

ECOLOGIE
ALTERNATIVES
NON-VIOLENCE

N°211
DECEMBRE 96

25 F

SILENCE

LES S.E.L.
ET L'ECONOMIE
INFORMELLE

SUPERPHENIX :
COMBIEN D'EMPLOIS
PERDUS ?

L'EQUIVOQUE HUMANITAIRE

VACHE FOLLE :
MEME EN
BIO ?

Sommaire

L'équivoque humanitaire

- **Les ONG victimes de leur(s) succès** de *Pierre Galand* page 4
- **La nouvelle économie humanitaire** de *Rony Brauman* page 7
- **L'heureuse oasis** de *Gilles Roman* page 8
- **L'argent de l'Union européenne** de *Bruno Guichard* page 10
- **Tristes combines et belles magouilles** de *Christian Chenout* .. page 11
- **Pour rester actif** de *Michel Bernard* page 13
- + **contacts groupes** page 14

Nord-Sud page 16
• Le WWF et droits des peuples indigènes

Nord-Sud page 16

Femmes page 17
• Afghanistan : femmes enfermées

Environnement page 18
• FNE n'est pas contente
• Poubelle historique
• Canal Rhin-Rhône : bataille en cours

Energies page 20
• Autriche : vers l'autonomie énergétique

Superphénix :
Combien d'emplois perdus ?
..... page 21

Santé page 22
• Greenpeace contre les expériences génétiques
• Vaches folles : même en bio ?

Politique page 24
• Mère chez les Verts
• Tibet : actions de soutien

Société page 26
• Belgique : qui est derrière Dutroux ?
• Combattre Internet

Paix page 28
• Du Timor au Kosovo

Alternatives page 29
• Imagine

SEL et informel :
La monnaie au secours du social ou le social au secours de la monnaie
de *Serge Latouche*
..... page 30

Livres page 36
Courrier page 38

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées au 31 octobre 1996.

Le père Noël est en or dur !

Pour terminer la souscription "Un Toit pour l'Écologie", il ne nous manque que 8023 F. Soit 5 % de la somme initiale. Certains mois, on a collecté plus que cette somme. Pour finir avant Noël, on vous propose un échange :

- Nous envoyons à une ou des personnes de votre choix, juste avant Noël, un exemplaire du jeu "Sortir du nucléaire". Ce jeu qui imite le célèbre jeu de l'oie amusera les petits comme les grands. Les petits seront attirés par le damier et les grands par la règle du jeu qui n'est pas sans humour.
- Vous nous indiquez si vous voulez que l'on indique de qui vient le jeu...
- Vous nous réglez 100 F par jeu.

Ce jeu a été réalisé par Silence pour le compte des Européens contre Superphénix et nous avons négocié nos droits d'auteurs sous forme de jeux gratuits : il nous en reste largement de quoi finir la souscription. Et si le jeu ne vous intéresse pas, ce n'est pas grave, vous pouvez quand même nous faire un don !

Opération "Découvrez Silence"

Ne croyez pas qu'on va foutre la paix maintenant qu'on arrive au bout de la souscription. En effet, cela fait de longs mois qu'on attendait ce moment pour lancer une opération un peu différente qui concerne cette fois la promotion du journal. Reprenant une formule proche de la tombola faite dans le cadre de la souscription, nous avons prévu de vous envoyer des carnets pour vous inciter à chercher de nouvelles lectrices ou lecteurs.

L'objectif de cette campagne est de collecter **25 000 nouvelles adresses** de sympathisants à qui nous proposerons de s'abonner. Elle se déroulera pendant le premier semestre 1997. Pour vous expliquer dans le détail cette opération, nous avons prévu de vous faire un courrier afin d'éviter de perdre de la place dans la revue. Mais pour expédier ce courrier à un peu plus de 2000 personnes (les abonnés et les collaborateurs), il nous faut une aide.

C'est pourquoi nous vous invitons à une soirée mixte

Mercredi 18 décembre.

Deux rendez-vous :

- **A partir de 16 h,**
préparation du courrier
(mises sous enveloppe)
- **A partir de 20 h,**
repas convivial
chacun amène un plat
salé ou sucré et Silence
paie les boissons.

Evidemment, plus on est de fous, plus on rit... et moins on s'em... à fermer des enveloppes. Si musiciens, ne pas s'abstenir : on peut même enchanter les oreilles des joyeux pleurs dès 16 h.

Pour ceux et celles qui ne peuvent pas venir, vous devrez attendre de recevoir ce courrier pour savoir ce que l'on attend de vous.

Un toit pour l'écologie

A fin de compléter la somme nécessaire à l'achat de notre part au sein de la société propriétaire de nos locaux (150 000 F sur 660 000 F), nous avons lancé une souscription.

Au mois d'octobre, nous avons reçu :

Allard JM. (Seine-et-Marne)	150 F
Bellise M. (Suisse)	200 F
Boque D. (Bas-Rhin)	250 F
Boulegue C. (Yvelines)	200 F
Bourry C. (Vienne)	200 F
Brichard J. (Hérault)	97 F
Buchs D. (Tarn-et-Garonne)	200 F
Caquard J. (Haute-Loire)	500 F
Chaunet J. (Alpes de Hte P.)	100 F
Chevallier O. (Savoie)	200 F
Choquet JP. (Oise)	200 F
Contant D. (Loire-Atlantique)	100 F
Deladonchamps (Isère)	150 F

Fabre L. (Hauts-de-Seine)	100 F
Largerion R. (Rhône)	150 F
Le Breton J. (Calvados)	100 F
Le Lay JY. (Seine-St-Denis)	200 F
Liebaut N. (Moselle)	200 F
Lung B. (Haute-Loire)	300 F
Masia E. (Finistère)	200 F
Mercier J. (Ain)	200 F
Morel M. (Loire)	50 F
Sanchez S. (Gironde)	250 F
Sufra JC. (Ariège)	136 F
Weil JF.	100 F
Total :	4533 F
Reste à trouver :	8023 F

Envoyez un chèque, même modeste, à l'ordre de "Un toit pour l'Écologie"...
Pour les dons supérieurs à 100 F, nous vous offrons un jeu "Sortir du nucléaire".

SILENCE

"Ecologie, alternatives et non-violence"
9 rue Dumenge, 69004 LYON
Tel: 04 78 39 55 33
CCP 550 39 Y LYON

Imprimé sur papier 100% recyclé blanchi sans chlore par Ateliers 26 - Lorient - Tel: 04 75 85 51 00

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction des textes est autorisée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs (photos, dessins compris)

N° de Commission paritaire: 64946

N° ISSN 0756-2640

Date de parution : 4ème trimestre 1996

Tirage : 3 700 ex

Editeur : Association Silence

Président : Dominique Zanda
Trésorière : Myriam Cognard
Administrateurs : Jacques Caclin-Mpouma
Michèle Dussault-Delorme

Réalisation du journal

Directeur de publication : Dominique Zanda
Secrétaires de rédaction : Michel Bernard

Publicité : Michel Jarru
Relations commerciales : Eve Malafosse
Rédaction : Patrice Bouveret
Christian Glasson
René Homm

Michèle Dussault-Delorme
Sylviane Poulenard
Francis Viegier

Conseillers scientifiques : Roger Bernard
Richard Grantham
Jacques Grinevald
Henri Peral
Henri Pezerat
André Picot

Dessinateurs : Altho
Cyril
Lasserpe

Correctrice : Chantal Grosmaillard
Conception maquette : Hubert Plisson
Expédition : Christiane Chapon

Claude Crolet
Elise Dumont
Déborah Gaudin
Loïc Gaudin

Maloin
Vincent Martin
Bernard Parez
Christian Rony

Xavier Séradine
Myriam Travostino
Raymond Vignal
Suzanne Vignal

Georges David
Alain Claude-Gallié
José Oria
Mireille Oria

Perline
Jean-Luc Thiery
Rony Brauman
Christian Chenout

Défi-Sud
Diagonale Est-Ouest
François-Luc Fort
Pierre Galand

Greenpeace
Bruno Guichard
Serge Latouche
Gilles Roman
SOLAGRO

Et pour ce numéro :

Venez nous voir !

N°212-213 - Janvier

Comité de rédaction (clôture des articles)

samedi 23 novembre à 14 h

(Clôture des brèves : vendredi 29 novembre à 12 h)

Expédition

vendredi 13 décembre à 18 h

N°214 - Février

Comité de rédaction (clôture des articles)

samedi 21 décembre à 14 h

(Clôture des brèves : vendredi 10 janvier à 12 h)

Expédition

vendredi 24 janvier à 18 h

Ce journal est réalisé en grande partie par des bénévoles. Vous pouvez y participer. Pour faire connaissance, vous êtes invités aux expéditions. Celles-ci sont suivies d'un repas à 21h30 offert par Silence.



ÉDITORIAL

Les gestionnaires

La souffrance est un spectacle pour les nantis. Il y a une certaine jouissance à voir à quoi on a échappé : pauvreté, tremblement de terre, myopathie, etc. L'opinion publique est soumise à des médias volatiles. Choisir une victime, la montrer, est le premier pas d'une charité obligée. De cette manière, l'existence apparaît supportable : donner quelques sous au nécessiteux, aider un unijambiste à se lever, financer quelques sacs de riz. Solidaire rapidement et à la demande. La charité est le geste minimum après de gros efforts pour rester aveugle à ce qui produit ce genre d'effets : corruption, pratiques frauduleuses, soutien aux petits chefs de clans, de guerre, langue de bois des élites... bref, une forme d'humanité sans originalité.

Il y a un humanitaire jetable, consommable à la va-vite, vécu comme un rituel pour chasser le malheur. Mais on peut être concerné par l'humanité et vouloir la soulager en travaillant sur le moyen et le long terme. Chacun devrait être libre de son développement et l'urgence ne devrait concerner que les aléas du malheur...

Comme le dit Jean Baudrillard, « *L'humanisme s'attachait au moins au genre humain - concept politique et culturel ascendant. L'humanitaire, lui s'attache foncièrement à l'espèce humaine - essence biologique et sociologique déclinante. C'est toute la différence de tonalité entre une utopie politique et philosophique de l'Homme et la gestion de l'espèce humaine en tant que déchet virtuel* » (1)

Dominique ZANDA

(1) « Fragments, Cool Memories III, 1991-1995 », Ed. Galilée, 1995, p.120.

LES ONG VICTIMES DE LEUR(S) SUCCES...

Le titre "leur(s)" avec ou sans le "s" n'est pas innocent, car avec "s" cela signifierait que les ONG, organisations non gouvernementales, fortes de leurs expériences sur le terrain, du dialogue avec leurs partenaires, des mobilisations d'opinions, grâce à leurs actions d'éducation, d'information et de protestation seraient aujourd'hui dévoyées.

actions parallèles, des déclarations alternatives. Sont-elles vraiment à leur place ?

D'autant que, soyons très clairs entre nous, les Nations Unies, l'Union Européenne, les gouvernements du Nord sont très disposés à allouer des subsides pour faire en sorte que les ONG soient présentes et remplissent le rôle qui leur est dévolu : plaider pour la bonne cause.

nouvel ordre économique international (appel de Bandung 1955), création du groupe de 77 au sein de la conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement, etc.

Ces ONG étaient suspectées de gauchisme et troublaient les plans conçus par les Etats du Nord pour construire les nouveaux rapports post-coloniaux. Elles étaient les alliées du Sud et les Etats du Nord leur pardonnaient difficilement cette complicité avec le Sud.

Et puis voilà soudain que le vent tourne, les droits de l'Homme se voient promus par l'administration américaine (Carter) comme une arme efficace contre l'Union Soviétique, la coopération au développement comme un moyen positif d'établir (ou de rétablir) les contacts d'antan avec la ou les anciennes colonies.

Dans ces années-là, très précisément depuis la moitié des années 70 jusqu'à 1989, un flux de plus en plus important de subsides, de financements et même de missions ad hoc va être confié aux ONG.

En tant que vieil habitué et observateur des financements publics, je dirais qu'au départ, ces apports répondent en quelque sorte à un équilibre entre les justes revendications et capacités spécifiques des ONG en faveur du Sud et l'intérêt des Etats du Nord.

C'est vrai que les compétences de terrains, de relations avec les populations locales, avaient permis aux ONG de découvrir,

Les récentes évolutions dans le secteur dit "humanitaire" obligeront-elles à remettre une nouvelle fois en doute l'action des ONG, organisations non-gouvernementales de coopération au développement, des droits de l'humain, de l'environnement, etc. ?

Elles auraient, en quelque sorte, perdu de leur charisme, seraient moins contestataires, plus consensuelles. Au lieu de fixer elles-mêmes leurs priorités et leurs agendas, ne les voit-on pas suivre "au pas" celui des Nations-Unies, surfer d'un sommet mondial à l'autre, particulièrement depuis Rio 1992.

A chaque fois les ONG sont là, présentes, elles se battent, interpellent, dénoncent, font des

"Leur(s)" sans "s", cela voudrait dire qu'après avoir été considérées par les Etats comme des "empêcheurs de tourner en rond", elles seraient aujourd'hui courtisées par ces mêmes Etats.

Fin des années 60, début 70, un certain nombre d'associations et comités de solidarité avaient pris fait et cause pour le Tiers Monde en lutte, revendiquant indépendance, droit à disposer d'eux-mêmes (non-alignement),

avant les institutions publiques, quelles étaient les conditions minimum pour qu'un projet réussisse.

Comment, sans consultations populaires, sans prise en compte du rôle de la femme et des cultures locales, sans respect de l'environnement, sans assurer le suivi et la capacité d'autonomie de réalisations de coopération, celles-ci étaient immanquablement vouées à l'échec.

Dans les administrations publiques des Nations de l'ONU, de la Communauté européenne, beaucoup de responsables partageaient ce point de vue et, donc, favorisaient les subventions, cofinancements, etc., avec les ONG.

Entre-temps cependant, la crise aidant, les responsables politiques ont estimé qu'après tout, les ONG, grâce aux financements publics notamment, avaient acquis une bonne notoriété.

Leurs actions avaient un réel caractère "humanitaire", leur savoir-faire médiatique leur permettait des réalisations qui "à moindre coût" donnaient des résultats nettement supérieurs : "Sexy les ONG" se dirent certains politiciens et administrateurs publics qui s'ingénierent dès lors à modifier, petit à petit, le rôle réciproque entre les pouvoirs publics et les ONG.

Au départ, c'est l'ONG qui propose l'action et l'Etat qui dispose des fonds publics. Le rôle de l'Etat est alors d'encourager les ONG par le financement de l'action de coopération.

Aujourd'hui, on assiste à une nouvelle étape. L'Etat bailleur de fonds, acculé aux économies, est irrité. Il ne veut plus se faire dicter les actions à entreprendre par les ONG et entend donc reprendre les rênes de l'usage de "son" argent !

Cela se traduit de manière très simple :

- finies les petites actions de groupes d'initiatives individuelles. L'Etat est sérieux, il n'entend pas disperser son effort car il manque de fonctionnaires (restriction), et d'argent et donc, pas de dispersion, ou, comme il dit doctement "fini le soupoudrage".

En conséquence, dorénavant, l'Etat, via le gouvernement, ne travaillera plus qu'avec les "grandes ONG",

SHOW DEVANT !



des gens compétents, professionnels avec lesquels il veut bien dialoguer car on se retrouve entre gens sérieux... finis les amateurs !

- finis aussi les financements là où l'Etat n'estime pas y trouver son propre intérêt. Cela s'appelle "concentration géographique". L'argent de l'Etat n'ira plus là où les ONG estiment que c'est prioritaire, mais vers les régions où il estime qu'il y a un intérêt croisé entre ONG (humanitaires) et lui (le commerce extérieur).

L'argument opposé aux ONG contre la dite dispersion est moins cru : l'argent de l'Etat est celui du contribuable et donc, dit le Gouvernement, nous devons pouvoir contrôler.

L'argument du contrôle financier devient ainsi l'argument suprême, et tant pis pour ceux qui s'étaient aventurés trop loin à la rencontre des plus pauvres, là où il n'y a pas de commerce utile pour le Nord !

L'ONG idéale, celle qui sera prise en considération, est alors celle qui se profilera comme le meilleur auxiliaire de l'Etat, laissant le plus souvent à ce dernier le soin de décider des priorités dans les tâches à accomplir par les ONG et comment celles-ci compléteront ou, le plus souvent, remplaceront les tâches précédemment remplies par les administrations publiques.

Pour l'Etat et le Gouvernement, l'affaire est bonne ; ils exigeront un apport financier que l'ONG ira collecter dans le public et ils s'entourent d'experts ONG qui leur coûtent beaucoup moins cher que les fonctionnaires ou experts privés.

Dans ce genre, il n'y a pas que les Etats qui excellent.

La Banque Mondiale est la plus experte en la matière, car elle offre aux ONG l'occasion de recevoir des financements pour l'exécution de la partie de ses propres programmes pour lesquelles elle estime

que les ONG sont plus "performantes" ; généralement, cela signifie que la partie la plus marginale de ses programmes ou la partie pour laquelle les coûts Banque mondiale d'un expert sont trop lourds.

L'Union européenne, lors de ses premières relations avec les ONG en 1974, avait, sous la pression du Parlement européen et la conduite de commissaires engagés comme Claude Cheysson et Edgar Pisani, pris ce qu'il y avait de plus positif dans la pratique et les rapports Etat / administration publique / ONG. Aujourd'hui, l'Union européenne en vient à contractualiser ses rapports avec les ONG sur des bases dont on peut se demander quels rapports elles ont avec la coopération ou le développement.

Pressés par des priorités d'actualité dictées par les Conseils des ministres et Sommets européens successifs, les eurocrates en viennent à répondre, de manière qui frise l'opportunisme, à des programmes de lutte contre la drogue, le rapatriement des réfugiés, l'aide d'urgence ici ou là, la lutte contre la désertification, la déforestation, la protection des minorités, des espèces, des espaces, etc, etc.

Tout cela est accompagné de nouvelles exigences d'équilibres internes, car l'argent communautaire doit être équitablement réparti, non pas en fonction des buts, mais entre pays donateurs, c'est-à-dire entre les différents bureaux d'études, entreprises ou ONG des différents pays membres de l'Union !

Fiction ou réalité ?

Par respect pour les très nombreux responsables politiques et fonctionnaires des Etats et de l'Union européenne qui continuent à se battre pour une vision progressiste de la coopération, de l'écologie, des droits des humains, je devrais dire "fiction" en grande partie.

Par expérience de la dérive des administrations "administrantes", c'est-à-dire étouffantes et, par 27 ans de pratique sur le terrain, je me dois de dire "casse-cou", il y a dérive, il y a danger, il y a confusion des rôles !

Les "prises de contrôle des faiseurs d'ordre financier", les convictions propres "des administrants" ont pour conséquence une tendance accrue à l'"instrumentalisation", mot barbare s'il en est, des ONG.

"Instrumentaliser", le mot n'est pas de moi, mais il a été inventé par les collègues de feu le Commissaire Natali, qui a introduit l'action des ONG parmi les instruments de la Communauté européenne, au même titre que le Stabex ou le Sysmin, au sein des accords de Lomé III.

Cela vous semblera chinois, si vous n'êtes pas du club des initiés, mais sachez que les ONG ont été rangées à la CEE comme des outils de travail. On les utilise selon les cas et, en outre, on y ajoute des conditions. Cela donne naissance, dans le jargon de la coopération, à un nouveau barba-

risme, celui des "conditionnalités de l'aide".

Par respect pour mes collègues des quelques ONG amies, par respect pour le travail exceptionnel d'intelligence, de générosité prophétique qu'ils ou elles ont réalisé, pour la complicité positive dont ils ou elles bénéficièrent de la part des ONG dans l'administration et la fonction publique, j'aurais tendance à dire "fiction".

Pourtant, le danger est réel de voir un nombre de plus en plus important d'ONG se confondre avec des bureaux d'entérinement et d'exécution de décisions prises ailleurs ; il y a danger de voir des ONG servir de simples sous-agences ou d'agents d'exécution de leur gouvernement ou des agences des Nations-Unies.

Il y a urgence de se battre pour sauvegarder, même dans le cadre des "co-financements publics", le rôle propre et inestimable des ONG.

Ce rôle est celui de résistants contre les abus de pouvoir, de combattants pour un nouvel ordre international qui remette au centre du débat, de tous les débats, l'*être humain*, ses droits individuels et collectifs, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

L'histoire nous a appris que chaque fois que les êtres humains sont majoritairement exclus des avancées de l'humanité, ils se révoltent. Les ONG sont l'avant-garde qui a toujours rappelé que le sujet du développement c'est l'*être humain* et non l'institution.

Le tout, en coopération internationale, reste donc une question de définition des objectifs et des buts à atteindre.

Aux ONG de démontrer leur crédibilité en réaffirmant, avec leurs partenaires, que la coopération au développement n'existe pas s'il n'y a pas remise en cause d'une croissance unilatéralement favorable à une minorité de privilégiés et si elle ne signifie pas co- et éco-développements.

Pierre GALAND
Secrétaire général
OXFAM-Belgique.

OXFAM est une ONG internationale d'origine anglo-saxonne.

Un vieil hors-série toujours d'actualité !

Au sommaire : Tous des masos (BD de Cabu). L'histoire d'une course. Les enjeux du Paris-Dakar. A vos marques. Combien ça coûte et combien ça rapporte. Les concurrents. La contestation. Pari du cœur : une goutte d'hypocrisie dans le désert. Proposition de résolution du Parlement Européen. Le Collectif Pa'Dak. Débats dans les médias. Personnalités. Réactions officielles. Peut-on arrêter le Paris-Dakar ? Les campagnes Nord-Sud.

Rédaction : Michel Bernard en collaboration avec Jean-Marie Fardeau et Bertrand Delpeuch. Nombreuses illustrations de Cabu, Plantu, Altho, Barrigüe, Delambre, Stan. Photos de Joseph Marando.

36 pages 21 x 29,7 cm.

Bon de commande page 39.



ÉQUIVOQUE HUMANITAIRE

LA NOUVELLE ÉCONOMIE HUMANITAIRE

Pourtant, avec la multiplication du nombre des associations humanitaires, et surtout avec l'accroissement exponentiel des fonds engagés dans cette forme d'action, cette simplicité n'est plus qu'une apparence. Un tel foisonnement est certes propice à la fraude sous ses formes les plus classiques, mais ce n'est pas la question des détournements et des abus — observables dans toute institution — qui sera

fait de l'entrée des Etats et des organisations internationales sur la scène de la solidarité. Une véritable industrie de l'humanitaire est apparue, avec une logique, des méthodes et des enjeux progressivement transformés. L'aide humanitaire est alors passée, pour employer le vocabulaire de la théorie économique, d'une économie de la demande à une économie de l'offre : combien de programmes d'assistance — distributions de produits

Transparence, clarté, souplesse, éthique, efficacité, les mots-clés utilisés par les ONG pour parler de leur propre action semblent baignés de lumière. Des gens souffrent, des gens meurent et d'autres se mobilisent, tendent leurs efforts pour alléger ces souffrances, pour faire barrage à la mort. Quoi de plus simple ?

abordée ici. Ce sont au contraire deux logiques de fonctionnement, spécifiques aux associations sans but lucratif et dont les applications éthiques et pratiques peuvent être lourdes, que nous évoquerons : d'une part la transformation de l'économie de l'aide, d'autre part, la gestion autoritaire de certaines associations.

Jusqu'au milieu des années quatre-vingts environ, l'argent était relativement rare, les fonds publics étaient octroyés avec parcimonie aux ONG, et les Etats se tenaient à distance de l'action humanitaire. Cette pénurie permanente était à la fois frustrante et bonne conseillère. Frustrante parce que les moyens disponibles — logistiques et humains — étaient bien loin des besoins ; et bonne conseillère parce que les restrictions imposaient de penser les priorités de l'action pour chaque ONG. Au cours de ces dix dernières années, des centaines de millions de dollars et d'euros se sont déversés sur le mouvement humanitaire, du

de base, réhabilitation de bâtiments, aide médicale — ont été engagés au cours de ces dernières années, non parce qu'un besoin se faisait sentir, mais parce qu'un budget était débloqué à cet effet.

Faire prendre les vessies de la politique pour des lanternes humanitaires

L'attraction médiatique, l'effet "vu-à-la-télé" jouent sans aucun doute un rôle dans ce phénomène, mais ils n'en rendent que partiellement compte. Car en-dehors du hit-parade des catastrophes, la diplomatie tient également son rang : si l'UE n'a pas encore de véritable politique étrangère, elle a au moins une stratégie de communication qui se traduit notamment par des actions dites humanitaires. Par le truchement d'ONG ravies de cette aubaine, on fait rouler une flotte de camions en Croatie, on organise des distributions de boîtes de conserves au Tadjikistan, on finance des dispensaires en Erythrée,

simplement parce qu'il est bon que flotte dans ces contrées le drapeau bleu frappé des étoiles d'or. On peut légitimement s'interroger sur le bien-fondé de telles actions au point de vue même de l'Union européenne. Mais il est surtout préoccupant, de notre point de vue, qu'une part croissante du mouvement humanitaire accepte de se faire les sous-traitants, les chauffeurs-livreurs de cette diplomatie et d'être ainsi de plus en plus dépendants des subsides européens. Pour des raisons purement financières, autrement dit, des ONG acceptent de se faire les complices de ce tour de passe-passe qui consiste à faire prendre les vessies de la politique pour des lanternes humanitaires. Comment les responsables d'ONG parviennent-ils à distinguer entre les missions répondant aux besoins des destinataires, et celles qui répondent aux besoins de l'organisation elle-même ? Qu'en est-il, dans ces conditions, de la transparence et de l'indépendance de l'action humanitaire ?

Si ce genre de dérive prend de l'importance, ce n'est pas uniquement parce que les bailleurs de fonds les suscitent. Dans nos régimes, malgré tout démocratiques, les ONG sont libres. Elles ne subissent pas de véritable pression, ne sont l'objet d'aucune menace et sont donc parfaitement à même de refuser ces sollicitations. Certaines le font, d'autres non. Ici, se pose le problème du fonctionnement des associations. Les procédures de contrôle budgétaire, l'obligation de transparence financière, peuvent être améliorées et il faut qu'elles le soient, mais cela ne saurait suffire, car de telles mesures ne peuvent prendre en compte la réalité de l'action sur le terrain que seuls les membres et les volontaires peuvent réellement évaluer et critiquer.

Encore faut-il qu'ils parviennent à s'exprimer, ce qui ne va pas de soi dans nombre d'associations où le règne du chef est sans partage, où le débat est trop souvent disqualifié au nom de la noblesse et de l'urgence des tâches à accomplir, où la contradiction est présentée au mieux comme une perte de temps, au pire comme un bavardage destructeur. Pourtant, bien avant la réglementation et le contrôle, ce sont la délibération interne et le pluralisme qui sont les mieux à même de venir à bout de ces graves dérives. Ce sont donc, avant tout, les adhérents et les volontaires des ONG qui sont en situation de redresser la barre. Le voudront-ils ?

Rony BRAUMAN
Ancien président de
Médecins sans Frontière (1992-1994).

Rony Bruman, en collaboration avec René Backmann, vient de publier aux éditions CFPJ, "Les médias et l'humanitaire. Ethique de l'information ou charité-spectacle".

Cet article ainsi que **TRISTES COMBINES ET BELLES MAGOUILLES, L'ARGENT DE L'UNION EUROPEENNE** et **L'HEUREUSE OASIS** sont repris de l'excellent dossier paru en juin 1996 dans la revue belge **DEFIS-SUD** que nous remercions pour l'autorisation de reproduction.

ÉQUIVOQUE HUMANITAIRE

L'HEUREUSE

OASIS

Jusqu'à la fin des années quatre-vingts, les fonds de la coopération française ont été gérés par les réseaux divers et variés que certains hommes politiques avaient su créer avant et pendant la décolonisation. Ces réseaux très bien décrits par l'association "Survie" dans ces "Dossiers noirs de la coopération" ainsi que dans le rapport de l'observatoire permanent de la coopération fran-

rien à voir avec celui qui a été voté). Mais, depuis le développement du terrorisme islamique, des ministres de l'intérieur comme Charles Pasqua ont aussi créé leurs propres réseaux. Sur le terrain, ces réseaux se livrent une guerre d'influence sans merci, à laquelle il faut ajouter la concurrence entre organisations anglophones et francophones, fondations privées, églises et organismes publics.

Les organisations non-gouvernementales, en acceptant les financements institutionnels, deviennent le relais des réseaux d'argent sale qui circulent pour alimenter les réseaux politiques. La porte ouverte à toutes les dérives.

çaise (1) se sont partagé l'attribution et la gestion de plusieurs milliards de francs par an. On connaît les réseaux de Jacques Foccart, l'homme de l'ombre du Général de Gaulle, mais on connaît moins ceux mis en place par Jean-Christophe Mitterrand, surnommé par de nombreux Africains "Papamadi". La politique africaine de la France constitue depuis toujours un domaine réservé du Président de la République (2), à un tel point que les fonds de la coopération ne font pratiquement l'objet d'aucune discussion à l'Assemblée Nationale (le budget réalisé n'a de toute manière

Dans cet univers, les organisations non-gouvernementales, ONG, ont longtemps représenté une heureuse oasis. Des associations, souvent petites, constituées par des bénévoles et très peu de permanents (souvent des objecteurs de conscience), montaient, à partir d'échanges concrets d'un village à l'autre ou entre corps de métiers (agriculteurs...) des micro-projets. Les communautés chrétiennes relayaient souvent les appels aux dons et aux financements de ces petites organisations qui, cahin-caha, arrivaient à assurer la mise en place de projets à

échelle humaine dans les domaines de l'eau, de la santé, de l'éducation... Le résultat n'était pas seulement évalué par la réalisation du projet, mais aussi par les liens humains qu'il permettait de créer. Dans ce partage des tâches, les ONG réalisaient avec peu de moyens des projets de terrain et se méfiaient comme de la peste de toute relation avec les institutionnels des ministères qui, eux, géraient les fameux "éléphants blancs" (constructions d'hôpitaux, de barrages, de châteaux d'eau...).

L'évolution des organisations humanitaires

Dans les années 80, plusieurs événements ont marqué l'évolution de la coopération française. En particulier le développement de la notion de professionnalisation du travail des ONG et la montée en puissance de l'Union Européenne dans les programmes de financement de l'action humanitaire (programme ECHO).

Progressivement, les fonds prévus pour l'aide d'urgence se sont considérablement accrus, attirant de plus en plus de candidats parmi les ONG. Celles-ci ont changé d'échelle, de structure et évolué dans leur analyse politique du monde. Il ne s'agissait plus pour elles de lutter pour une réorganisation des rapports Nord-Sud, par la mise en place de micro-projets de développement et la promotion de relations plus fraternelles entre le Nord et le Sud (l'éducation des enfants du Nord sur les questions du développement par exemple n'était plus du tout leur priorité). Mais il s'agissait de gérer l'urgence, de fonctionner comme une entreprise, avec, avant toute action, une "étude de marché".

Rêver, voyager, se sentir utile...

Les acteurs de l'humanitaire ont eux aussi beaucoup changé. La dépolitisation, le chômage croissant des jeunes, le poids de l'image, l'absence de repères idéologiques, la valorisation de l'aventure... ont créé le sentiment que l'action humanitaire peut consti-

(1) Desclée de Brouwer, 1995.

(2) Voir le livre de l'ancien ministre de la coopération, Jean-Pierre Cot "A l'épreuve du pouvoir, le tiers-mondisme, pour quoi faire ?", Ed. Seuil.

tuer dans un Curriculum Vitae un *plus* intéressant. Peu à peu, l'humanitaire remplace l'armée, offrant aux jeunes la possibilité de rêver, de voyager, de retrouver une utilité, de donner un sens à leur vie. Il est tout de même plus valorisant de risquer sa vie en zone de guerre pour distribuer des rations alimentaires ou des plastiques pour remplacer les vitres, que de "rouiller" dans une banlieue ou de trainer à la fac.

Dans les années 80, cette évolution s'est concrétisée par la multiplication des associations dites "professionnelles" de l'humanitaire. Du bénévolat, on passait à l'entreprise, avec en sous-entendu une meilleure organisation du travail, une division des tâches, une recherche "professionnelle" des financements. Foin de politique, le rôle des humanitaires est d'agir. Ils ne sont pas là pour changer le monde, mais pour collecter de l'argent, gérer l'urgence, remettre en ordre, par leur professionnalisme, l'action de la coopération. L'action publique s'étant révélée incapable d'assumer sa mission, pourquoi ne pas en quelque sorte la "privatiser" et donner aux vraies entreprises humanitaires (pas aux petites ONG) l'argent nécessaire à leur mission ?

Des filiales, des sociétés...

Le tremblement de terre en Arménie a donné l'occasion à ces ONG de faire leurs preuves. L'URSS bougeait et Mickaël Gorbatchev acceptait la venue d'organisations humanitaires sur son territoire ; c'était l'occasion de montrer les capacités des entreprises à réagir vite. On monte des actions de reconstruction. Certaines ONG créent des filiales, des sociétés qui se chargent de leur fournir des maisons en kit, qu'elles font financer par l'Union Européenne, la diaspora arménienne, les collectivités locales françaises, les dons des particuliers. L'argent coule à flots, non sans arrière-pensée : les ONG sont un cheval de Troie dans l'URSS en ruine. Journalistes, militaires, agents divers et

DEVENEZ ACTEUR DE L'HUMANITAIRE !

Vous êtes étudiant en communication, en droit, en gestion, une nouvelle activité s'offre à vous ! Devenez acteur de l'humanitaire. Même si vous n'avez aucune notion de géographie, de politique ou d'histoire, commencez par créer une association sans but lucratif. Rédigez une charte en n'omettant pas d'y inclure le droit des enfants, le soutien aux femmes. N'oubliez pas un chapitre sur les SDF en France : les donateurs publics doivent justifier de l'attribution des subventions auprès d'électeurs très variés. Constituez ensuite un comité de parrainage, incluant un philosophe en vue, des hommes politiques (de droite et de gauche - l'humanitaire n'a pas de parti -), un médecin, quelques journalistes et photographes (très utiles pour témoigner de votre action). Tout est prêt pour votre nouvelle mission. Attribuez-vous le titre pompeux de chef de mission ou agent de développement et partez "en mission exploratoire" pour évaluer les besoins dans un pays de votre choix. Là-bas, on vous attend.

Derrière chaque ONG, il peut y avoir beaucoup d'argent. On vous trouvera bien un dossier à déposer. Après quelques jours là-bas, donnez une série de conférences bien médiatisées (au besoin, faites-vous aider par un artiste en mal de promotion) puis déposez votre dossier de financement (le même dossier à toutes les fondations privées, les institutions publiques...). N'oubliez pas les entreprises. Elles aiment valoriser leur image par l'action humanitaire. En quelques mois, si tout va bien, vous aurez constitué votre "entreprise humanitaire". Vous pourrez prendre de jeunes étudiants en stage pour effectuer vos missions ou, grâce à votre statut associatif, embaucher des personnes en contrat emploi solidarité pour votre secrétariat, des RMIistes ou des objecteurs de conscience pour le travail de manutention. Votre entreprise est sur les rails. Il ne vous reste plus qu'à organiser des visites médiatiques de vos missions. Hommes politiques, journalistes, comédiens, acteurs, top modèles, tous ont un intérêt, à un moment ou à un autre, à passer par la case humanitaire. A vous les belles maisons avec piscine à Bamako, les voitures 4x4, les boys pour vous servir... Si vous avez des enfants, n'hésitez pas à les emmener avec vous. Ils verront du pays et, avec un peu de chance, auront pour camarade de classe le fils de l'ambassadeur de France...

G.R.

variés s'engouffrent dans les convois humanitaires. Certains avions de "médecins" comptent plus de journalistes que de personnel médical. Car, dans la course aux financements, les médias ont un rôle de premier plan. Des ONG fournissent des images-clés en main pour les télévisions, assurent la logistique des équipes de reportage. De nouveaux réseaux se créent, associant journalistes, humanitaires, hommes politiques et hommes d'affaires. L'Est constitue une zone grise à conquérir, à connaître.

Dès lors les "entreprises humanitaires" vont se multiplier, gonfler au point d'atteindre des budgets pharaoniques. Leur statut d'association sans but lucratif leur permet de cumuler toutes les formes d'aide aux associations (emploi de CES, de RMI, d'objecteurs de conscience...), les subven-

tions à tous les échelons publics (villes, départements, régions, Etats, Union européenne, ONU) et privés (fondations...). Elles peuvent s'associer, créer des filiales à l'étranger, passer des contrats avec des sociétés qu'elles ont elles-mêmes créées (du transport international routier à l'import-export...). Une nouvelle activité est née.

Gilles ROMAN

Journaliste à Radio-Pluriel (Lyon) et à la revue Diagonales Est-Ouest (Lyon)

Cette revue a publié en janvier 1994 un dossier intitulé "Que font les humanitaires ?" et en septembre 1994, une longue enquête sur l'organisation française "EquiLibre". Cette dernière leur a fait un procès qu'elle a perdu en première instance. Le procès en appel n'a pas encore été jugé.

EQUIVOQUE HUMANITAIRE

L'ARGENT DE L'UNION EUROPEENNE

ECHO opère principalement par le biais des ONG et des institutions internationales comme le PAM (programme alimentaire mondial) et le HCR (haut commissariat pour les réfugiés de l'ONU). Par ce système, ECHO finance 150 associations, institutions

européennes a distribué 764 millions d'écus (soit environ 5 milliards de FF).

C'est actuellement le plus gros donateur pour l'humanitaire. Comme le remarque Emma Bonino, Commissaire aux affaires humanitaires : "l'apparition de l'Union Européenne comme acteur principal

C'est en 1992, avec la perspective de rationaliser, d'améliorer et de donner un sens à l'aide humanitaire européenne que la Commission européenne a créé ECHO (en anglais : office humanitaire de la communauté européenne).

et pour certaines d'entre elles, les fonds distribués par ECHO représentent la source principale de leur budget : Handicap International 74 %, Médecins sans Frontières 24,9 %, MDPL Espagne 85 %, HCR 18 % en 1994 (1). Pour 1994, l'office euro-

peén a distribué 764 millions d'écus (soit environ 5 milliards de FF). C'est actuellement le plus gros donateur pour l'humanitaire. Comme le remarque Emma Bonino, Commissaire aux affaires humanitaires : "l'apparition de l'Union Européenne comme acteur principal

taire de l'UE a été multiplié par 7. Il est donc important et significatif.

Dans la perspective de son développement, l'office humanitaire européen, en liaison avec cinq universités, a initié un cycle de formation humanitaire dans le cadre du programme NOHA (network on humanitarian assistance) et, depuis 1994, ECHO s'investit dans le "Forum pour une diplomatie préventive" créé au lendemain des élections européennes, dans le cadre du Parlement européen avec, entre autres, comme objectifs : "un lien cohérent entre le politique et l'humanitaire".

Un sondage réalisé fin 1994, dans le cadre de l'Eurobaromètre, nous renseigne sur l'image de l'humanitaire pour les habitants des 12 pays que comptait à l'époque l'Union européenne. 49,2 % des personnes souhaitaient que l'Union européenne accroisse son aide humanitaire ; 58,5 % exprimaient le souhait que l'Union s'engage directement sur le terrain, et, dans la logique de cette dernière appréciation à la question : *quel est le canal le plus efficace pour mener une opération humanitaire ?* les réponses furent les suivantes : 41,3 % l'Union européenne, 18 % les Nations unies, 15 % les gouvernements et seulement 13,1 % les ONG (2)

Le financement des ONG est réalisé sur la base d'un contrat de partenariat. Pour la France, une trentaine d'associations, treize pour la Belgique, ayant signé ce contrat, peuvent élarger au budget d'ECHO. Soit les associations présentent un projet qui leur est propre, soit elles répondent à un "appel d'offre" de l'office humanitaire.

Bruno GUICHARD

Rédacteur à Diagonales Est-Ouest

Ventilation du budget

(en millions d'écus, 1 écu = 6,7 FF)

Pays-zones	1994	1995
Yougoslavie	269,4	234,6
Afrique Caraïbes Pacifique	324,1	212,0
CEI	91,0	137,5
Europe Est	2,7	2,9
Irak	22,5	24,8
Asie	25,8	39,4
Amérique latine	21,5	27,4
Afrique du Nord	3,5	5,0

Dix plus grosses aides aux ONG françaises (1992 à 1994)

Associations	FF	Nombre de projets
Equilibre	228 426 000	37
Médecins du monde	224 744 000	65
Pharmaciens sans frontière	215 351 000	59
Handicap International	154 690 000	20
AICF	148 870 000	64
Médecins sans frontière	147 332 000	71
Première urgence	60 000 000	8
Secours populaire	47 600 000	12
Hôpital sans frontière	37 700 000	4
France Liberté	34 700 000	16

(1) source ECHO information.

(2) source : brochure "ECHO et ses partenaires français dans l'action humanitaire 1995" réalisée dans le cadre de la présidence française.

ÉQUIVOQUE HUMANITAIRE

TRISTES COMBINES ET BELLES MAGOUILLES

Nous avons donc imaginé, mais ce ne sont là qu'affabulations bien sûr, ce que pourrait concocter une personne, privée ou responsable d'ONG, si d'aventure elle voulait, à son profit personnel ou à celui d'une organisation, détourner les fonds publics, c'est-à-dire notre argent. Ce

jour, il reçoit de son entreprise une prime spéciale dépassant le million de francs belges. Cette prime est malheureusement imposable, probablement à près de 50 % étant donné ses hauts revenus.

Mais "X" a plus d'un tour dans son sac. Par ses sentiments humanistes ou autres, il est proche

Monsieur "X" fait alors un voyage pour récupérer intégralement sa prime, sous le soleil.

Les dividendes d'un don déductible...

Monsieur "Y" est un patron d'entreprise. Arrivé à l'âge de la retraite, il veut voyager, à moindre frais, même à l'œil, si possible. Rien de plus simple.

Supposons encore une fois qu'il ait quelques connaissances dans le milieu des associations d'aide au Tiers-Monde. Il en choisit une à laquelle il fait un don important, bien entendu déductible fiscalement (par l'attestation fiscale, il récupérera ainsi déjà pratiquement 50 % de la valeur de son don).

"Y" propose ensuite à l'association d'introduire un projet au cofinancement pour venir en aide à la population d'un petit village du Sud tunisien, par exemple. Le budget du projet consiste pratiquement et exclusivement en appui-conseil pour le développement économique du village ainsi que quelques voyages Belgique-Tunisie.

Le calcul est simple : pour un don de 500 000 FB qui équivaut à 25 % du cofinancement, l'Etat belge versera 1 500 000 FB. Monsieur "Y" gagne alors 250 000 FB du fait de la déductibilité fiscale, et 1 800 000 FB pour salaire hors taxe à l'étranger et divers frais de voyage. L'association, elle, conserve 10 % de frais administratifs pour gestion du dossier soit 200 000 FB. De cette hypothèse de travail, on peut bien sûr imaginer d'autres "arrangements"...

En cherchant quelques juteuses affaires à vous livrer en pâture dans le cadre de ce dossier, nous n'avons rencontré que des malversations devenues classiques depuis que le quotidien belge De Morgen, sa source semblant intarissable, nous en distille une nouvelle pratiquement chaque semaine ! Certes, il y avait aussi toutes ces rumeurs, plus malintentionnées les une que les autres, cela va de soi.

qui suit, selon une formule célèbre, n'est donc que pure fiction et toute ressemblance avec une quelconque personne ou organisation est totalement fortuite...

Petits placements, grands rendements !

Supposons un instant que Monsieur "X" est cadre supérieur dans une grande entreprise. Sa carrière est déjà bien engagée et, un

d'une association d'aide au Tiers-Monde pour laquelle il a déjà rendu de nombreux services. Elle va l'aider : cela s'appelle un retour d'ascenseur !

"X" propose donc à l'ONG d'ouvrir un dossier pour un projet fictif dans un pays, disons la Thaïlande. Il ne reste plus alors à l'employeur de "X" qu'à verser la prime comme un don à l'association qui le transférera sur un compte bancaire en Thaïlande pour le projet "Thaïlande".

Une fin qui justifie les moyens

Les organisations d'aide humanitaire récoltent chaque année des sommes importantes dans le public. Certaines de ces sommes sont nominatives et font donc l'objet d'une attestation fiscale déductible pour le donateur, mais d'autres sommes, parfois considérables, sont versées de manière anonyme aux associations.

Ne serait-il pas possible pour elles de "rentabiliser" ces dons ?

Imaginons que l'association "Z" remette à certaines personnes de confiance l'argent récolté anonymement, à charge bien entendu pour ces personnes de reverser cet argent nominativement comme don à l'association. Ces personnes, de paille, en retireront un avantage fiscal équivalent à plus ou moins 40 à 50 % de la valeur du "don" qu'elles reverseront ou non intégralement à l'ONG, selon les "arrangements".

Une variante consisterait pour l'association "Z", à négocier dans le cadre de certains achats pour ses projets, des remises de prix qui n'apparaîtraient jamais sur la facture, la différence étant versée par le fournisseur à l'ONG comme don, ce dernier bénéficiant toujours d'une attestation fiscale !

Exemple. Prix d'un camion : 2 000 000 FB. Prix du camion après remise du fournisseur : 1 800 000 FB. Prix mentionné sur la facture : 2 000 000 FB. Don du fournisseur à l'association : 200 000 FB. Bénéfice indirect pour le fournisseur :

100 000 FB si 50 % de taxation. Question subsidiaire : calculer le bénéfice de "Z" et le préjudice pour le contribuable.

De l'aide alimentaire à l'aide aux ONG : des "fonds propres" aux fonds "propres"

Si les gouvernements ainsi que les organisations internationales telles que l'Union européenne disposent de moyens considérables pour financer les projets des associations d'aide au Tiers-Monde, ils prévoient dans leur règlement la participation de l'association au financement du projet (cofinancement). Les associations sont donc à la recherche permanente de "fonds propres".

Prenons le cas de l'association "Z" puisqu'elle est déjà corrompue. Elle bénéficie de programmes d'aide alimentaire de l'Union européenne. Les denrées alimentaires sont acheminées directement dans le pays bénéficiaire où elles sont réceptionnées par le représentant local de l'association européenne. L'aide alimentaire est alors utilisée dans différents programmes où elle est monétisée, bien souvent vendue. Il ne serait alors pas trop compliqué de rapatrier une partie du produit de cette monétisation en Europe, où cet argent serait réinjecté comme fonds propres pour obtenir un cofinancement... Simple, il suffisait d'y penser.

Les réseaux internationaux

Les règlements des cofinanceurs imposent dans certains cas

que la participation financière de l'association au projet soit belge et bien belge.

Imaginons donc que certaines associations mettent au point de véritables circuits qui permettent de "blanchir" de l'argent provenant directement des bénéficiaires du projet. Des congrégations religieuses ou des partis politiques pourraient de cette manière développer des filières qui leur permettraient, via une abbaye ou une association du réseau, de faire parvenir indirectement de l'argent de l'étranger, qui ainsi "filtré" deviendrait bien "belge".

A essayer.

A côté de ces exemples fictifs, qui pourraient facilement devenir concrets grâce à nos démonstrations, certes elliptiques, d'autres détournements de l'argent public, bien réels ceux-là, ont été mis à jour ces dernières semaines tels ces doubles financements de projets (cas de l'association Nord-Sud développé dans l'émission Au nom de la loi : un projet déjà réalisé lors de la demande de financement et de la réception des fonds par l'association...). Il y eut également ces dernières années les projets dits "façades" qui présentaient des objectifs totalement différents de leur finalité. Ces projets pouvaient, au travers de financement d'une école ou d'un dispensaire dans une localité perdue du Sud, permettre l'élection d'un député dans le cadre... du "renforcement démocratique".

Malgré qu'il soit très intéressant et instructif d'ériger l'inventaire exhaustif des techniques de fraudes, il est encore plus pertinent de renforcer systématiquement les contrôles, à tous les niveaux, internes et externes. Mais pour cela, il faudrait d'abord rompre la loi du silence et transgresser la sacro-sainte règle que tout scandale entache obligatoirement et indistinctement toutes les organisations. Ce message-là s'adresse à la grande majorité d'entre elles, toutes celles qui, précisément, font très honnêtement leur travail.

Christian CHENOUT
Journaliste à Défis-Sud.



ÉQUIVOQUE HUMANITAIRE

POUR RESTER ACTIF

Le camion arrive dans le camp de réfugiés. Les bénévoles se glissent à l'arrière pour commencer la distribution, mais une voix les arrête : "attendez, il faut

D'où vient l'argent ?

Avant de soutenir une ONG, la plupart des gens demandent à savoir ce que deviendra son argent

En évitant les grandes organisations très médiatiques qui sont devenues des opérateurs des gouvernements, il est encore possible d'agir, en particulier en préférant le travail de fond au travail d'urgence.

d'abord distribuer les T-shirts et attendre que la caméra soit en place". Voilà le genre d'anecdotes que vous raconte tous ceux qui ont participé à un convoi humanitaire. Car il faut bien penser à tout : sans image, comment justifier que l'on a bien effectué la mission pour laquelle on a reçu des millions de la part des institutions...

Comment ne pas avoir alors le sentiment que "tout est pourri". Ce dossier pourrait être pire car nous n'avons pas fait le tour du sujet. Il aurait fallu dénoncer les liens entre l'armée (ici et là-bas) et certaines ONG. Il faudrait expliquer la concurrence entre le ministère de la coopération (qui gère les ex-colonies françaises) et celui des affaires étrangères (qui gère les relations avec les autres pays). Il aurait fallu se pencher sur le rôle des ONG comme source de renseignements pour les services secrets (il n'y a qu'à voir les communiqués sur l'Afghanistan ou le Rwanda en ce moment qui commencent par "de sources humanitaires"). Il faudrait également discuter de la concurrence entre les ONG pour s'emparer des offres faites par les institutions... Il faudrait parler des liens entre les ONG et certains industriels... Alors essayons de mettre quelques barrières de sécurité.

— sur 100 F que je donne, combien vont réellement sur le terrain —. Bien sûr, c'est nécessaire, mais ce n'est pas forcément le plus important. Il est tout aussi indispensable de se pencher sur l'auto-financement d'une ONG. En effet, plus une ONG dépend des fonds alloués par les différentes institutions et plus elle est obligée d'obéir à ces institutions. Donc plus le contrôle se fait de l'extérieur.

(en %)	Europe	Autres instit. (1)	Dons	Autres (2)
Handicap International	74 %	?	?	?
Équilibre	63 %	26 %	6 %	5 %
Vétérinaires sans F.	56 %	25 %	7 %	12 %
Aide et Action	1 %	8 %	82 %	9 %

(1) Les autres institutions sont le gouvernement français, d'autres gouvernements, l'ONU, les régions, les départements, les communes, etc...

(2) Les autres ressources sont les intérêts financiers, la vente de matériel, les abonnements aux revues...

Nous avons essayé de connaître un peu le niveau de dépendance de certaines ONG. Trois ONG nous ont communiqué leur budget : Équilibre, Vétérinaires sans frontière et Aide et Action. Par ailleurs, par le programme ECHO (Europe), nous avons obtenu le pourcentage de l'aide européenne dans le budget

d'Handicap International. On obtient alors le tableau ci-dessous.

La conclusion de ce tableau saute aux yeux : le rôle du public dans le fonctionnement d'ONG comme Handicap International, Équilibre et Vétérinaires sans frontière ne représente presque rien. Il représente d'autant moins que pour collecter ces dons, il faut faire des campagnes de communication qui coûtent cher : officiellement 2,7 % pour Équilibre, 8 % pour Vétérinaires sans frontière. Autant dire que la relation avec le public n'est qu'un prétexte pour justifier les demandes de subventions à tous les niveaux. Quand on sait que ONG veut dire "organisation non-gouvernementale", on peut se demander si ces organisations qui dépendent à près de 100 % du bon vouloir des institutions méritent encore le "NG".

Par contre dans le cas d'Aide et Action, qui parraine la scolarité d'enfants dans le Sud, on constate que les "parrains" assurent l'essentiel du fonctionnement de cette ONG. Et ce n'est pas une question de taille : le budget d'Aide et Action atteint 100 millions de francs... avec 55 000 familles qui donnent de l'argent de manière régulière.

Urgence ou travail de fond

En fait, la différence la plus profonde entre Aide et Action et les autres est dans sa philosophie : elle agit sur la durée (les parrains suivent les enfants pendant 7 ans) alors que les autres groupes se sont d'abord développés sur des actions d'urgence avant de — plus récemment — faire également un peu de travail de fond.

On peut donc déjà faire une sélection : les ONG qui travaillent sur le long terme semblent moins sujet à critiques que celles qui travaillent dans l'urgence. Nous vous conseillons donc de privilégier ces groupes qui travaillent moins sur "l'émotion" et plus sur l'"humanisme".

Argent ou temps

Un autre moyen d'éviter de "se faire avoir", c'est de prendre le temps d'entrer en contact avec un groupe local, d'assister à des assemblées générales, de poser des questions. Dans une vraie association, on va prendre le temps de vous répondre. Dans une "entreprise humanitaire" — comme choisissent de s'appeler certaines — on va vous presser au nom de l'efficacité.

Ce n'est qu'une fois bien renseigné(e) que vous pourrez faire le choix soit d'envoyer de l'argent, soit — ce qui est souvent tout aussi utile — d'y consacrer de votre temps bénévole.

Aide ou refus du pillage

Autre critère pour choisir une ONG, se renseigner sur qui est à l'initiative du projet. En effet, au nom du "développement", de nombreuses actions en direction du Sud ne sont rien d'autres que des opérations néo-colonialistes ayant pour but de propager notre culture (francophonie), nos marchandises, nos religions... Il existe heureusement de nombreuses associations qui ont érigé en principe de ne rien initier d'elles-mêmes, se contentant de relayer les demandes venant du Sud. Il existe même maintenant une nouvelle catégorie d'associations qui agit dans le Nord pour sensibiliser l'opinion sur les pratiques de nos gouvernements dans le Sud (Agir Ici, Survie...).

Et c'est peut-être cette dernière méthode qui a le plus d'avenir : en refusant de consommer ici des produits issus de dictatures, de main d'œuvre sous-payée, etc., nous sommes, chacun, dans notre vie, déjà actif et solidaire d'avec les peuples du monde.

Michel BERNARD

Heureusement, il reste des groupes où vous pouvez vous investir...

Ce n'est pas complet... mais cela vous donne déjà de nombreuses "portées d'entrée".

Concernant **Artisans du Monde**, dans la liste ci-dessous, il s'agit de points de vente faisant la promotion du "commerce équitable". La plupart sont gérés par des bénévoles. Les **CDTM** sont des centres de documentation tiers-monde.

Peuples Solidaires compte une centaine de groupes locaux mais souhaite que l'on s'adresse à l'un de leurs secrétariats (Paris, Lyon, Rennes, Charleroi).

Certains groupes n'ont qu'une adresse nationale ou nous n'avons pas la liste de leurs groupes locaux :

• **Agir Ici** (lettres aux responsables politiques et économiques en France)
14 passage Dubail,
75010 Paris
Tél : 01 40 35 07 00
• **Aide et Action** (parrainage de scolarité dans le Sud)
67 boulevard Soult
75592 Paris cédex 12
Tél : 01 40 19 70 00
• **Survival International** (lettres en soutien aux peuples indigènes)
45 rue Faubourg
du Temple
75010 Paris
Tél : 01 42 41 47 62
• **Amnesty International** (lettres pour défense des droits humains)
4 rue de la Pierre Levée,
75553 Paris,
Tél : 01 49 23 11 11.
• **Survie** (suivie de la politique de coopération)
57 avenue du Maine
75014 Paris
Tél : 01 43 27 03 25

02 - Aisne
• Frères des Hommes
André Monteil, 8 av. de la Mare aux Canes
02400 Château-Thierry
Tél : 03 23 83 69 23

03 - Allier
• **Artisans du Monde**
2 rue Rocher Favré
03300 Cusset
Tél : 04 70 31 64 88
• **Terre des Hommes**
Eric Deleris, 8 avenue
Fontbouillant, Appt 880
03100 Montluçon
Tél : 04 70 03 43 46

04 - Alpes de Haute-Provence
• **Terre des Hommes**
Véronique Blanchard,
80 av. des Chaudettes
04200 Sisteron
Tél : 04 92 61 04 80

05 - Hautes-Alpes
• **Artisans du Monde**
72 rue Jean Aymar
05000 Gap
Tél : 04 92 51 31 72
• **Terre des Hommes**
Maris José Fressard,
Les Casses n°66
05230 La Bâte-Neuve
Tél : 04 92 50 36 34

06 - Alpes-Maritimes
• **Artisans du Monde**
c/o Thé Plus,
9 place Saint Michel
06380 Sospel
Tél : 04 93 04 06 28

• **Frères des Hommes**
c/o Annie Tosetti,
26 av. Mirabeau
06000 Nice
Tél : 04 93 80 54 40
• **Terre des Hommes**
Georges Pons,
19 rue Pastorelli
06000 Nice
Tél : 04 93 85 25 20

07 - Ardèche
• **Artisans du Monde**
5 rue Saint-Thomas
07000 Privas
Tél : 04 75 64 50 65
• **Terre des Hommes**
Colette Brun,
8 rue Denis Papin
07200 Aubenas
Tél : 04 75 35 14 73

08 - Ardennes
• **Artisans du Monde**
c/o M.G. Bouret,
3 rue Louis Harrot
08000 Charleville
Tél : 03 24 37 02 56

12 - Aveyron
• **Artisans du Monde**
52 rue Bonald
12000 Rodez
Tél : 05 65 67 29 03
• **Terre des Hommes**
Claire Moizet,
Saint-Félix de Sorgues
12400 Saint-Affrique
Tél : 05 65 49 26 37

13 - Bouches-du-Rhône
• **Artisans du Monde**
et **CDATM**
10 rue Grande Armée
13001 Marseille
Tél : 04 91 50 32 18
• **Cimade**
26 boulevard des Dames
13002 Marseille
Tél : 04 91 90 49 70

• **Artisans du Monde**
c/o M. Cessey, 9 clos
Davin 13770 Venelles
Tél : 04 42 54 75 30

14 - Calvados
• **CITIM**
38 quai Hamelin
14000 Caen
Tél : 02 31 83 09 09
• **Terre des Hommes**
Annie Poder,
Clos de la Pommeraye
14112 Bieville
Tél : 02 31 44 31 97

• **Terre des Hommes**
Bernard Pinel, 24 rue des
Arts 14100 Lisieux
Tél : 02 31 62 20 21
• **Frères des Hommes**
c/o Marie-Jeanne Letulle,
imasse Claude Monet
14500 Vire
Tél : 02 31 68 99 58

16 - Charente
• **Artisans du Monde**
et **GERME**
6 bis rue Marengo
16000 Angoulême
Tél : 05 45 92 48 32
• **Terre des Hommes**
Gisèle Gazonneau, Les
Alpilles n°4, Le Mas de
la Pierre Levée
16000 Angoulême
Tél : 05 45 61 17 37

• **Terre des Hommes**
Jacqueline Garrigues,
Boutiers
16100 Cognac
Tél : 05 45 32 20 06

• **ASPAL**
La Croix Guillaud
16440 Mouthiers-sur-
Boeume
Tél : 05 45 67 88 47

17 - Charente-Maritime
• **CDTM**
20 rue du B. St Nicolas
17000 La Rochelle
Tél : 05 46 41 01 48
• **Artisans du Monde** et
CADDES
4 rue Saint-Michel
17100 Saintes
Tél : 05 46 74 00 25

18 - Cher
• **Artisans du Monde**
c/o E. Jousseau,
5 rue Molière
18000 Bourges
Tél : 02 48 24 86 36
• **Terre des Hommes**
Roland Marie Marceron,
5 K rue H. Boyer
18000 Bourges
Tél : 02 48 50 01 07

21 - Côte d'Or
• **Artisans du Monde**
55 rue Chabot Chamy
21000 Dijon
Tél : 03 80 78 14 55
• **Frères des Hommes**
4 rue Chandelier de
l'Hospital
21000 Dijon
Tél : 03 81 67 83 46

22 - Côtes d'Armor
• **Terre des Hommes**
Marie-Paule Pequeriau,
Saint Meen
27700 Saint Quay Perros
Tél : 02 96 48 55 74

25 - Doubs
• **Artisans du Monde**
4 rue Proudhon
25000 Besançon
Tél : 03 81 83 44 56
• **Terre des Hommes**
Gilles Garbagnati,
1 avenue Siffert
25000 Besançon
Tél : 03 81 82 17 89

• **Artisans du Monde**
8 rue Montalamber
25120 Maiche
Tél : 03 81 64 26 88
• **Cimade**
8 rue Saint-Saëns
25200 Montbéliard
Tél : 03 81 98 31 65

26 - Drôme
• **Artisans du Monde**
18 rue Faventines
26000 Valence
Tél : 04 75 56 34 27
• **Frères des Hommes**
24 rue de la République
26100 Romans
Tél : 04 75 70 13 76

27 - Eure
• **Artisans du Monde**
c/o Biocoop, 2 rue Saint-
Léger 27000 Evreux
Tél : 02 32 31 13 72

29 - Finistère
• **CICODES**
15 rue Jean Rameau
29000 Quimper
Tél : 02 98 95 87 40
• **Frères des Hommes**
c/o Clément Sommier,
13 rue du Yunic
29160 Crozon
Tél : 02 98 27 00 76

• **Terre des Hommes**
Renée Danard, Résidence
de l'Arbre du Chapon,
29170 Saint Evarzec
Tél : 02 98 56 29 21
• **CRIF**, 59 rue
Sébastopol 29200 Brest
Tél : 02 98 41 55 66

30 - Gard
• **Artisans du Monde**
21 rue Porte de France
30900 Nîmes
Tél : 04 66 21 83 72
• **Frères des Hommes**
c/o Christine Boillaud,
60 av. de la Gare
30900 Nîmes
Tél : 04 66 64 65 80

31 - Haute-Garonne
• **Artisans du Monde**
et **CIDES**
1 rue Joux-Aigues
31000 Toulouse
Tél : 05 61 25 02 32
• **Frères des Hommes**
1 rue Joux-Aigues
31000 Toulouse
Tél : 05 61 25 75 81

• **Cimade**
24 rue des Polinaires
31000 Toulouse
Tél : 05 61 52 35 38

33 - Gironde
• **Artisans du Monde**
c/o C. Mougères,
43 rue de Mulhouse
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 52 55 30
• **Terre des Hommes**
Micheline Prioleau,
37 A rue Victor Hugo
33185 Le Haillan
Tél : 05 56 28 07 41

• **IATMA**
14 rue Charles Gounod
33400 Talence
Tél : 04 67 04 49 16

34 - Hérault
• **Artisans du Monde**
12 rue Eugène Lisbonne
34000 Montpellier
Tél : 04 67 60 72 38
• **Terre des Hommes**
11 bis rue Bourrelly
34000 Montpellier
Tél : 04 67 92 91 73
• **Cimade** 100 Bd
Figueroles, Bât B
34000 Montpellier
Tél : 04 67 47 14 15

• **CDTM**
27 Bd Louis Blanc
34000 Montpellier
Tél : 04 67 72 12 03
• **CIEPAD**, Le Triol,
34380 Viols le Fort
Tél : 04 67 55 07 97

35 - Ile-et-Vilaine
• **Artisans du Monde**
8 rue Hoche
35000 Rennes
Tél : 02 99 27 05 08
• **Peuples Solidaires**
5 rue Bizette
35000 Rennes
Tél : 02 99 38 82 40
• **CRIDEV**, 41 av. Janvier
35100 Rennes
Tél : 02 99 30 27 20
• **Terre des Hommes**
Catherine Debroise,
31 rue des Pr Pellé
35700 Rennes
Tél : 02 99 36 64 37

37 - Indre-et-Loire
• **Artisans du Monde**
et **CID-MAHT**
10 rue Jourdan
37000 Tours
Tél : 02 47 61 69 29
• **Frères des Hommes**
30 rue Grécourt
37000 Tours
Tél : 02 47 05 38 14
• **Terre des Hommes**
Philippe Bizeau,
55 rue Joseph Thierry
37230 Luynes
Tél : 02 47 55 51 11

38 - Isère
• **Artisans du Monde**
7 rue Très-Cloître
38000 Grenoble
Tél : 04 76 51 37 08
• **CIIP**
6 rue Berthe de Boissieux
38000 Grenoble
Tél : 04 76 87 59 79

• **RITIMO**
(Coordo centres de doc)
Bernard Salamand,
8 Bd Roger Salengro
38100 Grenoble
Tél : 04 76 20 27 67
• **Terre des Hommes**
6 place Beaumarchais
38130 Echirolles
Tél : 04 76 29 05 53

39 - Jura
Thérèse Poirrier, 7 rue de
Paris 39500 Tavaux
Tél : 03 84 71 42 44

40 - Landes
c/o M et Mme
Bonnetfond,
12 place F. Basiati
40250 Mugron
Tél : 05 58 97 92 50

42 - Loire
• **Artisans du Monde**
17 rue Michelet
42000 Saint-Etienne
Tél : 04 77 57 06 47

- Terre des Hommes
Olga Chaudey,
"Le Levant",
8 rue du 19 mars 1962
42270 Saint-Priest-
en-Jarez
Tél : 04 77 74 76 46
- 43 - Haute-Loire**
• Artisans du Monde
14 rue Vibert
43000 Le Puy-en-Valay
Tél : 04 71 02 94 17
- 44 - Loire-Atlantique**
• Artisans du Monde
et Cri du Sud
22 rue des Carmélites
44000 Nantes
Tél : 02 40 89 33 47
- Frères des Hommes
22 rue des Carmélites
44000 Nantes
Tél : 02 40 48 61 11
- Frères des Hommes
c/o Maison du Peuple
44600 Saint-Nazaire
Tél : 02 40 70 18 97
- Frères des Hommes
c/o Jeanine Gillet,
13 av. des Roses
44470 Thouaire-sur-Loire
Tél : 02 40 77 33 69
- 45 - Loiret**
• Artisans du Monde
166 rue de Bourgogne
45130 Orléans
Tél : 02 38 62 80 41
- Frères des Hommes
c/o Maison des associa-
tions,
46 ter rue Ste Catherine
45000 Orléans
Tél : 02 38 56 67 18
- Terre des Hommes
Basil Safadi,
140 rue des Capucines
45160 Olivet
Tél : 02 38 69 36 05
- 49 - Maine-et-Loire**
• Frères des Hommes
c/o Raymond Dupre,
2 rue Géricault
49000 Angers
Tél : 02 41 66 52 90
- AJACS
77 rue Bressigny
49000 Angers
Tél : 02 41 86 03 76
- Artisans du Monde
24 rue du Verger
49300 Cholet
Tél : 02 41 58 83 72
- Artisans du Monde
5 place Bilange
49400 Saumur
Tél : 02 41 51 07 03
- 51 - Marne**
• Artisans du Monde
74 rue Léon Bourgeois
51000 Chalons
Tél : 03 26 68 15 90
- Artisans du Monde
110 rue des Capucins
51100 Reims
Tél : 03 26 88 50 08
- Frères des Hommes
c/o Jean-Paul Massier,
35 rue de Bizerte
51100 Reims
Tél : 03 26 89 13 54
- 52 - Haute-Marne**
• Artisans du Monde
10 place des Halles
52000 Chaumont
Tél : 03 25 32 17 00
- 53 - Mayenne**
• Les Trois Mondes
12 rue S. Servinière
53000 Laval
Tél : 02 43 53 81 54
- 54 - Meurthe-et-Moselle**
• Artisans du Monde
118 rue Saint-Dizier
54000 Nancy
Tél : 03 83 36 78 65
- CLID
29 rue de Pixérécourt
54000 Nancy
Tél : 03 83 37 44 86
- 56 - Morbihan**
• CRISLA
1 avenue de la Marne
56100 Lorient
Tél : 02 97 64 64 32
- Cimade
Daniel Petitot,
32 rue des Lilas
56260 Larmor Plage
Tél : 02 97 65 52 24
- 57 - Moselle**
• Artisans du Monde
11 place de la Cathédrale,
cour St Etienne
57000 Metz
Tél : 03 87 37 04 12
- Frères des Hommes
c/o Monique Arveiller,
10 place Durutte
57070 Metz
Tél : 03 97 36 42 16
- CDTM
5 rue du Manège
57100 Thionville
Tél : 03 82 34 39 62
- Artisans du Monde
8 rue du Prel
57260 Dieuze
Tél : 03 87 86 84 98
- Frères des Hommes
c/o Bernard Colnot,
30 rue de
l'Hôtel de Ville
57270 Uckange
Tél : 03 82 86 28 32
- Frères des Hommes
c/o Marguerite Starck,
75 rue du Général Irwin
57490 L'Hôpital
Tél : 03 87 93 61 76
- 58 - Nièvre
Simone Durat,
3 place des 3 fontaines
58400 La Charité-sur-
Loire
Tél : 03 86 70 20 35
- 59 - Nord**
• Frères des Hommes
23 rue Gosselet
59000 Lille
Tél : 03 20 53 83 85
- CRDTM
23 rue Gosselet
59000 Lille
Tél : 03 20 53 80 14
- Cimade
68 rue du Marché
59000 Lille
Tél : 03 20 54 35 14
- Artisans du Monde
42 rue Esquemoise
59800 Lille
Tél : 03 20 06 03 12
- Artisans du Monde
c/o Aux Enfants de la
Chance, 136 C. Eurallille
59777 Lille
Tél : 03 20 51 42 55
- 60 - Oise**
• Artisans du Monde
c/o M.Jo. Degremont,
71 rue St Joseph
60200 Compiègne
Tél : 03 44 76 84 71
- Artisans du Monde
c/o Au Panier Bio,
17 rue JB Boyer
60000 Beauvais
Tél : 03 44 45 40 25
- 62 - Pas-de-Calais**
• Terre des Hommes
Francine Wallaert,
Rés. Huplandre, le Mesnil
62360 La Capelle-lès-
Boulogne
Tél : 03 21 32 49 62
- 63 - Puy-de-Dôme**
• Artisans du Monde
et CASI
11 rue des Deux Marchés
63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 43 91 47 51
- Cimade
Pierre Berni,
22 av. de la Margeride
63170 Aubière
Tél : 04 73 26 35 88
- 64 - Pyrénées-
Atlantiques**
• Frères des Hommes
MJC du Laï,
81 av. du Loup
64000 Pau
Tél : 05 59 06 18 17
- Terre des Hommes
Robert Pommier, "La
Chesnaie"
72210 Louplande
Tél : 05 59 52 12 09
- 65 - Hautes-Pyrénées**
• Terre des Hommes
Joseph Depetris, Nestier
65150 St-Laurent-de-Neste
Tél : 05 62 99 09 05
- 67 - Bas-Rhin**
• Artisans du Monde
20 rue de la Div. Leclerc
67000 Strasbourg
Tél : 03 88 23 05 66
- Frères des Hommes
Maison des associations,
la place des Orphelins
67000 Strasbourg
Tél : 03 88 66 79 59
- Cimade, 13 quai Saint
Nicolas 67000 Strasbourg
Tél : 03 88 36 94 56
- InfoDev
21 rue du Fbg de Saverne
67000 Strasbourg
Tél : 03 88 32 95 79
- Terre des Hommes
Françoise Favier,
2 rue de la Haye
67000 Strasbourg
Tél : 03 88 61 36 54
- Cimade, Viviane Risch,
2 rue du Collège
67520 Marlenheim
Tél : 03 88 87 58 88
- 68 - Haut-Rhin**
• Terre des Hommes
Gérard Lapin,
14 rue Ch. de Gaulle
68190 Entsisheim
Tél : 03 89 81 06 43
- Artisans du Monde
2 rue Bonbonnière
68100 Mulhouse
Tél : 03 89 56 21 22
- 69 - Rhône**
• Cimade et COZI
14 bis Montée Saint-
Sébastien
69001 Lyon
Tél : 04 78 28 47 89
- Peuples Solidaires et
Bibliothèque Tiers-Monde
10 rue Lanterne,
69001 Lyon
Tél : 04 78 29 67 99
- CIEDEL
30 rue Sainte-Hélène
69002 Lyon
Tél : 04 72 77 87 58
- Artisans du Monde
14 rue de la Bombardé
69005 Lyon
Tél : 04 78 92 90 05
- Terre des Hommes
6 quai de Bondy
69005 Lyon
Tél : 04 78 27 10 32
- Artisans du Monde
105 av. Charles de Gaulle
69160 Tassin-la-demi-
Lune
Tél : 04 78 34 17 58
- 70 - Haute-Saône**
• Terre des Hommes
Jean-Marie Savet,
40 rue Saint-Martin
70000 Vesoul
Tél : 03 84 76 33 66
- 71 - Saône-et-Loire**
• Terre des Hommes
25 rue Mathieu
71000 Macon
Tél : 03 85 38 62 55
- 72 - Sarthe**
• Artisans du Monde
120 bis rue de Chanzy
72000 Le Mans
Tél : 02 43 41 49 08
- Frères des Hommes
c/o Nicole Edom, bât E,
2 rue de l'Ormeau
72000 Le Mans
Tél : 02 43 78 01 63
- Artisans du Monde
4 rue du Marché aux Blés
72200 La Flèche
Tél : 02 43 94 29 76
- CDTM
39 Bd Latouche
72200 La Flèche
Tél : 02 43 45 94 89
- Terre des Hommes
Robert Pommier, "La
Chesnaie"
72210 Louplande
Tél : 02 43 88 13 68
- 73 - Savoie**
• Artisans du Monde
5 rue Sainte Barbe
73000 Chambéry
Tél : 04 79 69 77 33
- Terre des Hommes
Espace associatif,
21 rue des Fleurs,
73200 Albertville
Tél : 04 79 32 08 97
- 74 - Haute-Savoie**
• Artisans du Monde
4 passage de la
Cathédrale
74000 Annecy
Tél : 04 50 45 38 30
- Frères des Hommes
c/o Thérèse Thore,
8 rue Albert Samain
74000 Annecy
Tél : 04 50 23 29 30
- Terre des Hommes
Roger Tissot,
22 rue Henry Bordeaux
74000 Annecy
Tél : 04 50 23 48 36
- 75 - Paris**
• Cimade France
176 rue de Grenelle
75007 Paris
Tél : 01 44 18 60 50
- Artisans du Monde et
CDTM
20 rue Rochechouart
75009 Paris
Tél : 01 48 78 55 54
- CEDIDELP
21 ter rue Voltaire
75011 Paris
Tél : 01 40 09 15 81
- Frères des Hommes
Centre 59,
59 rue Daumesnil
75012 Paris
Tél : 01 43 43 20 82
- IRFED
49 rue de la Glacière
75013 Paris
Tél : 01 43 31 98 90
- Artisans du Monde
31 rue Blomet
75015 Paris
Tél : 01 45 66 62 97
- Artisans du Monde
42 avenue Félix Faure
75015 Paris
Tél : 01 45 57 82 44
- Cimade Ile-de-France
46 boulevard des
Batignolles
75017 Paris
Tél : 01 40 08 05 34
- Artisans du Monde
c/o L'arbre à palabres,
44 rue Saint Honoré
75001 Paris
Tél : 01 42 36 42 60
- Terre des Hommes
Rozem Le Sommer,
6-14 rue des annelets
75019 Paris
Tél : 01 42 00 29 25
- Cimade
Jean Cathala,
9 rue Taillade
75020 Paris
Tél : 01 43 66 22 35
- 76 - Seine-Maritime**
• Terre des Hommes
Annie Nowak,
chemin du petit Catillon
76360 Barentin
Tél : 02 35 91 21 19
- Artisans du Monde
17 rue des Galeries
76400 Fécamp
Tél : 02 35 29 29 85
- Cimade
Martine Eichenberger,
19 rue du Bon Air
76610 Le Havre
Tél : 02 35 51 20 99
- Frères des Hommes
c/o Renée Pigeon,
3 rue Gay Lussac
76620 Le Havre
Tél : 02 35 48 23 95
- 77 - Seine-et-Marne**
• SISO
1 place de l'Eglise,
La Rochette
77000 Melun
Tél : 01 64 37 49 30
- Terre des Hommes
Micheline Gleaveau,
7 rue Ch. de Gaulle
77270 Villeparisis
Tél : 01 64 27 20 14
- Frères des Hommes
c/o Pierre Gautier, 77 rue
Jean Antoine Houdon
77350 Le Mée-sur-Seine
Tél : 01 64 38 54 97
- 78 - Yvelines**
• Artisans du Monde
1 rue Saint-Honoré
78000 Versailles
Tél : 01 39 53 21 53
- Frères des Hommes
c/o CPAM,
92 av. de Paris
78000 Versailles
Tél : 01 39 20 34 97
- Terre des Hommes
Marc Hanotte,
4 allée A. France, appt 24
92220 Bagneux
Tél : 01 46 65 00 71
- 79 - Deux-Sèvres**
• Artisans du Monde
10 rue Baron
79100 Sautze Vauvassais
• Artisans du Monde
c/o Le Plantivore,
27 rue du Commerce
79160 Coulonges sur-
l'Autize
Tél : 05 49 06 03 87
- Terre des Hommes
Nicole Apercé,
rés. Pierre Curie, Appt 1
79000 Niort
Tél : 05 49 24 47 77
- 80 - Somme**
• Artisans du Monde
c/o Emmatis, 12 rue du
Marché Lenselles
80000 Amiens
Tél : 03 22 91 25 17
- 81 - Tarn**
• Frères des Hommes
c/o Monique Plautin-
Bonnaire, 1 Bd Gt Giraud
81100 Castres
Tél : 05 63 51 00 43
- CIDDEV
52 rue du Ch. du Roi
81600 Gaillac
Tél : 05 63 41 01 14
- 83 - Var**
• Terre des Hommes
Claudine Blasco,
251 Impasse des Pins
83190 Pourrières
Tél : 04 94 78 58 69
- Terre des Hommes
Geneviève Coq, log.
André Paul, Bât A, appt
7, ch. des plants,
83136 Gareoult
Tél : 04 94 88 02 21
- RTM
1 rue Poupé
83300 Draguignan
Tél : 04 94 67 31 03
- 85 - Vendée**
• Artisans du Monde
13 rue du Moulin Rouge
85000 La Roche-sur-Yon
Tél : 02 51 38 03 33
- Terre des Hommes
Nicole Moret, rés.
Bellevue, place Vieille
Horloge
85000 La Roche-sur-Yon
Tél : 02 51 62 14 99
- Terre des Hommes
19 cours Blossac
85100 Les Sables
d'Olonne
- 86 - Vienne**
• Artisans du Monde
et Orcades
12 rue des Carmélites
86000 Poitiers
Tél : 05 49 41 49 11
- Terre des Hommes
Arlette Senon,
18 rue de la Plaine
87000 Poitiers
Tél : 05 49 45 05 39
- Cimade
Jean-Louis Fourcaud,
66 rue T. Renaudot
86000 Poitiers
Tél : 05 49 41 29 84
- Artisans du Monde
Place du Marché
86700 Couhé
- 87 - Haute-Vienne**
• Artisans du Monde
37 rue de la Boucherie
87000 Limoges
Tél : 05 55 32 58 76
- 88 - Vosges
• Artisans du Monde
c/o C. Baillé,
Rouve la Chêlève
88170 Chateaux
Tél : 03 29 94 56 31
- 90 - Territoire-de-
Belfort**
• Artisans du Monde
8 rue Saint Antoine
90000 Belfort
Tél : 03 84 55 09 62
- 91 - Essonne**
• Artisans du Monde
32 allée Jean Rostand
91000 Evry
Tél : 01 60 78 55 00
- Terre des Hommes
Chantal Loizillon,
10 rés. de Villebon
91140 Villebon-sur-
Yvette
Tél : 01 60 14 15 35
- Cimade
Foyer international de
Massy
80 rue du 8 mai 1945
91300 Massy
Tél : 01 60 13 58 90
- Artisans du Monde
2 rue Descartes
91440 Bures/Yvette
Tél : 01 60 28 64 61
- 92 - Hauts-de-Seine**
• Artisans du Monde
9 villa cour Creuse
92140 Clamart
Tél : 01 40 91 97 46
- 93 - Seine-Saint-Denis**
• Fédération Artisans
du Monde
4 rue Franklin,
93200 Saint-Denis
Tél : 05 63 43 16 57
- Terre des Hommes
France
4 rue Franklin
93200 Saint-Denis
Tél : 01 48 09 09 76
- Peuples Solidaires
4 rue Franklin
93200 Saint-Denis
Tél : 01 48 09 30 90
- Terre des Hommes
Nella Maison,
9 rue des Alpes
93000 Bobigny
Tél : 01 48 32 26 06
- Andines,
61 avenue Victor Hugo
93500 Pantin
Tél : 01 48 10 08 54
- 95 - Val d'Oise**
• Terre des Hommes
Christian Marchio,
15 chemin du Puits Vert
95000 Cergy
Tél : 01 30 38 35 84
- La Case
21 rue du Four Gaudon,
BP 25
95440 Ecouen
Tél : 01 39 92 57 32
- Artisans du Monde
c/o Aux enfants de la
Chance
CC Art de Vivre
95610 Eragny
Tél : 01 30 37 74 13
- Frères des Hommes
c/o Nadine Giroi,
16 rue des Dentellières
95570 Bouffemont
Tél : 01 39 91 58 69
- 97 - La Réunion**
Terre des Hommes
Jean Linon, Collège de
Jamaïque, 21 Le Chaudron
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 02 62 28 12 15
- Belgique**
• Peuples Solidaires
11 av des Alliés
6000 Charleroi
Tél : 32 7130 12 48



NORD-SUD

BIRMANIE : ARRESTATIONS

Daw Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la Paix, assignée à résidence, a pris l'habitude de rencontrer les opposants au régime totalitaire de Birmanie chez elle. La police birmane essaie d'empêcher les rassemblements devant sa maison qui ont lieu traditionnellement le week-end en arrêtant les passants au petit bonheur la chance. Lors du dernier week-end de septembre, au moins 559 personnes ont été arrêtées et seulement 88 ont été relâchées après le week-end. Daw Aung San Suu Kyi a déclaré à la presse "le niveau de réponse de la junte reflète toujours l'intensité de leur peur et de leur nervosité". Ce week-end marquait le 8ème anniversaire de la naissance du NLD, la ligue nationale pour la démocratie, qui avait remporté les élections en 1990 avec plus de 80 % des sièges, élections annulées par la junte au pouvoir. Alors que commence l'année du tourisme en Birmanie, Daw

Aung San Suu Kyi appelle au boycott de son pays. Pour en savoir plus : *Info-Birmanie, 14 passage Dubail, 75010 Paris, tél : 01 40 35 06 98.*

PEROU : GUERRE DE L'EAU

La ville de Tacna, dans le sud du Pérou, manquant d'eau, le gouvernement a mis en place un système de puits pour détourner des cours d'eau vers la ville. Conséquence : les communautés rurales voient le désert apparaître, les animaux et les cultures souffrent, condamnant les paysans à quitter leur terre pour aller s'entasser dans les bidonvilles de Tacna où ils consomment de l'eau... ce qui nécessite de nouveaux puits. Pour stopper ce cercle vicieux et la désertification de toute une région, les communautés indiennes aymaras demandent la fermeture immédiate des puits mis en place depuis 14 ans. Des accrochages sérieux ont déjà eu lieu avec l'armée. Une association de soutien s'est mise en place en France : *Association Aymara, 6 rue Chevreul, 75011 Paris.*

LE WWF RECONNAIT LE DROIT DES PEUPLES INDIGENES

Mis en cause dans sa politique de conservation de la nature par plusieurs organisations tiers-mondistes (voir Silence n°210), le WWF, fonds mondial pour la nature, a réagi positivement en rencontrant cet automne à Genève le Panel intergouvernemental sur les Forêts et en rédigeant une charte respectant les droits des peuples indigènes. Avouant que des abus ont eu lieu lorsque les négociations se sont passées entre le WWF et certains gouvernements, le WWF a adopté une déclaration reconnaissant la responsabilité des peuples indigènes dans la cogestion d'inventaires biologiques et ethnobotaniques, dans les programmes d'évaluation, dans la définition des critères locaux utilisés dans les études d'impact et — point le plus important — le WWF reconnaît aux peuples indigènes leur droit de veto. (source : Panda Nouvelles, revue du WWF Suisse, 3ème trimestre 1996)

GUYANA : INDIENS CONTRE MINES

Les Indiens Carib avaient obtenu en 1977 la reconnaissance d'un district indien dans la région de Baramita, à proximité de la frontière vénézuélienne, mais aucun titre de propriété ne leur avait été remis. Aujourd'hui, les 2500 habitants de cette région voient leurs forêts menacées par l'ouverture de concessions minières accordées par le gouvernement à la compagnie canadienne Canarc, la compagnie australienne BHP, et d'autres compagnies comme Coast Mountain, Roraima Gold Corporation, Golden Star Resources, Placer Dome, Toscana... Cela a déjà comme conséquences l'introduction de maladies, la pollution de l'eau et une déforestation accrue. Il s'agit de mines d'or et de diamants. Des milliers de mineurs brésiliens ont envahi la région sans aucun contrôle amenant drogues, alcool et viols. Survival International a lancé une campagne de lettres en direction du président du pays. *Contact : Survival International, 45 rue Faubourg du Temple, 75010 Paris*

ANDINES : RECHERCHE D'ASSOCIÉS

Andines est une entreprise indépendante qui depuis 1987 importe et diffuse des produits artisanaux d'Amérique Latine en cherchant à respecter un "commerce équitable". Elle travaille en relations avec 130 coopératives ou ateliers de 8 pays. Elle emploie six personnes. Après des années de mises en place qui se sont traduites par un déficit, depuis 1994, l'entreprise est enfin bénéficiaire (de 88 000 F en 1995 pour un chiffre d'affaires de 3,3 millions de francs). Avec un fort taux de croissance (+7 %), l'entreprise dont le capital est limité (425 000 F) rencontre des problèmes de trésorerie (il faut avoir des stocks de plus en plus importants pour faire face à la demande) et elle cherche donc de nouveaux associés pour augmenter son capital (+ 150 000 F espérés). Si cela vous intéresse, Andines peut vous envoyer un dossier chiffré de ses activités. *Contact : Andines, 61 avenue Victor Hugo, 93500 Pantin, tél : 01 48 10 08 54.*

ANNONCES

OBJECTEURS

- *Entr' Aids, 19 rue Auguste Payant, 69007 Lyon, tél : 04 78 72 77 00*, association de coordination de soins à domicile pour les personnes touchées par le SIDA cherche un objecteur pour février 1997, ayant une bonne connaissance des implications sociales et psychologiques liées à la maladie, tolérance à l'égard des minorités (homosexuels, toxicomanes...), adaptable, polyvalent pour un poste d'assistant administratif, coordination des actions des bénévoles de l'association.
- *Le mouvement de culture bio-dynamique, 5 place de la Gare, 68000 Colmar, tél : 03 89 24 36 41*, cherche un objecteur pour travail de secrétariat (renseignements à donner, envois de livres...), présence sur les salons et les foires bio et éventuellement participation à la réalisation d'une revue. Intérêt pour l'agriculture biologique et bio-dynamique. Envoyer CV et lettre de motivation.

RENCONTRES

- Univerf est une association créée pour favoriser la rencontre (amitiés ou conjoints) entre personnes orientées vie saine, écologues, végétariens... Plus de 500 abonnés toutes régions. Documentation contre enveloppe timbrée à : *Univerf, 27 rue du Commerce, 79160 Coulonges/Autize.*

VILLEGIATURES

- L'Escapade réunit ceux qui aiment les balades en petit groupe dans une nature libre et sauvage, ceci sans esprit de compétition. Elle vous propose 4 jours de randonnée en skis de fond, dans le Vercors, du 26 au 30 décembre avec campement sous tente et portage du sac. Prix modique. Renseignements : *L'Escapade, Au Village, 25210 Barboux, tél : 03 81 43 83 73.*
- *Regard, association 1901*, vous propose de découvrir gastronomie sauvage, survie douce, faune montagnarde, mycologie, le monde la nuit... au cours de séjours randonnées et découverte du milieu. Bouffe bio et/ou du terroir. Encadrement avec accompagnateur BTS protection de la nature. Séjours de survie douce pour les plus démunis (SDF, RMI...). *Contact : Alexandre Segard, Association Regard, Les Malineries, 15800 Thiezac, tél : 04 71 47 03 00.*

RECHERCHE

- Urgent, ferme Pioch Redon cherche femme polyvalente pour accueil, secrétariat, ménage, fromage et un chervier polyvalent agriculture et bricolage, logés nourris, argent de poche. Renseignements : *Monique Marc, 34700 Les Salces Saint Privat, tél : 04 67 44 70 73.*

Les annonces de Silence sont gratuites pour les offres d'emplois et pour les postes d'objecteurs. Pour les autres rubriques, elles sont réservées aux abonnés : joindre un bandeau d'expédition ou un chèque correspondant à un abonnement. Pour passer une annonce domiciliée au journal, joindre en plus, un chèque de 30 F. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe timbrée, écrire au crayon le numéro de l'annonce sur l'enveloppe puis glisser le tout dans une autre enveloppe que vous envoyez à Silence.



TURQUIE : LES MERES DU SAMEDI

Plus de 400 cas de disparitions ont eu lieu à Istanbul depuis 1990. Les personnes qui disparaissent sont des jeunes affichant leur sympathie pour la cause des Kurdes. Reprenant la méthode des "folles de Mai" qui en Argentine tournaient sur une place centrale pour dénoncer les exactions des Escadrons de la Mort, des mères de disparus se réunissent tous les samedis à midi depuis mai 1995, devant un lycée de la partie européenne d'Istanbul, pour demander à l'Etat turc des nouvelles de leurs enfants disparus.

Le 26 octobre, une délégation d'Amnesty International est venue participer à la 71ème manifestation de ces femmes.

TCHAD : DILEMME DE FEMME

Zara Mahatma Yacoub, journaliste et réalisatrice, a provoqué la colère des autorités religieuses pour avoir réalisé un film intitulé "Dilemme de femme" et qui aborde la question de l'excision. Ce film a été diffusé sur la télévision tchadienne. Même si dans le film on ne voit ni le visage, ni le sexe de la femme excisée, le montage montre l'intégralité d'une cérémonie familiale insérée ensuite dans un film joué par des acteurs. L'imam Houssein Hassan a lancé une fatwa contre la réalisatrice.

Dans l'ensemble, la presse tchadienne a soutenu Zara Mahatma Yacoub. Le Haut conseil à la communication a refusé la diffusion d'une déclaration de l'imam estimant qu'il s'agissait d'un véritable appel au meurtre. Le film a depuis été primé

au festival panafricain du cinéma de Ouagadougou, il a obtenu les prix "Club du Sahel", "Image de femmes" et "Meilleur documentaire" à Montréal.

Idriss Déby, Prédident du pays, poussé par la communauté internationale, a promulgué une loi le 9 avril 1994 qui prévoit la possibilité de créer des radios-libres.

Avec le soutien de nombreuses associations tchadiennes, Zara Mahatma Yacoub a demandé au gouvernement tchadien l'autorisation de créer une radio-libre, estimant que — la population étant analphabète à 80 % — c'était le meilleur moyen de faire circuler l'information. Cette radio devrait être largement ouverte aux femmes. (source : Institut Panos, juin 1996)

POLICIERES SANS BAVURE

C'est en 1975 que sont arrivées les femmes dans la police française. Aujourd'hui, il y en a 31 000 soit 15 % des effectifs.

L'arrivée des femmes a provoqué une augmentation notable du nombre de plaintes pour viol, les victimes trouvant enfin à qui parler.

Enfin, selon les statistiques de la police des polices, on ne compte aucune bavure où une femme soit impliquée. Mieux, on constate que la présence des femmes dans les postes de police a fait considérablement baisser les passages à tabac et autres "accidents dans les escaliers" si fréquents auparavant.

Il semble donc que les femmes en uniforme aient une meilleure vision de leur travail de "rétablissement de la paix" que leurs collègues masculins. (source : Courrier International du 3 octobre 1996)

BOYCOTT DE NESTLÉ !

Après avoir longuement occupé la rubrique "Nord-Sud" pour ses distributions de lait en poudre dans les pays du Sud, Nestlé est de retour à la rubrique "femmes". La cause ? La dernière publicité pour le chocolat "Suchard" ("*vous avez beau dire non, on entend oui*") qui joue sur l'ambiguïté avec le désir sexuel. Des féministes ont décidé de réagir en éditant une affiche "**Quand c'est non, c'est non !**". Cette affiche est disponible auprès de : *Des Féministes, 1 rue Coyssevox, 69001 Lyon.*

ASSISES NATIONALES POUR LES DROITS DES FEMMES

Les 5 et 6 octobre, environ 150 femmes — et hommes

— venant de seize villes de France et de toute la région parisienne se sont retrouvées à Paris pour préparer les Assises nationales pour les Droits des Femmes qui se tiendront à Paris les 15 et 16 mars prochains. Il a été décidé d'organiser des assises régionales d'ici le mois de janvier qui aborderont de nombreuses questions : remise en cause des droits sociaux par le gouvernement, offensive de l'extrême-droite, engagements aux côtés des exclu-e-s, défense du service public, défense des droits à l'IVG, droits des femmes dans les domaines du logement, du travail, de la santé, de l'éducation, de la citoyenneté...

Pour en savoir plus : *Collectif national pour les droits des femmes, c/o CADAC, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris, tél : 01 43 56 36 48.*

AFGHANISTAN : FEMMES ENFERMÉES

La montée en puissance des Taliban en Afghanistan, des intégristes religieux que même l'Iran condamne, provoque une récession de la condition des femmes à un niveau rarement atteint : fermeture des écoles pour les filles, interdiction de travail pour les femmes, interdiction de sortir dans la rue sans être totalement voilées, lapidation pour les contrevenantes... Aujourd'hui, dans les rues de Kaboul, il n'y a que des hommes et les femmes sont séquestrées dans leurs maisons. Amnesty International a protesté contre ces violations des droits de... l'homme, mais également contre l'emprisonnement de nombreux civils, adultes ou enfants. *Contact : Amnesty International, 4 rue de la Pierre Levée, 75553 Paris. Tél : 01 49 23 11 11.*





ENVIRONNEMENT

PETITES PHRASES

"Le progrès semble proportionnel à notre faculté de transformer rapidement une matière première en déchet. Cela explique que les peuples dits primitifs, respectueux de la nature par admiration et par nécessité de survie, semblent peu évolués"

Paul Connett, spécialiste américain des dioxines, conférence sur les déchets à l'invitation de Greenpeace.

HAUTE-LOIRE : MAISON DE LA NATURE ET DE LA PECHE

La lutte contre le barrage de Serre de la Fare a débouché sur un projet de restauration d'une maison qui devait être engloutie. Cette ancienne ferme du XIXème siècle a été rachetée en 1994 par SOS Loire Vivante et trois chantiers d'été ont permis de transformer l'ancienne bergerie en "Maison de la nature et de la Pêche". La restauration, qui a bénéficiée de l'aide de nombre de personnes au niveau local, a été faite dans le respect de l'architecture paysanne de la bâtisse. Elle doit servir à accueillir des randonneurs, des artistes, des naturalistes, des pêcheurs, des classes vertes... La première phase des travaux a été financée par des subventions (200 000 F), des aides de la Fédération de pêche (200 000 F) et par une souscription (200 000 F amenés par 700 souscripteurs). Pour démarrer une deuxième phase de travaux (avec entre autres la mise en place d'une installation photovoltaïque), une nouvelle souscription est lancée pour trouver 500 000 F. On peut participer en envoyant un chèque à : SOS Loire Vivante, 8 rue Crozatier, 43000 Le Puy-en-Velay, tél : 04 71 05 57 88.

DES RIVIERES DE MOTS

Le réseau européen des rivières (ERN, European Rivers Network) lance un

concours de dessins autour de deux rivières : la Loire et l'Elbe. Ce concours est ouvert aux scolaires et aux enfants. Premier prix : un

FRANCE-NATURE ENVIRONNEMENT N'EST PAS CONTENT

Enfin, on se réveille à France-Nature-Environnement !

Après tout, cela ne fait que quelques années que nous dénonçons dans Silence un certain nombre de dérives au sein de cette fédération qui regroupe l'essentiel des associations d'environnement de terrain. Notre premier accrochage remonte à mai 1990 (n°133) quand Silence dénonçait l'accord passé avec le GECOM pour faire l'Opération Pélican (récupération de bouteilles en plastique, voir le rappel des faits dans Silence n°205 de juin 1996).

Le président de France-Nature environnement, Lionel Brard, nous précise à ce sujet que FNE ne fait pas partie d'un "comité d'observation mis en place par des industriels adhérents à Eco-emballage" (Silence n°205) mais fait partie de la Commission consultative des emballages, créée par décret ministériel, où siègent aux côtés d'élus, de représentants de l'administration et d'industriels, trois représentants d'associations de consommateurs et trois représentants d'associations de protection de l'environnement : FNE, Amis de la Terre et MNLE (ce dernier est d'inspiration communiste).

Lionel Brard ne répond malheureusement rien sur le devenir de la motion votée par FNE concernant les bouteilles en plastique. Cette motion votée à la demande de nombreux groupes adhérents, suite à la campagne de Silence, rappelait que "FNE se réserve le droit et le devoir de demander l'interdiction du PVC (...) si au moins 70 % de la production des bouteilles n'est pas recyclée intelligemment dans un délai de 5 ans". L'article de juin de Silence relayait un rapport ministériel chiffrant

ce recyclage aujourd'hui à 0,5 %.

Lionel Brard nous demande ensuite de publier le rectificatif suivant :

"Mise en cause gravement dans le numéro de Silence d'octobre 1996, France Nature Environnement se doit de rectifier les propos tenus dans un article non signé. Pierre Bouquet n'a jamais dans aucun journal annoncé son intention de monter un réseau de correspondants en faveur des incinérateurs. Il a réclamé au nom de la démocratie participative. L'installation d'une CLIS auprès de chaque unité de traitement des déchets, ce qui n'est d'ailleurs que l'application de la loi.

Notre réseau de correspondants associatifs défend la politique définie par FNE depuis longtemps : réduction à la source, collecte sélective, recyclage, compostage des déchets organiques et seulement à la fin du cycle, incinération (avec bien entendu récupération d'énergie et dans des usines conformes) ou mise en décharge. Nos associations se sont battues pour que les Plans départementaux d'élimination des déchets ménagers correspondent bien à cette politique. Malheureusement, le lobby des industriels a bien souvent été le plus fort.

Quand au budget de France-Nature-Environnement, il a été examiné, discuté et voté en Assemblée Générale le 21 avril 1996. Les associations adhérentes le connaissent. Il a été envoyé, en application de la loi, aux ministères de l'Environnement, de la Jeunesse et des Sports et de l'Intérieur".

Lionel Brard s'étonne que nous n'ayons pas pris contact avec Pierre Bouquet directement. Nous l'avons fait (pas

voyage aux Etats-Unis. Les œuvres doivent arriver avant le 27 février 1997 à : ERN, "Des rivières de mots", c/o SOS Loire Vivante, 8 rue Crozatier, 43000 Le Puy, tél : 04 71 02 08 14.

BOUCHES-DU-RHONE : LES PLATRIERES DE ROQUEVAIRE

La ville de Roquevaire, à 10 km au Nord d'Aubagne, a connu dès 1822 une exploitation de ses sous-sols pour en tirer le gypse nécessaire à la fabrication du plâtre.

pour la phrase citée ici, mais pour la préparation de l'article du mois de juin), c'est ainsi que nous avons récupéré le téléphone indiqué en fin d'article.

C'est effectivement nous qui avons écrit "en faveur" des incinérateurs car c'est la conséquence logique de la phrase citée sinon que veut dire "cela permet à l'industriel de se faire mieux accepter par le voisinage" ?

Concernant les balles de lavage (même numéro), FNE nous demande de publier le rectificatif suivant :

"Le représentant de FNE s'est abstenu lors de la définition des critères d'attribution pour les balles de lavage à la commission des éco-labels et aucun éco-label n'a été attribué".

Nous avons déjà dit l'ambiguïté de ces labels qui font croire aux consommateurs qu'il y a une démarche écologique liée à cette attribution alors qu'il s'agit de déterminer le produit le moins nocif actuellement sur le marché. Participer à l'attribution de ces labels sans avoir la capacité de faire entendre son propre message au niveau du grand public revient, malheureusement, à donner une caution à une pratique commerciale douteuse.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous critiquons France-Nature-Environnement. Nous sommes nombreux à Silence à être ou avoir été militant dans une association adhérente. Globalement, le travail de la FNE est indispensable, toutefois, force est de constater qu'un certain nombre d'administrateurs ont "compromis" la fédération avec des projets douteux en pensant que cela permettrait de surmonter les difficultés financières rencontrées.

L'exploitation s'est poursuivie jusqu'en 1971 et aujourd'hui certaines mines sont transformées en champignonnières. En juin 1995, un rapport d'un géologue annonce le risque d'effondrement des galeries sur plusieurs hectares. Ceci entraîne la fermeture d'une rue et l'évacuation de 25 personnes qui, selon le Préfet, devrait être indemnisées par la Loi Barnier pour risque naturel. Une version que conteste une association de défense de l'environnement : il ne s'agit pas d'une cause naturelle, mais d'une exploitation industrielle et les tréfonds sont la propriété de Lafarge Plâtre qui les détient jusqu'en 2022. Autre responsabilité mise en cause : le passage de l'autoroute A52 dont un rapport du CETE indique qu'elle passe au-dessus d'anciennes parcelles exploitées. La champignonnière étant en liquidation judiciaire, c'est actuellement la municipalité qui finance le pompage de 400 m³ d'eau par nuit pour éviter l'effondrement. L'association RADHEE demande que Lafarge, en tant que

propriétaire paie les frais actuels au lieu que ce soit le contribuable.

Contact : *Roquevaire Association Défense de l'Habitat, Environnement et Economie, RADHEE, 32 rue du Calvaire, 13360 Roquevaire, tél : 04 42 04 29 52.*

BRETAGNE : ACTION POUR LA QUALITE DE L'EAU

Depuis une vingtaine d'années les associations d'environnement et de consommateurs dénoncent la pollution de l'eau par les épandages des élevages hors-sol. Des mesures ont bien été prises mais une amnistie a été décrétée par l'Etat pour tous les éleveurs qui n'étaient pas en règle avant le 1er janvier 1994. Conséquence, les consommateurs vont devoir payer — par leurs factures — environ 8 milliards pour des travaux réalisés pour respecter les normes sanitaires. Cette aide à la mise en conformité des installations va profiter le plus à ceux qui ont le plus triché puisqu'il n'y a

pas de plafonnement de l'aide. Enfin, les moyens de contrôle sont dérisoires : en dix ans, moins de 9 % des exploitations feront l'objet d'une visite. Non seulement l'eau en Bretagne est polluée par les nitrates, mais maintenant, ce sont les pesticides qui ont atteint les nappes phréatiques. Un collectif appelé "Eau pure" regroupant de nombreux groupes environnementaux, consommateurs, syndicaux... (FAPEN, SEPNEB, GEPN, UFC, CSF, UFAL, ASSECO CFDT, CEDAPA, ARPE...) s'est mis en place pour organiser une opération de rétention de la redevance d'eau. Il est demandé à chaque Breton de prélever 50 F sur chacune de ses factures et de les reverser sur un compte bloqué du collectif en indiquant aux pouvoirs publics que ce refus de paiement vise à obtenir la mise en place d'une autre politique que le cycle pollution-dépollution actuel.

L'argent sera bloqué jusqu'à satisfaction et ensuite remboursé à chacun pour qu'il régularise ses factures. Pour connaître exactement la procédure à suivre, il faut prendre contact avec : *Eau Pure, 10 Bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc, tél : 02 96 62 06 40.*

PAYS BASQUE : RANDONNEE INTERDITE

En octobre 1995, M. Accoceberry, maire de Larrau (Pyrénées-Atlantiques) a pris un arrêté municipal interdisant la randonnée et les sports aériens pendant la période de chasse. Un an après, cet arrêté a été renouvelé à partir du 15 septembre. Les associations de randonneurs, de protection de la nature... n'ont pour le moment pas réussi à faire annuler cette décision. Afin que cet arrêté ne constitue un précédent dangereux, l'association Organbidexka Col libre lance un appel au niveau national pour mener une campagne pour l'annulation de cette interdiction. Un premier rassemblement a eu lieu le 26 octobre dernier au Col d'Organbidexka, col loué par les naturalistes et seul col du pays basque protégé des chasseurs. D'autres actions devaient suivre. *Renseignements : OCL, 11 rue Bourgneuf, 64100 Bayonne, tél : 05 59 25 62 03.*

POUBELLE HISTORIQUE

Par arrêté du 7 mars 1884, le préfet de la Seine, Eugène Poubelle, rappelle que les récipients de doivent pas dépasser 120 litres, qu'il est interdit d'y mettre les gravats et les déchets de jardin ainsi que les résidus industriels et commerciaux, que des récipients spéciaux doivent être prévus pour les débris de verre et de vaisselle ainsi que pour les chiffons. En 1896, l'usine de broyage de Saint-Ouen collecte les déchets de jardins pour en faire du compost agricole. Un siècle plus tard, les récipients sont devenus des poubelles et nos élus redécouvrent les vertus de la collecte sélective. (source : ASDER)



VINGRAU : REBONDISSEMENTS

La cour d'appel de Bordeaux a annulé le 3 juillet dernier le permis de construire accordé à l'usine Omya et a donc donné raison aux opposants (voir Silence n°201). Ceux-ci ont montré l'oubli dans l'enquête de la présence de plantes rares. Le projet d'exploitation de carrières semblait donc devoir tomber à l'eau. La société Omya a déposé, début septembre, une nouvelle demande de permis de construire identique à celui annulé par le tribunal de Bordeaux et, en attendant, comme la loi le tolère, elle continue ses travaux de "stabilisation" du site que l'on peut faire avant toute autorisation.

CANAL RHIN-RHONE : BATAILLE EN COURS

D'un côté, Raymond Barre, pro-canal, lance; le 9 octobre, un ultimatum au gouvernement pour que soient mises en place les procédures d'expropriation sur le tracé de l'hypothétique canal Rhin-Rhône... projet lancé il y a une vingtaine d'années par le premier ministre de l'époque, Raymond Barre.

De l'autre, les élus du Conseil général du Territoire de Belfort votent une motion dénonçant l'inutilité du canal et demandent le transfert des fonds pour améliorer les liaisons ferroviaires et routières existantes.

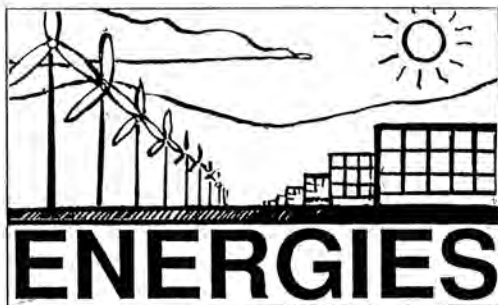
Le Conseil de l'agriculture de Franche-Comté dénonce le mépris des pro-canal concernant les contraintes que posent la réalisation d'un tel ouvrage. Les syndicats agricoles (Confédération paysanne, CDJA alsaciens et franc-comtois) ont aussi pris position contre le projet.

Enfin, dans les ministères, les technocrates freinent des deux pieds : DATAR, Ponts-et-Chaussées... dénoncent le gaspillage financier.

Le 30 octobre, un haut responsable du ministère des Transports interrogé sur la liaison TGV Rhin-Rhône a glissé au passage que son ministère était réticent à soutenir le canal Rhin-Rhône, un projet qui n'est plus d'actualité.

La déclaration d'utilité publique prolongée deux fois depuis 1978... sera caduque en 1998. Si les opposants tiennent jusqu'à cette date, il y a fort à parier que le projet s'enlisera, car une nouvelle enquête, revue avec les nouvelles directives européennes sur l'environnement, sonnerait le glas de ce projet destructeur.

Contact : *Saône et Doubs Vivant, 3 rue Beauregard, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 30 72.*



SUISSE : 14000 CHAUFFE-EAU SOLAIRES

Début septembre, la compagnie vaudoise d'électricité a écrit à ses abonnés pour leur proposer de changer de chauffe-eau au profit d'un modèle solaire fiable. La CVE espère convaincre la moitié des foyers - soit 14 000 familles - d'adopter cette formule. Objectif pour la compagnie : faire baisser la consommation d'électricité aux heures de pointes

et grâce à des systèmes de programmation compléter l'apport solaire par de l'électricité aux heures creuses (la nuit). La CVE n'entend pas subventionner l'énergie solaire, mais propose une indemnité équivalente à un changement de chauffe-eau classique, le reste restant à avancer par le client. Des élus ont demandé au canton de Vaud d'aider à l'avance financière nécessaire (l'installation tout compris coûte environ 10 000 FS soit 40 000 FF).

GESTION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Pour la 4^{ème} année, le GRETA Hautes-Pyrénées et le CIEN de Tarbes organisent un stage "gestion des énergies renouvelables" destiné à former des techniciens généralistes des énergies renouvelables. Le stage comporte 600 heures dont 405 au centre et 195 heures en entreprise. Il se déroulera du 6 janvier au 30 avril 1997. Il s'adresse soit à des salariés dans le cadre de la formation entreprise ou en congé individuel de formation soit à des demandeurs d'emploi porteurs d'un projet professionnel en relation avec les énergies renouvelables. Il est demandé un bac scientifique ou une expérience professionnelle significative dans le secteur. Dossiers de candidatures à demander à : CIEN, ZI Bastillac Nord, 65000 Tarbes cedex, tél : 05 62 93 93 13.

FONDS DE PLACEMENT ENERGIES RENOUVELABLES

Alors que se multiplient les possibilités de développement des énergies renouvelables, le problème du financement reste un frein important. Pour amener du capital dans des sociétés qui se créent dans ce domaine, Alterfi, association déjà à l'origine du lancement du fonds commun de placement "Génération Banlieue", membre du REAS, réseau pour une économie alternative et solidaire, envisage maintenant de lancer un autre fonds sur le thème des énergies renouvelables.

Ceux que cela intéresse peuvent prendre contact avec : Alterfi, 61 rue Victor Hugo, 93500 Pantin, tél : 01 48 46 90 65.

AUTRICHE : VERS L'AUTONOMIE ÉNERGETIQUE

Dès les années 70, la population autrichienne s'inquiétait de sa dépendance énergétique. En 1979, elle renonçait par référendum à l'énergie nucléaire. Depuis, le pays s'est lancé à fond dans le développement des énergies renouvelables et tout particulièrement dans l'exploitation raisonnable de la filière bois. L'objectif fixé pour l'an 2000 est d'atteindre 50 % de production issue d'énergies renouvelables. Et cet objectif pourrait même être dépassé. Depuis le référendum de 1979, environ 12 500 petites chaufferies de moins de 100 kW ont été construites, plus de 1850 dans la tranche 100 à 1000 kW et 223 font plus de 1000 kW. Le développement de la filière bois-énergie est sous la responsabilité du ministère de l'agriculture. Dernière innovation en date : une chaufferie mixte solaire-bois construite en 1994 à Tschantshendorf (en photo), commune de 700 habitants, près de Güssing, dans la province de Burgenland. La totalité du toit a été conçue dès l'origine en capteurs solaires. Cette chaufferie alimente un réseau de chaleur auquel sont reliées les maisons de

la commune. En hiver, le solaire complète le bois et assure un quart des besoins en eau chaude. En été, le solaire seul assure les besoins en eau chaude sanitaire. Sur l'année, le solaire permet d'économiser environ un tiers du bois. Une particularité de cette installation — comme beaucoup d'autres en Autriche — est qu'elle fonctionne sans aucun salarié. Les habitants de la commune ont constitué une coopérative et le travail est partagé entre tous, le travail fourni, le matériel prêté ou le bois donné à la chaufferie est ensuite déduit de la facture énergétique de ceux qui participent. La chaufferie fonctionne automatiquement et ne demande que 2 heures de manutention tous les quinze jours. La surveillance est automatisée, 3 coopérateurs ont leur téléphone relié à un système d'alarme. L'installation a coûté environ 5 millions de FF dont 1,3 million pour la partie solaire. La coopérative a bénéficié d'une subvention gouvernementale de 50 % et le reste a été emprunté. Cha-



que coopérateur a pris à sa charge ses frais de raccordement au réseau de chaleur (environ 40 000 F). A l'arrivée, la facture énergétique s'élève actuellement à 6 à 7000 F par an par maison, facture qui diminuera considérablement au bout de dix ans, à la fin du remboursement des emprunts. Le bon fonctionnement de cette installation a donné des idées à d'autres communes et 6 autres chaufferies solaire/bois sont actuellement en construction dans la même province. L'apport solaire permettant d'économiser le bois, cela permet évidemment d'augmenter le nombre de chaufferies.

La région de Güssing n'en reste pas là : le bois ayant des limites, des essais de production de bio-gaz à partir de différents matériaux sont à l'essai : à partir de plantes fourragères, à partir de déchets organiques des industries agro-alimentaires, à partir des déchets ménagers... Ce biogaz pourrait servir également à de multiples usages (carburants...). Agissant de manière très décentralisée du fait de l'éloignement des villages, la région de Güssing espère être la première région totalement autonome en énergie d'ici l'an 2000.

(source : SOLAGRO Toulouse)

COMBIEN D'EMPLOIS PERDUS ?

Le mercredi 23 octobre, le Comité Malville de Lyon a tenté d'envahir une agence d'EDF pour lui demander de justifier ses dépenses concernant Superphénix. L'action a échoué : l'agence a fermé ses portes, informée à temps par les renseignements généraux. Cela a toutefois été l'occasion pour les antinucléaires de remettre un document à la presse qui dresse une comparaison entre les emplois créés à Superphénix et ceux qu'on aurait pu créer avec la même somme en investissant dans d'autres sources d'énergie.

1 - Investir dans Superphénix. 700 emplois.

Avec 70 milliards de francs, EDF et ses partenaires étrangers ont réussi à créer entre 600 et 700 emplois et parviendra au mieux à produire pour 10 milliards d'électricité. Le surgénérateur laissera derrière des déchets radioactifs extrêmement complexes et dont personne ne sait actuellement comment on pourra les stocker. La neutralisation du sodium devenu radioactif ne sera pas non plus une mince affaire.

2 - Investir dans le photovoltaïque. 10 000 emplois

Forme d'énergie encore coûteuse, avec 70 milliards de francs, il est possible d'installer 2000 MW en micro-centrales de type Phébus raccordées au réseau, permettant une production de 2 milliards de kWh par an, qui au prix actuel de rachat par EDF avec le principe du compteur réversible (prix moyen de 0,5 F le kWh) rapporte 1 milliard par an et donc dix milliards en dix ans, soit la même somme que Superphénix. Mais au bout de dix ans, les installations photovoltaïques sont toujours en état de marche et peuvent encore fonctionner longtemps ; ces installations n'ont produit aucun déchet dangereux, ni aucune pollution (pas d'effet de serre) ; enfin, cela aurait permis la création de 10 000 emplois permanents pour le développement de cette filière.

3 - Investir dans l'énergie éolienne : 10 000 à 20 000 emplois

Actuellement, le marché des éoliennes est en plein développement et les prix sont devenus très compétitifs. Avec 70 milliards, on peut installer de manière plus ou moins décentralisée pour 7500 MW de puissance... soit de quoi remplacer avantageusement Superphénix et le 8ème du parc nucléaire français. Avec ça, la production est de 20 milliards de kWh soit un revenu au prix d'EDF de 0,30 F de 6 milliards par an. Au bout de 12 ans, les 70 milliards sont remboursés, entre 10 et 20 000 emplois ont été créés (selon la concentration des éoliennes), et les éoliennes sont encore en état de marche (on pense qu'elles peuvent durer 20 ans)... le bénéfice permet alors d'investir encore plus dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie... pour finir de sortir du nucléaire, et ceci sans pollution ni déchets.

4 - Investir dans les chaufferies au bois : 4 000 à 15 000 emplois

Une chaufferie de 3 MW coûte 6 millions de francs et crée entre 3 et 12 emplois. Avec 70 milliards de francs, on pouvait donc installer plus de 1000 chaufferies bois... ce qui est le scénario mis en place par l'Autriche au cours

des quinze dernières années. Cela aurait créé entre 4000 et 15 000 emplois et économiserait l'équivalent de 3 réacteurs nucléaires.

5 - Economiser l'énergie : plusieurs dizaines de milliers d'emplois

Avec 70 milliards, il aurait été possible de faire en sorte que toutes les maisons individuelles qui se sont construites depuis le début des travaux de Superphénix (soit 1 million de maisons en 20 ans) soient équipées de plancher solaire directe (économie de 50 % de la note de chauffage), soient bioclimatiques (solaire passif) et très bien isolées. Cela aurait créé des dizaines de milliers d'emplois dans le bâtiment, un secteur particulièrement touché par le chômage aujourd'hui. Les économies réalisées aurait permis d'économiser plus d'énergie que le maximum possible à Superphénix.

6 - On aurait pu se passer du nucléaire

Enfin, signalons que si l'on avait utilisé l'argent dépensé dans l'ensemble du programme nucléaire (entre 400 et 1000 milliards, sans ou avec la recherche), il aurait été possible de réaliser les points 2 à 5 simultanément et donc, depuis trente ans, de se passer entièrement de l'énergie nucléaire, d'économiser sur nos importations de pétrole, de faire baisser le prix des technologies de ces énergies renouvelables, de faire considérablement baisser la pollution et en particulier d'éviter la production de déchets nucléaires dont on ne sait plus aujourd'hui que faire. Enfin, on aurait considérablement facilité le maintien de l'emploi dans le domaine de l'énergie, on aurait favorisé la décentralisation de ces emplois permettant ainsi de lutter contre la désertification rurale. Au moment où l'on discute du renouvellement du parc nucléaire français, il serait peut-être temps de regarder ce que font nos voisins européens.





PETITES PHRASES

"Quand on mange encore des hamburgers après 30 ans, c'est que l'on n'a pas d'imagination et que l'on n'a pas atteint sa maturité sexuelle"

Willy Pasini, "Nourriture et Amour", Ed. Payot.

DE L'AMIANTE AUX AUTRES FIBRES

De multiples études sont en cours actuellement car une hypothèse semble se confirmer : les maladies provoquées par les fibres d'amiante pourraient être provoquées par bien d'autres fibres. Il semble que cela soit la taille et la forme des fibres qui soit à prendre en compte.

Parmi les fibres qui ressemblent à l'amiante : les poussières de céramique et de laine de verre. La céramique est souvent utilisée comme substitut à l'amiante, comme, par exemple dans le cas des freins de voiture... La laine de verre est surtout utilisée dans l'isolation.

INTERNEMENTS : UN MONDE FOU !

Entre 1980 et 1994, le nombre de personnes internées dans des établissements psychiatriques en France est passé de 22600 à 40600. En proportion cela fait cinq fois plus qu'en Grande-Bretagne ou deux fois plus qu'en Italie.

La France est le seul pays à avoir conservé un système purement administratif d'internement... ce qui est contraire à la résolution du Conseil de l'Europe du 12 avril 1994. Le Groupement information asiles demande l'application de cette résolution.

Contact : GIA, BP 172, 75622 Paris cédex 13. (source : L'Impatient, octobre 1996)

HEPATITE B : POUR UN MORATOIRE SUR LE VACCIN

Constatant de plus en plus de cas de personnes ayant des problèmes de santé après la vaccination contre l'hépatite B, un collectif de médecins s'est mis en place pour demander un moratoire sur les campagnes de vaccination. Il semble bien que ce vaccin favorise le développement de la sclé-

rose en plaque. La revue l'Impatient entend soutenir l'initiative des médecins et a lancé cet automne une pétition demandant également un moratoire.

Contacts :

• Signatures de médecins : Dr Jacques Lacaze, 197 bis rue Emile-Zola, 62800 Ilévin, tél : 03 21 45 77 77.

• Signatures individuelles : L'Impatient-Alternative Santé, 9 rue Saulnier, 75009 Paris, tél : 01 42 46 43 01.

TABAC : PROCES CONTRE UN EMPLOYEUR

Pour la première fois en France, le tribunal civil de Paris va devoir se pencher sur les droits des non-fumeurs victimes du tabagisme passif.

Entrée en 1977 à la Banque Française de l'Orient, Leila Ozeir, une jeune femme

d'origine libanaise, sportive et non-fumeuse, a commencé à se plaindre de la fumée de ses collègues en 1991 après l'entrée en vigueur de la loi Evin interdisant de fumer dans les lieux publics fermés. Elle envoie ensuite des certificats médicaux à la direction signalant qu'elle a une toux persistante probablement dû au tabagisme ambiant. La direction ne répond pas.

En 1994, l'hôpital Laënnec diagnostique un "carcinome bronchitique" dont elle décédera le 11 janvier 1995. La famille a décidé d'attaquer la banque en procès pour n'avoir pas prévu des locaux adaptés aux fumeurs afin de protéger les non-fumeurs. L'avocat, bien qu'un doute subsiste, demande également un dédommagement pour le cancer induit de la victime. Jugement le 20 novembre.

GREENPEACE CONTRE LES EXPERIENCES GENETIQUES

Le 10 octobre dernier, Greenpeace est intervenu en pleine campagne pour "neutraliser" un champ de soja génétiquement manipulé dans l'état d'Iowa. Pour la première fois, ce soja devait être commercialisé. Dénonçant l'ignorance totale des dangers possibles que ces nouvelles cultures font courir à l'homme et à l'environnement, Greenpeace a peint entièrement le champ avec une peinture non-toxique à base de lait, traçant un immense X de 30 mètres sur 15 par allusion à la série de science-fiction "X-Files". Cette coloration devrait rendre le soja in-commercialisable.



Malgré les protestations des consommateurs, des fabricants de produits alimentaires, des agriculteurs européens, les Etats-Unis ont décidé de se lancer dans la culture de soja génétiquement modifié qui sera utilisé dans des produits exportés en Europe : gâteaux, pain, margarine, pots pour bébés... Ce soja de la société Monsanto (celle qui avait conçu le fameux agent Orange de la guerre du Vietnam), est modifié pour résister au Roundup, un désherbant de la même firme. Ce soja contient pour cela les gènes d'un virus et d'une bactérie.

Les règlements européens permettent de refuser des organismes génétiquement manipulés, c'est pourquoi les sections européennes de Greenpeace mènent actuellement des campagnes en direction des ministres concernés leur demandant de faire appliquer les directives de protection de l'environnement et de la santé en vigueur.

Une pétition a été lancée début novembre, adressée au premier ministre de chaque pays et demandant l'application de l'article 16 de la directive européenne 90/220 permettant d'interdire l'importation en Europe d'aliments génétiquement modifiés.

On peut obtenir des feuilles de pétition auprès de : Greenpeace, 21 rue Godot de Mauroy, 75009 Paris, tél : 01 53 43 85 85.

VACHES FOLLES

PREDICTIONS DE RUDOLF STEINER

Dans notre numéro 208, nous reprenions une information parue un peu partout comme quoi Rudolf Steiner, le fondateur de l'anthroposophie, avait annoncé dès 1923 dans ses conférences le danger des farines animales. Cette information a été largement diffusée par les anthroposophes d'aujourd'hui. Or un de nos lecteurs, Jean Coulardeau, nous signale que cet avertissement n'avait rien de prophétique puisque à cette époque les farines animales étaient déjà largement répandues dans l'agriculture. Preuve à l'appui : le Larousse agricole de 1922 indique même les apports que procurent ces farines et les doses à utiliser selon qu'il s'agit de jeunes bovins, de vaches laitières ou de bovins à l'engraissement.

Le sang contaminé n'est pas à l'origine du SIDA. Les farines animales ne sont pas à l'origine de la maladie de la vache folle (sinon les vaches seraient folles depuis longtemps).

Comme le sang, les farines ne sont sans doute qu'un facteur de transmission de la maladie.

LA PISTE DES ORGANO-PHOSPHORÉS

Dans ce contexte, l'hypothèse comme quoi la maladie serait provoquée par l'activation du virus par le traitement contre le varron (voir même numéro de Silence) tient tout à fait la route.

Jean Coulardeau nous transmet des traductions des publications de Richard Lacey, professeur de microbiologie. Selon ce dernier, c'est en 1983 que commence en Grande-Bretagne, les campagnes pour éradiquer le varron et c'est en 1986 qu'apparaît la première vache folle. C'est en août 88 que les premières bêtes sont abattues.

Depuis, des cas d'encéphalite spongiforme ont été



Certains chercheurs britanniques pensent que la maladie de la vache folle est la conséquence du traitement contre le varron. Si cela se confirme, même les vaches bio pourraient être contaminées puisque la plupart des éleveurs bio acceptent les traitements obligatoires décidés par les autorités et celui-ci, dans de nombreux départements français, en est un.

recensés par les zoologues chez des chats, des cochons, des élans, des pumas, des guépards, des souris d'Inde, des ouistitis, des visons, des chèvres, des cerfs, des antilopes... et des autruches (seul cas concernant un non-mammifère, relevé au zoo de Hanovre). Les trois éléments à prendre en compte :

Le **varron** (en fait deux mouches distinctes) pond des œufs sur les pattes des bovins. Les larves migrent sous la peau pour ressortir sur le dos où elles provoquent une inflammation : l'hypodermose. Cette maladie rend la peau du bovin impropre à la tannerie.

Les autorités ont obligé en de nombreux endroits à traiter pour tuer la mouche. Deux traitements sont possibles : par l'ivermectine, un produit très rémanent qui tue de nombreux autres insectes ou par des organophosphorés mis en cause par Mark Purdey et avec lequel Lacey se déclare d'accord.

La **maladie de la vache folle** est la même que la tremblante du mouton ou de la chèvre observée depuis longtemps. La maladie provoque un dérèglement des **prions**, une protéine normalement présente dans le système nerveux.

Aujourd'hui, on pense qu'il y a une transmission de la maladie horizontale (au sein d'un troupeau) et verticale (des parents aux enfants). On suspecte la maladie d'être transmissible à l'homme.

La **maladie de Creutzfeldt-Jacob** serait donc la même maladie chez l'homme. Elle a déjà été observée dans deux cas : en Nouvelle-Guinée où une peuplade mange le cerveau des morts (le **Kuru**) et dans le cas des hormones de croissance pour les enfants atteints de nanisme (40 enfants morts en France). La difficulté à repérer cette maladie provient de son temps de latence : de 5 à 35 ans semble-t-il.

Pour détruire les prions, il faut les soumettre à une chaleur de 360° pendant une heure... ce qui n'est fait ni dans les farines animales, ni dans les gélatines (bonbons, maquillage, gélifiant en cuisine...).

A LA RECHERCHE DE LA VIANDE BIO

Le varron, comme tout parasite, profite de la faiblesse d'un organisme. On constate que plus les bovins vieillissent, moins il y a de varrons car ils développent des anticorps naturels. Par ailleurs, ce n'est pas parce qu'on

ne connaît pas d'utilité à cette mouche aujourd'hui qu'il n'y en a pas : elle est peut-être fondamentale dans un écosystème dont nous ignorons les mécanismes aujourd'hui. Plutôt que de chercher à le détruire, ne faut-il pas mieux chercher à favoriser des bêtes en bonne santé et donc remettre en cause l'élevage actuel ? C'est la démarche logique que devraient adopter les producteurs bio. Or, jusqu'à maintenant, comme pour le cas de la cicadelle (insecte parasite des vignes) tous les mouvements agro-bio ont accepté les traitements obligatoires, ce qui signifie que la plupart des vaches bios sont traitées. Exceptions : des refus de traiter ont eu lieu en Bretagne : un agriculteur a été condamné ; en Ariège le CIVAM-Bio a obtenu une dérogation de la préfecture. Dans certains départements, il n'y a pas encore d'obligations (Auvergne).

Jean Coulardeau, agriculteur, réfractaire aux traitements obligatoires, a réalisé une brochure sur le sujet que l'on peut lui commander contre 25 F franco : Jean Coulardeau, La Ribe, 43430 Les Vastres, tél : 04 71 59 53 43.



PETITES PHRASES

"Les problèmes écologiques d'aujourd'hui sont une conséquence directe des injustices sociales, et c'est en faisant disparaître ces dernières qu'on arrivera à la solution des problèmes de l'environnement". Serge Mongeau, "La belle vie", 1996.

USA : VERONICA JONES ARRETÉE !

Décidément l'affaire Mumia Abu-Jamal n'en finit pas de rebondir (voir Silence n°208). Après de longues recherches, les avocats du journaliste noir ont retrouvé le principal témoin du meurtre : Veronica Jones. Alors que celle-ci est venue au tribunal le 1er octobre dernier pour expliquer comment la police lui avait extorqué son témoignage, elle a été arrêtée à la barre, après deux heures d'interrogatoire... pour un chèque en bois vieux de deux ans !

Alors qu'en Belgique, le juge chargé de l'affaire Dutroux est dessaisi pour avoir mangé avec les parents des victimes, la Cour Suprême des Etats-Unis a rejeté la demande des avocats de Mumia Abu-Jamal de dessaisir le juge Sabo après que celui-ci ait déclaré que de toute façon, il ne reviendrait pas sur ses convictions. Une collecte de fonds est organisée pour payer les frais de justice.

Contact : Comité de soutien aux prisonniers politiques aux Etats-Unis, c/o Le Point du Jour, 58 rue Gay-Lussac, 75015 Paris, tél : 01 45 79 88 44.

TAIWAN : PREMIER DEPUTE VERT

Créé au début de l'année, le Green Party of Taiwan s'est présenté aux élections législatives le 23 mars der-

nier. Avec 6 %, il a obtenu un siège de député pour son porte-parole, Kao-Mon-Ting, un professeur d'informatique. Celui-ci après 17 ans d'exil était rentré au pays en 1987 après la fin de la loi martiale et l'ouverture à la démocratie. Il avait alors fondé un mouvement de défense de l'environnement qui a choisi de se transformer en parti vert au début de l'année. Le même jour, un référendum portant sur la construction d'un nouveau réacteur nucléaire a donné la majorité aux opposants. (source : Vert-Contact du 19 octobre 1996)

AUTRICHE : MONTÉE DE L'EXTRÊME-DROITE

La situation autrichienne est plus angossante que celle de la France. Les élections qui viennent de se tenir, le 13 octobre, pour les représentants au Parlement européen, donnent 29,1 % aux socio-démocrates (7 sièges), 29,6 % aux conservateurs (7 sièges), 27,6 % aux fascistes (6 sièges) et 6,5 % aux Verts (1 siège). Le parti fasciste, le FPÖ de Georg Haider, réalise ici le meilleur score de son histoire. Ce parti qui n'hésite pas à parler du "bilan social positif d'Hitler" dénonce l'Europe, revendique le Tyrol italien...

FINLANDE : STABILITE DES VERTS

Les Finlandais ont aussi voté pour leurs élus au Parlement européen. Le 20 octobre, les Verts ont obtenu 7,6 % des voix et un député européen : Heidi Hautela. Le même jour, les élections municipales donnent les Verts en légère baisse (6,3 % contre 6,9 % en 1992) mais avec un excellent score à Helsinki : 18,4 %. (source : Verts-contact du 26 octobre 1996)

LES COMMUNISTES FINANCÉS PAR LE PATRONAT

Les militants de base du Parti Communiste crient au scandale : Georges Marchais et Robert Hue sont mis en examen pour recel de pots-de-vin dans l'attribution de marchés publics dans de nombreuses communes.

Allons, allons, cessez de faire les naïfs ! Il y a longtemps que le PCF a été racheté par le patronat.

Pour s'en tenir à l'environnement, faut-il signaler que le bulletin du MNLE, mouvement national de lutte pour l'environnement, filiale du PCF, est financé par des mouvements aussi communistes que Rhône-Poulenc, Atochem, la Lyonnaise des Eaux et EDF.

C'est le même MNLE qui, pour remercier ses généreux sponsors, demande — en vrac — la poursuite du programme nucléaire, des barrages sur la Loire, le canal Rhin-Rhône...

LES VERTS CONTRE LE FN

Suite aux déclarations de Jean-Marie la Haine sur l'inégalité des races, les Verts ont réagi en estimant que le Front National s'était délibérément mis hors des valeurs de la République. Celle-ci est en effet fondée sur sa constitution dont l'article 1 dit "La communauté est fondée sur l'égalité et la solidarité des peuples qui la composent" et l'article 2 dit "La France (...) assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion".

Faisant ce constat, les Verts demandent au gouvernement de cesser de financer un parti politique qui ne respecte plus la démocratie. Une pétition a été lancée en ce sens.

Marie-Christine Blandin a ainsi demandé au Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais de retirer les représentations du FN au sein des conseils d'administration

MAMERE CHEZ LES VERTS ?

Noël Mamère, figure centrale du mouvement Convergence-Ecologie-Solidarité, veut bien rejoindre les Verts, mais il y met des conditions. Il demande une redéfinition des statuts des Verts qu'il juge trop démocratiques : il veut qu'on lui garantisse une des quatre places de porte-parole, ce qui n'est jamais acquis dans un groupe démocratique. Il propose pour cela un renoncement à la structure fédérale qui accorde aujourd'hui la place prépondérante aux régions et demande une plus grande autonomie de l'exécutif vis-à-vis du CNIR, la "chambre des députés" des Verts. Il demande également de renoncer à la parité hommes-femmes.

Au fait d'où vient Noël Mamère ? Ancien présentateur d'Antenne 2, proche du PS, il rejoint Lalonde lors de la création de Génération Ecologie. Déçu par le comportement du roi Lalonde qui lui fait de l'ombre, il rejoint la liste de Bernard Tapie aux élections européennes pour se retrouver député à Strasbourg. Il crée alors Convergence-Ecologie-Solidarité autour de sa personne et appelle à voter pour Lionel Jospin dès le premier tour contre la candidature de Dominique Voynet. Dans le genre arriviste, il a donc un CV en béton.

Il est soutenu dans sa démarche par Cédric Phillibert qui l'a rejoint après avoir été longtemps le bras droit de Brice Lalonde et par Daniel Cohn-Bendit que la démocratie de base n'a jamais étouffé. Cédric Phillibert, qui traîne dans les ministères depuis longtemps, et qui est le conseiller énergie de Convergence Ecologie Solidarité écrit dans Politis du 17 octobre que le mouvement écologiste devra choisir entre la lutte pour le climat et la sortie du nucléaire. Le discours est on ne peut plus clair ! On assiste à une nouvelle offensive pour détruire la radicalité des Verts... et une nouvelle fois, comme lors de l'apparition de Génération Ecologie, le PS n'est pas loin.

LE PEN, LES MAINS SALES

Pour répondre à ceux qui vous disent qu'il faut "nettoyer" la France, rappelons que Jean-Marie Le Pen a été condamné "pour apologie de crimes de guerre" le 14 janvier 1971 par la Cour suprême et le 18 mars 1991 par la Cour de Versailles, "pour incitation à la haine ou à la violence raciale" le 27 mars 1986 (cour d'appel de Lyon) et le 3 février 1988 (Cour de Cassation). Le Pen a également perdu son procès pour diffamation contre Roger Hanin, relaxé pour avoir dit "Les dirigeants du Front National ne sont pas des fascistes mais de véritables nazis" (Cour d'appel d'Aix, 25 février 1991), contre Michel Rocard, relaxé pour avoir dit "Le Pen a torturé en Algérie" (Cour d'appel de Paris, 22 juin 1994), contre Paul-Elie Lévy pour avoir dit "Le Pen est le fils spirituel d'Hitler" (Cour d'appel de Nancy le 9 janvier 1996).

des lycées, mais sa motion a été repoussée grâce au soutien de la droite et des chasseurs au Front National. Pétition à demander à : Les Verts, 107 avenue Parmentier, 75011 Paris, tél : 01 43 55 10 01.

PARIS : MAGOUILLES DE LA MAIRIE

La Cour des Comptes vient de dresser un état des "avantages" divers accordés par la Mairie de Paris à ces amis — certains modestes revenus payaient l'impôt sur les grandes fortunes ! —. Aujourd'hui, le nouveau maire, Jean Tibéri, qui n'était "que" le premier adjoint de Jacques Chirac au moment des faits, essaie de se refaire une virginité en annonçant que de nouveaux logements sociaux vont être construits dans le cadre du projet de ZAC Paris Rive Gauche. Laure Schneider, élue écologiste MEI, a dénoncé ces nouveaux projets immobiliers alors que dans le même temps, la mairie vend ses immeubles dans le centre

de Paris sous prétexte qu'ils coûtent trop cher à entretenir. Laure Schneider demande que ces immeubles existants soient attribués aux familles aux revenus modestes — comme cela aurait toujours dû être le cas — et demande que la mairie économise en renonçant à son projet de ZAC. Ces appartements retapés aux frais du contribuable seraient-ils devenus trop luxueux pour les pauvres ? Contact : Laure Schneider, Hôtel de Ville, bureau 528 G, 75196 Paris RP, tél : 01 42 76 49 92 ou 94.

SAVOIE : RÉFÉRENDUM A ENTREMONT

Gilles Maistre, adhérent des Verts depuis 1984, est maire d'Entremont, une petite commune de Savoie, depuis 1989. Pour la troisième fois depuis son arrivée à la mairie, il a organisé, le 6 octobre dernier, un référendum dans sa commune. Il s'agissait de savoir si l'on acceptait ou non la construction d'une nouvelle route qui aurait favorisé l'accès à un alpage mais avec le risque que cela serve en fait à augmenter un tourisme à moteur. Partisans du "non" et du "oui" à la route ont chacun réalisé une profession de foi. Elles ont été distribuées au 345 électeurs. Résultat : 276 votants (80 % des inscrits) et 237 voix contre la nouvelle route (85,86 %). La route ne se fera pas. Bel exemple de démocratie locale. (source : Vert-Contact du 19 octobre 1996)

ALPES DE HAUTE- PROVENCE : CITOYEN RESPONSABLE

Le Mouvement écologique Indépendant des Alpes de Haute-Provence organise le samedi 25 et le dimanche 26 janvier 1997 un stage intitulé : "citoyen responsable : moyens et stratégie des minoritaires" qui sera animé par Serge Grass, conseiller régional MEI en Franche-Comté, ancien vice-président de l'UFC Que Choisir. Au programme : lecture d'un budget municipal, possibilités d'action, instruments de contrôles et recours judiciaires pour les individus et les associations. Inscription : Bruno Forrat, chemin des Dieyes, 04000 Digne-les-Bains.



Si Tintin avait su...

TIBET : ACTIONS DE SOUTIEN

Depuis l'invasion chinoise en 1949, le Tibet sert à la fois de ressources à la Chine (déforestation intensive, barrages hydrauliques) et de dépotoir (stockage de déchets nucléaires entre autres). Malgré une campagne non-violente conduite par le Dalaï-Lama, la plupart des responsables politiques ferment les yeux sur la situation au nom des "réalités économiques".

Le 9 mars 1997, une manifestation internationale de commémoration du soulèvement du peuple tibétain à Lhassa en 1959 contre l'envahisseur chinois, se tiendra à Genève. Parallèlement, il sera demandé aux municipalités de toute l'Europe de hisser le drapeau tibétain lors de cette journée (600 communes l'ont fait en 1996).

Il est proposé également aux communes de faire un jumelage, avec une commune tibétaine et/ou de parrainer un prisonnier tibétain.

L'association France-Tibet suggère pour cela que les personnes intéressées prennent contact avec les associations des droits de l'homme existantes dans leur commune (Amnesty, ACAT, Ligue des droits de l'Homme...) pour les inciter à participer à ces campagnes.

Différentes associations proposent également le parrainage d'enfants tibétains pour financer leur éducation. Enfin, une campagne de fonds est en cours pour reconstituer le cheptel de yaks et de moutons du Tibet.

Pour en savoir plus :

- France-Tibet, 48 quai le Gallo, 92100 Billancourt, tél : 01 46 04 86 91.
- France-Tibet, c/o JF Aymé, 8 rue du Maréchal Joffre, 34150 Gignac, tél : 04 67 57 22 04.



GRANDE-BETAGNE : PIRE QUE LE NIGERIA ?

Selon un rapport de l'ONU sur les inégalités sociales, ces dernières seraient du même ordre en Grande-Bretagne et au Nigéria ! Selon *The Observer* la malnutrition est redevenue un problème chez nos voisins d'Outre-Manche : la pauvreté y étant aussi développée que dans les années 30. Et évidemment tous les dirigeants européens lor-

gnent sur ce paradis du libéralisme.

SANS PAPIERS MANIFESTATION LE 30 NOVEMBRE

Une caravane des sans papiers a été organisée avec le soutien des nombreuses associations et partis politiques pour sillonner les grandes villes d'Ile-de-France. La tournée de cette caravane s'achèvera à Paris par une manifestation

BELGIQUE : QUI EST DERRIERE DUTROUX ?

La vraie question que n'aborde guère les médias est la suivante : qui peut déboursier entre 500 000 et 1 000 000 de FB (soit entre 100 et 200 000 FF) pour se payer une cassette pédophile ?

"Alternative Libertaire", dans son numéro d'octobre, rappelle un feuilleton qui dure depuis 1979 sous le nom du "dossier Pinon". En 1979, ce médecin découvre que sa femme le trompe en participant à des orgies avec des membres bien placés de la société belge, mais également des mineurs. Il obtient des aveux de sa femme et les enregistre. Dans les mois qui suivent son appartement est cambriolé, puis son bureau également, sans que rien ne soit emmené. Selon une enquête publiée dans un livre paru en 1989, "Vingt ans de déstabilisation en Belgique", il semblerait que ces aveux aient atterri dans les mains de groupes d'extrême-droite qui, à chaque fois que cette dernière est mis en cause dans un fait divers, agit la menace de diffuser les cassettes. De fuites en fuites sur cette affaire, on sait aujourd'hui que plusieurs enfants se sont suicidés après ces orgies, qu'ils avaient été envoyés là par des personnes travaillant dans le domaine de la justice, que participaient à ces orgies un ancien ministre de la Défense nationale, un ancien vice-premier ministre, un général de gendarmerie, un promoteur célèbre, un magistrat de Nivelles, quelques avocats proches de l'extrême-droite, un proche de la famille royale... Plusieurs personnes mises en cause seront assassinées par "les tueurs du Brabant". Certains lieux sont également connus : club de golf, club de tennis... Des lieux huppés. Le 5 juillet 1981, l'imprimerie de l'hebdomadaire "Pour" est incendiée. Jean-Claude Garot, le rédacteur en chef fait le lien avec cette affaire sur laquelle le journal faisait une enquête. Les incendiaires seront arrêtés : des militants d'extrême-droite. Régulièrement l'affaire disparaît dans les profondeurs de la justice, et régulièrement des suicides suspects la remettent sous les feux de l'actualité. Cela fait 18 ans que cela dure... On comprend que les Belges ne croient plus vraiment à la volonté de la justice belge de lever le voile sur les clients de Dutroux.

PETITES PHRASES

"Nous vivons désormais dans un monde où, comme le dit le philosophe Paul Blanchart, il y a d'un côté ceux qui sont chez eux partout et de l'autre, ceux qui ne sont chez eux nulle part. Les premiers, hommes d'affaires, dirigeants, touristes, universitaires, journalistes, etc. profitent pleinement de la mondialisation des nouvelles technologies de communication, de la facilité des transports. Les seconds n'ont pas la chance des capitaux : ils n'ont plus même le privilège de circuler. Ils deviennent des "sans" : sans papiers, sans patrie, sans domicile fixe, sans emploi, sans famille, etc. Les premiers ne sont pas forcément mauvais : nombreux sont ceux qui, bénéficiant de l'ouverture des frontières, veulent bâtir un monde solidaire et responsable à l'instar de l'alliance qui porte ce beau nom. Les seconds ne sont pas forcément bons : le système maffieux se nourrit de la misère et y trouve un terrain de choix pour se déployer. La nouvelle internationale, porteuse de l'espoir du genre humain, ne peut donc se fonder sur la peur des premiers et la haine des seconds, mais dans la commune alliance des forces qui refusent de voir le monde basculer dans l'apartheid. C'est en ce sens que la solidarité à l'égard des sans papiers de Saint Bernard est annonciatrice de combats qui seront tout à la fois locaux et mondiaux. Si notre projet est celui d'un monde où tous les humains se sentent chez eux, bref une Terre qui soit une patrie commune, alors nous sommes tous des sans papiers au regard de cette absence de citoyenneté mondiale. Mais il nous faut transformer cette faiblesse en force. Souvenons nous du retournement qui a permis que des territoires sans propriétaires étatiques, l'Espace, les Océans, l'Antarctique, soient déclarés patrimoine commun de l'humanité. Faisons de même avec ceux qui n'ont plus de patrie. Ils sont déjà citoyens du monde. Regardons les comme des éclaireurs de l'avenir et plus seulement comme des victimes du passé".

Patrick Villeret

Editorial de la revue Transversales, septembre-octobre 1996.



COMBATTRE INTERNET

RESEAU MILITAIRE

On l'oublie presque dans les arguments concernant Internet, mais il faut en rappeler l'origine. Le premier maillage international entre ordinateurs est apparu en 1969 à l'initiative du ministère américain de la Défense pour échanger des données entre les bases militaires américaines dans le monde. Ce n'est qu'en 1990 que le réseau devient civil avec la création de l'Arpanet qui est un réseau utilisant le même maillage pour relier les universités entre elles. C'est à partir de cette ouverture que le réseau va se développer dans toutes les directions... mais actuellement, le maillage international passe toujours par les services du ministère de la Défense... ce qui leur permet évidemment de se promener dans tous les fichiers et c'est tout à fait officiellement qu'ils surveillent le réseau.

RESEAU DE PRIVILEGES

Certains voudraient nous faire croire, en citant quelques exemples d'usages alternatifs (tels les Zapatis-tes) que le réseau Internet est ouvert à tous. Les chiffres officiels sont là pour nous rappeler qu'il n'en est rien. En Europe, en mars 1996, c'est en Finlande que l'on a le plus de "connectés" avec 4,8 % de la population ayant un accès à Internet, devant la Norvège (2,6%), la Suède (1,9%), la Suisse (1,4%), les Pays-Bas



(1,3%), le Danemark (1%), l'Autriche (0,9%), l'Allemagne (0,7%), Belgique (0,4%), France (0,3%), l'Italie (0,2%), l'Espagne (0,2%). En Chine, on compte 1000 ordinateurs reliés à Internet, ce qui concerne donc 0,0001 % de la population. En Afrique, c'est quasiment le zéro absolu. Comme on le voit ce n'est donc pas un outil tout public.

Une enquête réalisée en France entre le 15 mars et le 15 avril 1996 annonce que les utilisateurs sont à 75 % masculins et qu'ils dépensent en moyenne 2500 francs par an pour l'usage d'Internet.

LE BIDE DES JOURNAUX INTERNET

La plupart des quotidiens dans le monde ont ouvert des sites d'accès internet à leurs lecteurs. Aux Etats-Unis, ces sites jusqu'alors gratuits, ont attiré les foules, mais quand le Wall Street

Journal a annoncé que l'accès allait devenir payant, la plupart des lecteurs par ordinateur ont renoncé au serveur. Le journal a fait machine arrière car il estime que le serveur lui fait gagner des abonnés pour... sa version écrite !

Microsoft avait annoncé le lancement du premier média uniquement sur Internet. Appelé "Slate", il a n'a eu qu'un succès mitigé et surtout les annonceurs n'ont pas suivi. Conséquence, Microsoft a décidé de sortir une version "Slate on paper" de 62 pages mensuelles pour essayer de dégager des recettes. Cela a tellement amusé certains qu'un journal parodique est apparu sur Internet "Stale" ("événement" en anglais) qui annonce pour bientôt une version papier qui permettra de supprimer bientôt totalement Internet ! (source : Courier International, 10 octobre 1996).

prévue le 30 novembre, à 14 h, place de la République.

SANS PAPIERS : RENVOYONS-LES CHEZ EUX !

De nombreux journalistes africains ont eu la même réaction à la suite de l'évacuation des sans papiers de Saint Bernard. Les hommes d'affaires ou les touristes français circulent li-

brement en Afrique sans qu'il leur soit demandé le moindre visa. Alors pourquoi ne pas instaurer des visas et en attendant les renvoyer en France ?

PUBLICITE POLLUTION MENTALE

Aux Etats-Unis, un adulte regarde en moyenne 21 000 spots publicitaires par an. 75 % d'entre eux sont payés par les 100 plus grandes

entreprises. Ces 100 entreprises dépensent plus d'argent en spot publicitaire que les Etats Unis ne dépensent pour l'éducation secondaire. Comment s'étonner alors qu'une personne dans la rue est capable d'identifier les logos d'un millier de produits alors qu'il ne peut identifier en général pas plus d'une dizaine d'oiseaux ? (source : "L'écologie de marché", Ed. Le Souffle d'Or)

MAIRES CONTRE PUBLICITE

Après une longue bataille juridique, le maire de Quéfigny (Côte d'Or) a gagné : le Conseil d'Etat a reconnu le 8 octobre dernier qu'un maire pouvait réglementer comme il l'entend les autorisations de panneaux publicitaires, même en dehors des zones protégées. Cette jurisprudence devrait permettre à tous ceux qui veulent lutter contre les panneaux envahissants d'interpeller leurs élus pour leur demander de limiter les emplacements autorisés... voire de les interdire. (source : Le Monde, 12 octobre 1996)

LYON : COMITE D'ACTION DES PRISONNIERS

Après mai 68, le Comité d'Action des Prisonniers revendiquera la suppression pure et simple de la prison. Un journal sera réalisé de 1972 à 1980. Aujourd'hui, Christophe Soulié retrace dans son livre "Liberté sur paroles" l'histoire du CAP et de son action. Un débat avec l'auteur est organisé à la librairie La Gryffe, le samedi 14 décembre à 15 h. Contact : La Gryffe, 5 rue Sébastien Gryphe, 69007 Lyon, tél : 04 78 61 02 25.

L'index 96 de
Silence est
disponible contre
4 timbres à 3 F.

Les années 91 à
95 sont également
disponibles à
raison de
4 timbres à 3 F
par année.



PETITES PHRASES

"Une des caractéristiques essentielles de la non-violence, c'est l'implication personnelle de chacun. Car si on peut déléguer la violence (auprès des diverses autorités qui délèguent à leur tour leur pouvoir répressif aux organismes spécialisés : contrôle, police, armée...), on ne peut jamais déléguer la non-violence. Celle-ci ne se conjugue qu'à la première personne, du singulier ou du pluriel. D'où son caractère exigeant, et ses progrès plus lents mais, on peut l'espérer, plus profonds. Car les non-violents ne peuvent jamais être spectateurs : ils ne peuvent qu'être des acteurs"

Dominique Boivert, Alternatives Non-Violentes n°100, automne 1996 (lecture recommandée !).

DU TIMOR AU KOSOVO

Le Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) et la revue Non-Violence Actualité (NVA) se réjouissent de l'attribution du prix Nobel de la paix 1996 à Mgr Carlos Felipe Ximenes Belo et à José Ramon Horta, pour leur action en faveur des droits de l'homme au Timor-Oriental, pays occupé militairement depuis vingt ans par l'Indonésie.

Ces deux associations mènent depuis deux ans une campagne pour que le prix Nobel soit attribué à Ibrahim Rugova, leader des Albanais au Kosovo, ancienne république de Yougoslavie dont l'autonomie a été supprimée violemment en 1988 par le gouvernement serbe Slobodan Milosevic. Depuis cette date, les Albanais, 80 % de la population, sont mis à l'écart dans un état de quasi-apartheid (répression policière, licenciements,

interdiction de la langue albanaise...). Face à cette violence, les Albanais ont organisé une résistance civile non-violente et ont organisé leurs propres institutions. En 1992, ils ont élu comme président Ibrahim Rugova lors d'élections clandestines. Différents appels ont été faits en faveur de l'attribution du Prix Nobel à Ibrahim Rugova dont le dernier en date, le 26 septembre dernier, était signé par 26 parlementaires membres du Conseil de l'Europe. Le MAN a envoyé plusieurs missions sur place et a mis en place un jumelage entre communes françaises et albanaises du Kosovo. Les deux associations espèrent que le Comité Nobel entendra leur appel en 1997.

Contact :

- MAN, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris, tél : 01 43 79 79 85
- NVA, BP 241, 45202 Montargis cédex, tél : 02 38 93 74 72.

ANTI-NOBEL DE LA PAIX

Des lauréats du Prix Nobel de différentes disciplines ont décidé de créer des Anti-Nobel dont celui de la Paix. Pour sa sixième année, ce dernier a été décerné à Jacques Chirac pour avoir osé faire une campagne de tirs nucléaires dans le Pacifique au moment où l'on commémorait le 50ème anniversaire d'Hiroshima. (source : Tam-Tam, novembre 1996)

GRANDE-BRETAGNE : ARMES PROHIBÉES ?

Après le massacre de 16 écoliers et de leur institutrice par un forcené, les journaux populaires britanniques ont lancé une campagne pour l'interdiction de la détention d'armes. Devant les pressions du public, le gouvernement a proposé une loi interdisant les armes de poing d'un calibre supérieur à 22 mm ; l'obligation pour les propriétaires des armes légales de les laisser en dépôt dans un club dûment accrédité ; l'interdiction de la vente par correspondance ; la nécessité, pour avoir un port d'arme, de donner les noms de deux garants ; enfin la police pourra confis-

ISRAËL CHIRAC PRÉPARE LA GUERRE

N'est-il pas mignon notre président acclamé par les foules palestiniennes ? A écouter les journalistes officiels, on pourrait vraiment croire que Jacques Chirac est allé faire sa tournée au Moyen-Orient pour promouvoir la paix. La réalité est bien différente : il a surtout fait une tournée commerciale pour relancer les ventes d'armes françaises. Résultat : des missiles vendus à la Syrie, des avions vendus à la Jordanie. C'est les syndicats qui vont être contents !



quer toute arme sur simple suspicion. Mais les journaux populaires révèlent que 81 % des Britanniques sont pour l'interdiction pure et simple des armes de poing. Une pétition dans ce sens a déjà recueilli plus de 750 000 signatures. Il n'y aurait que 57 000 détenteurs d'armes de poing Outre-Manche, et les associations anti-armes aimeraient également limiter le nombre de fusils : il y en aurait 2 millions dans le pays. (source : Courrier International, 24 octobre 1996)

SUISSE : LES ENFANTS DE LA PAIX

Un groupe d'enfants suisses lancent un mouvement qu'ils espèrent international : les Enfants de la Paix. Ils demandent le désarmement complet et font circuler une pétition adressée au Conseil de Sécurité de l'ONU.
Contact : Enfants de la Paix, Myriam von Borcke, CH 2503, Bienne.

DUNKERQUE : GROUPE LOUIS LECOIN

L'adresse indiquée dans Silence n°209 est fautive : la nouvelle adresse est : Groupe non-violent Louis Lecoin, Maison de l'Environnement, 106 avenue du Casino, BP 21, 59941 Dunkerque cédex 2. Tél : 03 28 20 30 40.

PAU : POUR UNE SÉCURITÉ SANS NUCLÉAIRE

L'association Santé Ecologie organise le mercredi 27 novembre à 20h45 au centre social La Pépinière, avenue Schumann, à Pau, une soirée sur le thème "pour une sécurité sans nucléaire" animée par Solange Fernex, vice-présidente du bureau international de la Paix, co-présidente de la ligue des femmes pour la paix et la liberté.
Renseignements : Santé, Ecologie, Centre Social La Pépinière, 64000 Pau, tél : 05 59 62 26 47.



PETITES PHRASES

"La simplicité ne constitue pas un sacrifice. Elle est la baguette magique qui transforme le monde"

Erica Erdmann, "Humankind Advancing".

36 15 TERRE NETTE

Voici une nouvelle tentative pour constituer un réseau Minitel (après Alter, Assos, Chez'Ecologie...). Né le 1er octobre, nous l'avons testé un mois plus tard. Ce serveur se veut un lien entre les associations d'environnement et de défense animalière et le grand public. Le sommaire vous propose un **agenda** pour annoncer des manifestations, avec choix par département, bien fait et d'accès rapide, une rubrique **forum** où l'on a le choix entre thèmes (3 pour le moment) mais dont le contenu nous a paru toujours aussi creux que les autres serveurs testés (qui a vraiment envie de tapoter

sur un clavier pour cela ?), enfin des **boîtes aux lettres** à destination des associations. La liste des associations et des contacts est intéressante, mais nous sommes sceptiques quant à leur capacité à relever leur courrier télématique et à animer un dialogue avec les minitelistes. De même, les critères de choix des associations sont flous : cela va de Greenpeace à la Fondation Nicolas Hulot (créée par EDF et Rhône-Poulenc) en passant par Brigitte Bardot et des groupes animaliers divers et (a-)variés.

Le serveur annonce que tout message à caractère violent ou raciste provoquera la radiation de la boîte aux lettres des associations concernées.

Enfin un contact avec les responsables nous confirme dans l'idée que le Minitel reste un outil difficile : un mois après l'ouverture de ce serveur à 1000 associations, seule une vingtaine sont venues s'y promener.

AMIENS : CONGRES DU REAS

Le REAS, réseau pour une économie alternative et solidaire, tiendra son deuxième congrès à Amiens, du 5 au 8 décembre.

Le REAS est structuré sous forme de coopérative : ce congrès est ouvert à tous, mais seuls les représentants des associations adhérentes à la coopérative peuvent voter.

Au programme : le jeudi 5 au soir, débat sur *économie alternative et solidaire contre le travail et le salariat ? Quel positionnement global dans la société.*

Le vendredi 6 : rapports d'activité, ateliers sur *commune et économie solidaire, perspectives pour le réseau des villes, distribution de l'agriculture biologique en supérette, CIGALE et Solidarité Emploi, perspectives internationales du REAS.* En soirée, débat *Economie alternative, économie solidaire : la distinction a-t-elle un sens ?*

Samedi 7 décembre, ateliers sur *Garrigue, Le Point tiers et le bénévolat au REAS, Internet, Espaces pépinières, ARIANES et chèque solidaire, formation d'agent de développement, le rôle des correspondants, vers la création d'un FCPR Energies renouvelables, à 18 h : débat spiritualités, éthiques, croyances : place et distanciation dans un mouvement laïc de la démocratie économique.* Dimanche matin 8 décembre : votes et élections. Renseignements : REAS, 61 rue Victor Hugo, 93500 Pantin, tél : 01 49 15 04 03.

FOIX : AUBERGE DU PONT DE L'ECHO

L'Auberge du Pont de l'Echo fonctionne depuis 1995 sous forme d'une SCOP, société

IMAGINE

Quand Ecolo — les Verts belges — lance une revue, on n'est pas déçu ! Passant d'un bulletin mensuel interne à un véritable magazine de qualité, trimestriel, le pari est osé ! Le résultat est fort agréable à découvrir. Le titre complet de cette nouvelle revue est "Imagine le monde allant vert". Son premier dossier consacre une trentaine de pages à "réinventer le travail". Malgré le fait qu' Ecolo est cité dans 80 % des articles, cela reste très lisible. Excellent travail de journalisme et de maquette. Pas cher : 125 FB, 72 pages toutes en couleur et en papier recyclé, des publicités correctes ; bref cohérent, 20 000 exemplaires pour le 1er numéro. Contact : *Imagine, rue du Séminaire 8, B 5000 Namur. Tél : 081 22 78 71.*



coopérative ouvrière de production, et propose des menus à bas prix (40 F et 50 F). Le lieu se veut un point de rencontre populaire pour ceux et celles qui n'ont habituellement pas les moyens d'aller au restaurant. Le lieu vient d'être mis en vente et la SCOP, locataire, souhaite racheter les murs. Il faut pour cela collecter 500 000 F, ce qui permettrait ensuite de développer d'autres activités : hébergement d'urgence, salle de réunion et d'exposition...

Si vous voulez aider à mettre à mettre en place le projet financier, vous pouvez prendre contact avec eux : *SCOP Auberge du Pont de l'Echo, 58 av. du Maréchal Leclerc, 09000 Foix.*

AU JARDIN BIO D'EDEN

Catherine Rouhling, écologiste de terrain, mais aussi présidente de l'association Côté Jardin — l'une des associations qui cohabitent avec Silence — n'a pas eu de dernières volontés, elle a eu, tout simplement de la volonté. Elle a su garder 8 ans son deuxième rein greffé, conciliant l'inconciliable : en permanence sous médicaments anti-rejets mais ne se traitant au quotidien que par des méthodes non-agressives : bouffe bio, plantes, homéopathie et, surtout, hyperactivité sociale. Peu de gens savaient qu'elle vivait entre jardin bio et hôpital, même les plus avertis se sont laissés tromper et l'ont crue immortelle. Je ne connais donc pas les dernières volontés de Catherine, mais ce dont je suis sûre c'est qu'elle voudrait que chacun d'entre nous porte en permanence une autorisation de prélèvement d'organes en cas d'accident, ce qui peut être fait sur papier libre ou carte spéciale. J'avais un tel papier sur moi bien avant de connaître Catherine, mais j'ai réalisé en la rencontrant qu'il était criminel de ne pas le faire : c'est grâce à cela qu'elle a pu vivre les années si actives que nous lui avons connues. Du jardin -bio - d'Eden où elle est, elle voudrait certainement nous voir remplir cette carte immédiatement et la mettre pour toujours dans notre portefeuille. Soyez sûr qu'en attendant, elle ramasse les feuilles pour les mettre en compost...

Perline, le 31 octobre 1996.

LA MONNAIE AU SECOURS DU SOCIAL OU LE SOCIAL AU SECOURS DE LA MONNAIE

Les SEL (Systèmes d'échanges locaux) connaissent en France une croissance explosive et inattendue. Le premier n'a été fondé qu'à l'automne de 1994, le deuxième en décembre.

au développement) de 1994, consacré aux alternatives et à la monnaie, suite à l'exposé d'un camarade anglais ; or, je présentais à la suite l'expérience d'autoorganisation des exclus de Grand Yoff (Sénégal).

Les différences sautent aux yeux, au premier abord. Pour le dire de façon caricaturale : dans un cas, on a une société de 100 000 personnes qui vivent largement de leur auto-production sans création de monnaie, grâce à la densité de réseaux sociaux dits néo-claniques, dans l'autre, on a des micro-associations de quelques dizaines ou centaines d'individus *paumés* qui, pour retrouver du lien social, invente une monnaie privée. On peut donc dire que là-bas, le social est ce qui permet de résoudre la crise économique, et qu'ici, un artifice économique vient au secours du social... En effet, qu'il s'agisse de grains, de pavés, de cailloux, de glands, de truffes, de picillons ou de cocagnes, la création monétaire est essentielle au fonctionnement du Sel, tandis que l'*économie vernaculaire* n'éprouve pas le besoin de cette invention. Cette différence est significative. Elle concerne tout autant le social que l'économique, mais par delà celle-ci, les ressemblances et les rapprochements sont importants. L'*économie vernaculaire* est au fond un Sel sans grain, tandis que le Sel est une *économie informelle* sans réseau néo-clanique.

Avec les SEL, les exclus occidentaux de la mondialisation redécouvrent les vertus de l'informel. En passant de l'argent international à la monnaie locale, les acteurs des SEL passent de l'échange froid à l'échange chaud.

Au cours de 1995, la montée en puissance a été de deux ou trois par mois. On en est à 60 environ au début de 96 et à plus de 120 à l'été. Si le mouvement se poursuit à cette cadence de 2 ou 3 créations par semaine, les 400 LETS (Local exchange trade system) anglais seront bientôt dépassés. Ce développement extraordinaire ne peut laisser indifférent le "spécialiste" de l'informel et du tiers-monde, d'autant plus que les deux se sont trouvés liés par les circonstances. Le premier Sel a pris naissance au cours du séminaire d'été du CIE-PAD (Carrefour international d'échanges de pratiques appliquées

Cet article est donc un essai de comparaison des Sels et de l'*économie vernaculaire*. Je reprends à dessein le vieux terme d'*économie* qu'Aristote opposait à la *chrématis-tique*, c'est-à-dire notre économie d'accumulation illimitée, pour désigner les pratiques populaires de survie conviviale. Afin de ne pas alourdir inutilement l'exposé, je supposerai le lecteur informé tant des Sels que de l'informel, en particulier celui de la banlieue de Dakar qui a fait l'objet d'une présentation dans une publication antérieure de la revue (1). Je me limiterai donc à la seule comparaison des deux expériences tant sous l'angle économique que social.

Sénégal : du Sel sans grain

La situation d'exclusion de la grande société à laquelle sont condamnées les masses des ban-

(1) Cet article fait suite à 3 autres articles sur les SEL parus dans le n°210 de Silence et à l'article de Serge Latouche, "Capitalisme populaire ou survie conviviale", Silence n° 185/186, Janvier 1995.

lieues africaines, détruit et dénie toute signification à leur existence. Hors de la grande société et de ses valeurs universelles, en effet, la vie ne peut avoir de sens. Pourtant, les naufragés du développement en s'autoorganisant dans la débrouille et en reconstruisant du lien social, bricolent une vie en marge. Les laissés pour compte de la grande société réaliseraient le miracle de leur survie en réinventant du lien social et à travers le fonctionnement de ce social. Exclus des formes canoniques de la modernité, de la citoyenneté de l'Etat-nation, et de la participation au marché national et mondial, ils vivent, en effet, grâce aux réseaux de solidarité néo-claniques.

Au sein de ces réseaux, les échanges ne constituent pas nécessairement un marché. Le *prix* n'est pas le résultat d'une offre et d'une demande abstraite. Bien sûr, tout cela ne se situe pas sans lien avec le système marchand et le vocabulaire économique lui-même est omniprésent au point de leurrer l'observateur, et parfois les acteurs eux-mêmes, mais le *prix* reste ainsi un rapport entre personnes. Si le marchandage permet de renégocier les statuts sociaux, il contribue aussi à sauvegarder la relation. La question dans l'échange est bien plutôt : à quel prix faut-il vendre pour satisfaire la relation ? Comme ce n'est pas pour un marché abstrait que les acteurs produisent mais pour une clientèle assez précisément identifiée, la pression de l'offre sur la demande n'existe pas directement.

La logique du don

Quelle est la logique de fonctionnement de cette société marginale ? Cette *œconomie* vernaculaire s'articule-t-elle à l'économie mondiale et quel rôle y joue la monnaie ?

L'argent est omniprésent en fait et dans l'imaginaire, mais il n'a pas la même signification, ni le même usage sur notre planète et sur celle de l'informel. Dans la grande société, l'argent, équivalent général, est une abstraction. Il est la *monnaie* (2). Le billet de banque et les pièces sont d'un usage restreint. La monnaie est avant tout comp-



Serge Latouche est l'auteur de nombreux ouvrages dont "L'occidentalisation du monde", "La planète des naufragés", "La mégamachine" tous parus aux éditions La Découverte.

table ; elle circule à travers les chèques et les cartes de crédit. C'est un jeu d'écriture qui détermine l'essentiel des droits des agents dans la cité à travers la garantie d'institutions solides, les banques. Dans les banlieues populaires d'Afrique, au contraire, l'argent est concret et tangible, il est instrument d'acquisition de positions par le jeu des placements. Il prend volontiers les formes archaïques des bijoux d'or et d'argent, voire du bétail ou des pagnes, qui affichent des statuts. Il sert à nourrir les réseaux sociaux. Les intéressés eux-mêmes parlent d'argent *chaud* et d'argent *froid*. L'argent approprié au sein des réseaux s'oppose à la monnaie du Blanc, extérieure et abstraite. Le premier, généralement piécettes et toutes petites coupures (mais aussi parfois de grosses liasses), pleines de sueur et de crasse, est noué dans le coin d'un pagne et enfoui dans les vêtements, sorti avec précaution et réticences, compté et recompté avec l'espoir d'un rabais. Le second est celui des ONG, de l'assistance technique. Il se chiffre en millions et se dilapide dans l'abs-trait.

La monnaie et même les rapports marchands feraient ainsi fonctionner une société non marchande. Entendons nous bien, on

veut dire par là une société qui, tout en pratiquant des échanges nombreux et en connaissant une circulation monétaire intense, n'obéit pas massivement à la logique marchande.

La solidarité en renouant avec la prémodernité détruit la rareté, telle que l'a instauré l'imaginaire économique. On sait que c'est l'appropriation privative exclusive et la suppression des communaux qui instituent la rareté moderne, fort différente des pénuries et des disettes traditionnelles.

Ce qui frappe l'observateur à l'écoute des *grappes* de *reliés* de l'*œconomie* néo-clanique, c'est l'importance du temps, de l'énergie et des ressources consacrés aux relations sociales. Si l'on déploie une activité intense, il serait abusif dans la plupart des cas de parler de travail au sens artisanal du terme. Prêter, emprunter, donner, recevoir, s'entraider, passer commande, livrer, se renseigner supposent des rencontres, des visites, des réceptions, des discussions. Tout cela prend un temps considérable et occupe une partie importante de la journée, sans parler du temps consacré à la fête, à la danse, au rêve ou au jeu... Les tâches d'exécution sont souvent exécutées littéralement à des

(2) Sur cette distinction argent et monnaie, voir par exemple Jean Joseph Goux, "La monnaie ou l'argent" dans "Une sérieuse économie ?" sous la direction de Serge Latouche, Revue Autrement, 1995.

moments perdus. S'il y a urgence pour boucler une commande, on peut toujours travailler la nuit ou se faire aider par un collègue inoccupé.

Tout ce qui est reçu est placé immédiatement à l'intérieur du réseau, qu'il s'agisse de denrées ou d'argent (3), soit parce qu'il est dû, soit parce qu'on anticipe la nécessité d'avoir à emprunter, soit aussi, et dans tous les cas, parce qu'on aime à faire profiter ses proches de ce que l'on vient de recevoir et qu'on cherche à leur faire plaisir. On est très conscient qu'un bienfait n'est jamais perdu. L'attitude générale est le sentiment de devoir beaucoup à ses *reliés* plutôt que celui d'être un créancier qui se fait toujours avoir. Si le don fonctionne bien, comme l'a finement observé Jacques Godbout, chacun des acteurs estime avoir reçu plus qu'il n'a donné, tandis que si le système fonctionne mal chacun pense avoir reçu moins. C'est évidemment fondamental pour le bon fonctionnement des logiques oblatives (logiques de dons), mais ce n'est sûrement pas le cas partout. Les gens de Grand Yoff parlent eux-mêmes de *tiroirs* pour désigner ces placements et investissements *relationnels*. Ces tiroirs détenus par les *reliés* sont indifféremment économiques et sociaux. Symétriquement, en cas de besoin, et le besoin est ici quasi-endémique, on mobilisera la *grappe*, on tapera dans ses différents tiroirs. Souvent, on tirera sur un tiroir pour placer dans un autre. Cette situation de créancier-débiteur est celle de tous. A Grand Yoff, les femmes utilisent quotidiennement un proverbe Sérère très imagé et révélateur : *De nuy rey buki, sule buki* c'est-à-dire "Nous enterrons une hyène pour déterrer une autre hyène". Tout ce que nous venons de voir concernant l'*œconomie* néo-clanique montre que la production ne peut y être dissociée de la consommation, et qu'en dépit de la monétarisation et de l'environnement marchand, le social *enchâssait* totalement l'économique.

On aura reconnu sans peine dans ce fonctionnement de l'*œconomie* néo-clanique une logique fort différente de la logique marchande, celle du don et des rituels oblatifs. Ici comme partout, le lien social fonctionne sur l'échange ; mais

l'échange, avec ou sans monnaie, repose plus sur la triple obligation de donner, de recevoir et de rendre telle que l'analyse Marcel Mauss sur le marché. Ce qui est central et fondamental dans la logique du don c'est que le *lien* remplace le *bien* (4). Cette omniprésence du don dans la socialité rurale et urbaine contemporaine échappe largement à la conscience des intéressés eux-mêmes. Guy Nicolas en fait une analyse systématique pour la société de Maradi et de Kantché au Niger. Ses observations très rigoureuses confirment cette omniprésence du don dans une société, marchande depuis déjà longtemps, la société Hausa. Toute son analyse des rituels oblatifs contredit la vision dominante des économistes (5).

Il apparaît clairement dès lors que dire que dans l'*œconomie* néo-clanique, l'économie est *réenchâssée* dans le social, ou dire que l'*œconomie* néo-clanique fonctionne selon les logiques du don, c'est dire exactement la même chose ; les deux formulations sont tout à fait équivalentes.

Œconomie néo-clanique et économie mondiale

Prenons donc la sphère de l'*œconomie* néo-clanique comme un tout autonome. Cet univers a certes des relations avec l'extérieur, mais ce coup de force méthodologique signifie que les frontières de cette sphère avec son extérieur sont plus importantes que, par exemple, les frontières nationales artificielles et perpétuellement violées. Ce qui permet de tenir pour crédible l'hypothèse de l'autonomie de l'*œconomie* néo-clanique, c'est le constat que les *reliés* arrivent à fabriquer en leur sein l'essentiel de leur condition d'existence. La ville populaire réinventée par les exclus est un lieu d'agriculture et d'élevage urbain, et pour Dakar, de pêche, en même temps qu'un lieu de production et d'échanges de biens artisanaux et surtout de services de toutes natures.

Une fois admis que ce sont les logiques du don autant que celles de l'échange marchand qui président massivement à la circulation sociale, on ne peut plus retracer les flux *œconomiques*, comme s'il n'y

avait que les deux pôles de l'argent et des biens *économiques* dans la circulation (6). Il faut désormais ajouter un troisième pôle, celui des biens symboliques. En la réduisant de façon simplificatrice, chaque opération présente deux aspects, comme dans l'économie formelle, puisqu'elle met normalement en relation deux agents et peut être envisagé selon les deux pôles. On peut lui appliquer le principe de toute comptabilité en partie double et saisir la liaison par ses deux bouts. Ici, toutefois, au lieu de la seule alternative réelle-monnaire on a un triangle : réel-monnaire-symbolique. Si l'avers est monétaire, dans un don d'argent, le revers est symbolique. Si l'avers est symbolique, le revers peut être réel. Le don d'un poulet de A vers B à l'occasion d'un sacrifice constitue un flux réel dans ce sens, mais il est en même temps un flux symbolique de B vers A, créance d'abord pour une prestation de nature magique, échange de cette créance dans un deuxième temps contre une protection surnaturelle. Le paiement d'une somme d'argent de B à C à l'occasion d'un mariage, constitue un flux monétaire dans le même sens et un flux symbolique de sens contraire. B a acquis un *droit de tirage* sur C. Ce droit ne sera peut-être jamais exercé, il est déjà un bien symbolique en terme de statut social, il vaut prestige du fait de sa reconnaissance. Tout cela n'est pas très différent semble-t-il des opérations financières qui portent sur des créances et des dettes. La comptabilité nationale connaît, d'autre part, toutes sortes de transferts unilatéraux, depuis les prélèvements fiscaux jusqu'à l'assistance aux pays sous-développés. Toutefois, outre que l'*esprit du don* est fort différent de la logique de banque ou de celle du système fiscal, les créances symboliques ne sont pas retenues par les comptables nationaux. Les transferts unilatéraux sont décrétés sans contrepartie. Ces contreparties ne sont pas niées, cependant, mais elles sont considérées comme hors économie. Dans la sphère formelle, elle sont supposées modestes ; sans doute cette minoration est le résultat d'un biais économiste (7). Dans l'*œconomie* néo-clanique, cette mise entre parenthèse n'est plus possible. Reste que les

(3) L'Enda-Graf a inauguré un système de guichet de marché, géré par les femmes elles-mêmes, qui assure la sécurité des dépôts faits sur le marché même et permet des prêts importants.

Le succès est considérable et le système est en pleine expansion.

(4) Jacques Godbout, en collaboration avec Alain Caillé, "L'esprit du don", La découverte, 1992.

(5) Guy Nicolas, Don rituel et échange marchand dans une société sahélienne. Institut d'Ethnologie, 1986. et Circulation des richesses et participation sociale dans une société Hausa du Niger, Bordeaux, 2ème tirage, 1967.

(6) Bien qu'il ne soit pas très satisfaisant, nous prenons ce terme de bien économique pour désigner ce qui conventionnellement entre sous cette rubrique c'est-à-dire les biens matériels et les services marchands ou assimilés.

(7) Dans une tentative d'évaluation, Ahmed Insel estime que dans la société française d'aujourd'hui, le don représente tout de même les trois quart du PIB. Voir "La part du don, Esquisse d'évaluation", dans MAUSS. Ce que donner veut dire, op. cit. p. 234.

prestations symboliques ne sont pas aussi facilement quantifiables que leur contrepartie réelle ou monétaire : le prestige dont il s'agit, le pouvoir, l'affection valent pour eux-mêmes dans une autre sphère et ne se mesurent pas vraiment à l'aune de leur contrepartie. Les droits de tirage, même quand ils sont bien enregistrés dans l'espoir d'un retour palpable, sont évalués subjectivement ou en équivalent sociaux.

A la différence de l'échange marchand, le don ne fonctionne jamais sur l'équivalence, ni sur l'annulation des comptes. Selon Godbout et Charbonneau, dans "l'économie de la gratitude", on sort du cadre économique courant ; "On sort même de l'idée de bilan puisque, en termes comptables, on est en face de cas impossibles : A et B ne peuvent pas être tous deux et simultanément en dettes l'un vis-à-vis de l'autre" (8). Si le bon fonctionnement des rituels oblatifs peut donner lieu à des compléments sous forme de sacrifices propitiatoires, l'apuration des soldes négatifs donne lieu aussi éventuellement à des rituels vindicatifs, de la malédiction à la vengeance en passant par l'envoûtement (9).

D'une manière générale dans l'économie néo-clanique, les acteurs s'estiment tous gagnants, c'est d'ailleurs, la raison pour laquelle cela marche. La circulation renforce le lien social plutôt qu'elle ne l'affaiblit.

On peut ainsi se représenter la sphère de l'économie néo-clanique comme structurée par la circulation tripolaire du pôle réel des biens et des services économiques vers le pôle monétaire en passant par le pôle symbolique et réciproquement. Le pôle réel est le lieu de production et d'utilisation des biens et services les plus divers : prestations de travail, d'abord, de la *mbindane* (la petite servante de huit ans) au féticheur et au marabout, biens alimentaires (fruits et légumes, poulets, chèvres, cochons, poissons) et toute la gamme de la production artisanale et de la production des services.

Il est clair que malgré toute l'ingéniosité des *reliés*, toute la nourriture périurbaine n'est pas produite sur place. La couverture pour les biens manufacturés est

beaucoup plus forte et peut-être supérieure à 100%, les *exportations* dépassant les *importations*. Tous les biens, cependant, ne peuvent être produits sur place. La friperie, les produits radio-électroniques, et beaucoup de matériaux doivent être importés, ainsi que l'essence, la médecine occidentale et l'éducation internationale (dont la nécessité n'est pas évidente...). Une part non négligeable de ces importations obéit encore à la logique du don et des réseaux. Il en est ainsi de ce qui circule avec la parentèle de la campagne ; il en est ainsi également d'une part non négligeable des biens manufacturés qui est introduite grâce aux *reliés* établis à l'étranger. Il reste qu'il y a une partie incompressible d'importations qui ne peut échapper à la logique marchande et qui doit être payée en bonnes espèces sonnantes et rébuchantes. Si les *exportations* de produits de l'informel ne couvrent pas ces *importations* nécessaires, ce qui est plus que probable, le solde de la "balance commerciale" ne peut être payé que par le solde positif de la "balance des capitaux". Avec le monde officiel, la logique économique retrouve ses droits, et les biens symboliques n'ont plus cours.

Cela nous plonge au cœur des problèmes du pôle monétaire. L'univers de l'économie néo-clanique crée des valeurs symboliques, certes, mais ne crée pas encore de titres de paiement validés en dehors de sa sphère et de ses dépendances. Bien au contraire, il utilise largement pour sa circulation interne la monnaie créée par les institutions du monde officiel, en l'espèce un organisme extranational, la BAO (Banque Centrale d'Afrique de l'Ouest). A la différence des Sels, les réseaux néo-claniques qui préfèrent le détournement de l'argent réellement existant. Ils n'ont pas besoin d'une unité de compte fictive (glands, grains de sel, cognac, etc.) pour construire une pyramide de crédit et faire circuler les créances. Pour détournée qu'elle soit dans ses nombreux usages, cette monnaie doit d'abord être captée. On sait que bien des gens vivent un pied dans l'officiel et un pied dans l'informel. En particulier, les salariés normaux viennent s'approvisionner en partie dans l'informel. Toutefois, ces ren-

trées sont insuffisantes pour couvrir les *importations*, et les besoins internes. On sait d'autre part, que la monnaie ne chôme pas entre les mains de ses détenteurs dans les banlieues africaines. C'est une monnaie aussi brûlante que celle de la grande spéculation internationale... L'argent sitôt reçu est "placé" dans le réseau, c'est-à-dire remis en circulation. Les tontines, les caisses d'épargne mutuelles, les dons, les prêts sont autant de *tiroirs* qui absorbent instantanément la liquidité. Sans entrer dans des raffinements techniques sur la définition de la masse monétaire (pièces, billets, comptes de dépôts, comptes à terme etc.), rappelons la formule simplifiée et tautologique de l'équation des échanges : $MV = PT$. Dans cette expression, M est la masse monétaire, P le niveau moyen des prix, T le volume des transactions en monnaie, V est donc la vitesse de rotation de la monnaie, c'est-à-dire le nombre de fois qu'au cours de la période un même billet a été en moyenne utilisé.

D'après les enquêtes faites par l'Enda à Grand Yoff en 1990-91, on peut évaluer en première approximation la vitesse de circulation de la monnaie (le V de l'équation des échanges) à 7, ce qui est considérable. Reste le mystère de la masse monétaire (Le M de l'équation des échanges). Il provient des revenus que les *reliés* captent de la sphère officielle, et essentiellement des salaires perçus en échange des prestations de travail. Les mêmes enquêtes donnaient un revenu monétaire moyen de 40.000 Francs CFA par mois et par unité familiale moyenne de 12 personnes. Pour les 100 000 habitants de Grand Yoff, cela représenterait une masse monétaire dans la circulation courante de $M = 330$ millions de F CFA. Cette masse, qui rentre périodiquement, doit correspondre approximativement à la valeur des *importations* mensuelles, si on admet que la théaurisation est nulle ou inchangée, puisqu'elle correspond à ce qui sort en un mois du circuit.

Reste le pôle symbolique. Ce pôle, on le comprend, est fort encombrant pour l'économiste. Pourtant, il est ici essentiel. C'est lui, en effet, qui permet le miracle de la multiplication des pains et celui de la transformation de l'eau

(8) Jacques Godbout et Johanne Charbonneau, "La dette positive dans le lien familial", in "Ce que donner veut dire, don et intérêt", MAUSS - La découverte 1993, p. 239.

(9) Sur l'infinie diversité de ces pratiques, on ne peut que renvoyer à nouveau le lecteur aux riches descriptions de Guy Nicolas déjà citées.

en vin de palme... Le désir d'obtenir des biens symboliques, sous forme de reconnaissance sociale, d'identité, de prestige, d'amitié, de sympathie, ou de pouvoir, dans une population de déracinés, stimule la circulation des biens économiques et des espèces. Ce faisant, il stimule aussi la production matérielle et la fourniture de services. Il faut nourrir coûte que coûte l'échange et l'irrigation des réseaux. N'ayons garde d'oublier dans ce pôle, la place du religieux et de la magie. Les sacrifices et les dons à l'au-delà sont des placements importants à horizon indéterminé qui font participer les dieux et les ancêtres à l'économie des réseaux. L'investissement relationnel est une priorité absolue. Les fêtes, baptêmes, circoncisions, mariages, *Korité*, *Tabaski*, *Tamkharit*, voyages à la Mecque, rythment cette vie économique. Elles sont l'occasion de dons, de contredons et de prêts.

Pour faire pièce aux évaluations objectives des statistiques internationales et pour faire sentir quel est le rôle exact de la monnaie dans la survie conviviale, on peut donner comme évaluation approximative du niveau de vie, 12000 FF de revenu annuel *per capita* (10). Sans doute, est-ce la frugalité, mais ce n'est pas la misère.

SEL : Une économie informelle sans réseau néo-clanique

Sur le plan économique, en dépit de l'existence d'une monnaie interne, mais aussi grâce à elle, les Sels fonctionnent de façon très proche de l'économie vernaculaire. Sur le plan social, en revanche, les différences sont plus sensibles.

Les Sels reposent d'abord sur l'échange au point que Jean-Marc Luquet, animateur du Sel de Lyon Croix-Rousse, s'interroge sur le rôle des Sels dans la production. "Les Sels, écrit-il, ne se préoccupent que des échanges, pas de la production". C'est un domaine qui échappe à peu près entièrement aux pratiques des Sels. Comme la réponse à la question "que produire, et pour quoi faire ?" est à la fois fondamentale et vraiment pas évidente, il reste de quoi réfléchir aux alternatives..." (11).

En réalité, les Sels donnent une grande impulsion à la production en mettant en œuvre des facteurs de production qui sans cela seraient restés inemployés. "Chacun peut en effet, notent les responsables du Sel de l'Ariège, rendre en travail ce qu'il ne peut se procurer avec des espèces sonnantes et trébuchantes. Chacun possède des compétences qui sauront être appréciées dans un Sel" (12).

Comme dans l'économie vernaculaire, l'échange (pas seulement marchand) commande la production. Les Sels sont d'ailleurs confrontés au problème fondamental de l'économie théorique et pratique : la valeur ou rapport d'échange. Si, en effet, on se base sur le prix du marché, très vite, médecins et ingénieurs monopoliseront les glands et les cailloux au détriment des paysans et des artisans, qui vont se trouver exclus pour la seconde fois. Soit le Sel éclate, soit les "mauvais payeurs" sont mis hors jeu, soit on modifie la règle du jeu. Le conseil des sages doit donc veiller au grain... Il peut décider de remettre les compteurs à zéro jusqu'à la prochaine fois. Un jour ou l'autre, on ne peut éviter la question de l'Éthique à Nicomaque : quel est le juste rapport d'échange ? Les Américains qui ont lancé "Time Dollars", un système de monnaie parallèle, ont tranché : "Une heure d'avocat vaut une heure de baby-sitting" (13). Une solution aussi radicale n'est ni forcément juste, ni nécessaire. Le rapport convenable est celui qui n'exclut personne et qui permet au groupe de faire société et de fonctionner. Chacun, alors, prend conscience de sa dépendance d'autrui et de la nécessaire solidarité du tout. Philippe Manière se trompe totalement lorsqu'assimilant le Sel au troc, il écrit : "Négation du fisc et de l'Etat, négation de l'autre, négation de l'espoir : le troc, apparemment convivial, est en fait profondément morbide. Il porte en germe la destruction du lien social qu'établit intimement la monnaie" (14). Même sous la plume d'un économiste, un tel contresens laisse rêveur...

Au contraire, la solidarité première qui fonde l'économie néo-clanique est ainsi retrouvée dans la logique de fonctionnement du pays de cocagne.

La monnaie de singe est-elle une vraie monnaie ?

L'utilisation de billets de monopoly peut en fait s'analyser comme une élévation de la valeur du V, la vitesse de rotation dans l'équation des échanges. Même s'il invente sa propre monnaie, le Sel vit, plus encore que l'économie vernaculaire de Grand Yoff en symbiose avec l'économie marchande. Une partie importante de ce qui est produit, gagné, échangé, dépensé par les *saulniers* provient du marché mondial ou de l'économie formelle. Seulement, le volume total de la consommation, (P.T), est supérieur au Mv officiel, car il convient d'ajouter à M, la quantité de monnaie normale, un M' (les truffes). Comme ce M' n'est pas (officiellement) de la monnaie, tout se passe donc comme si c'est V qui supportait une augmentation. On se retrouve ainsi dans le cas de figure de Grand Yoff.

"Un jeune homme, raconte Sauvy, entre dans une bijouterie et achète une bague 1000 dollars, qu'il paie avec un chèque : le bijoutier, satisfait de cette recette, achète la voiture qu'il désirait depuis quelque temps déjà et endosse, à cet effet, le chèque. Et le circuit se poursuit, jusqu'au dixième possesseur du chèque, qui n'acquiert rien, présente le chèque à la banque et apprend qu'il est sans provision.

Les dix signataires se réunissent et décident de se partager, en partie égales, la perte de 1000 dollars ; chacun doit donc perdre 100 dollars et se résigner. Le marchand de tableaux annonce cependant qu'il ne perdra pas 100 dollars, car il a gagné 200 dollars, dans la vente. Il gagne donc net 100 dollars. Chacun s'aperçoit alors qu'il est dans le même cas. Ainsi, les dix personnes ont gagné chacune 100 dollars. En outre, le jeune homme a eu une bague pour rien" (15).

Une dette de 1000 grains de sel, c'est comme un chèque non encaissé de 1000 dollars qui circule. C'est très exactement une monnaie locale de secours (16).

(10) Comment arrivons-nous à ces chiffres ? Mv = 330 Millions x 7, soit PT = 2310 Millions de Francs CFA chauds. En se donnant un taux de change réaliste entre argent chaud et argent froid, (disons deux pour un par une approximation basse), on obtient 4620 de Francs CFA courants. Cela nous donne 924 ff par mois ou approximativement 12000 ff par an.
(11) Jean-Marc Luquet, "Le Sel de Lyon : un premier bilan", La ligne d'horizon, n° 14, juin 1996, p.22.
(12) Alain Bertrand, Marcel Mahl, François Terris, "Les Systèmes d'échange local", Silence, n° 194, septembre 1995, p. 10.
(13) Jean-Sébastien Stiehl, "Le temps, c'est de l'argent", Le point du 14 octobre 1995, n° 1204, p.111.
(14) Philippe Manière, "La maladie du troc", Le point du 14 octobre 1995, p. 111.
(15) Alfred Sauvy, "La machine et le chantage", cité par François Bonsack, dans "Symposium : Spéculation financière et économie productive", Institut de la méthode, Août 1995, p. 14.
(16) voir Daniel Favre et Philippe Foucou, "La crise économique : un problème d'économie ou d'épistémologie ?" mêmes références.

L'esprit de Sel

Le Sel est né dans une société individualiste, et son père, le Lets, dans le monde anglo-saxon, rationnel et protestant. Lors du baptême du premier Sel à Viols-le-Fort, j'ai eu des doutes sérieux sur ses chances de succès, après l'échec des tentatives alternatives post-soixante-huitardes. Le coté très formel et pour tout dire très puritain de cette organisation contractuelle démocratique, avec ce que cela suppose de transparence, de sens du devoir, d'honnêteté, de discipline, d'esprit de sérieux, tout cela qui constitue incontestablement les qualités de nos voisins d'outre-manche ne correspond pas à l'esprit latin, plus chaleureux certes, mais aussi plus clientéliste, moins scrupuleux et bien sûr très indiscipliné... Lors d'un débat au REAS (Réseau des économies alternatives et solidaires), une intervenante m'avait répliqué que si les seuls Lets en France (à l'époque) s'étaient créés en Ariège et dans les Cévennes, ce n'était pas un hasard. Il s'agit de régions de culture protestante. Les Sels sont partis progressivement à la conquête de l'hexagone en remontant du sud au nord et des campagnes vers la ville. En septembre 1995 encore la liste comprenait : Ariège, Aude, Dordogne, Haute-Garonne, Hérault, Pyrénées-Orientales, Toulouse et Tours. Fort heureusement, je me suis complètement trompé, mais il y aurait une étude à faire sur les différences de fonctionnement des Lets et des Sels. Même si, dans les Lets aussi, les participants mettent l'accent sur l'enrichissement personnel et la rupture de l'isolement, l'objectif utilitaire et économique reste primordial. Les saulniers, me semble-t-il, vont plus loin. Ils ont tout de suite rattaché leur pratique à l'esprit du don. *"La chose la plus importante avec le Sel, déclare une mère de famille Rmiste, ce sont les rencontres. J'ai fait la connaissance de personnes que je n'aurais pas cotoyées autrement"* (17). Pour la plupart des saulniers, le lien est plus important que le bien, suivant la formule de la logique du don. La convivialité, à travers les réunions, les foires du Sel, sont des occasions

de faire la fête et constituent des temps forts de la vie sociale, comme les innombrables fêtes des habitants de Grand Yoff. Cette adhésion à la trilogie du don, donner-recevoir-rendre qui forme le socle des sociétés holistes, est rien moins qu'évidente pour une organisation qui au départ, invente une monnaie de compte et règle ses débit/crédit par ordinateur. Il est vrai que la loi en exonérant d'impôt "l'entraide bénévole" et les petits cadeaux se montre pour une fois bienveillante envers l'univers non-marchand (18).

Ce faisant, les Sels sont confrontés, plus que les Lets de nos voisins, au problème de la sanction pour les abus. Les informateurs anglo-saxons insistent sur l'importance de la dépense pour faire démarrer le jeu des échanges. Le problème de la sanction ne se poserait pratiquement pas. Dans les Sels français, le problème s'est rapidement posé. Le latin est plus volontiers frondeur et tricheur. Ce qui, ici, limite les indécidables, ce n'est pas encore la crainte de la sorcellerie et du maraboutage, comme en Afrique, mais le regard oblique d'autrui qui se rapproche du "mauvais œil"... *"Je crois beaucoup plus au contrôle social"*, déclare Alain Bertrand, l'un des animateurs du Sel ariègeois. *"On se connaît tous. Celui qui s'aviserait de s'endetter sans rendre les services qu'il doit à la collectivité se verrait exposé à l'opprobre de ses voisins"* (19).

Une éthique de la "bonne vie"

Sels et économie néo-clanique sont des formes de dissidence par rapport à la norme, ce sont aussi des formes de résistance à la mondialisation de l'économie, c'est-à-dire à l'économicisation du monde. Les économistes qui jugent cette forme d'échange de gré à gré, sans formalité et en marge des lois, plus libérale que le marché formel se plantent tout autant que ceux qui comme Hernando de Soto ou Guy Sorman voient dans l'informel un capitalisme populaire et une pépinière d'entrepreneurs aux pieds nus (20). Il s'agit bien plutôt dans l'esprit des écologistes d'une réponse locale à un défi global.

Comme le disent les fondateurs du Sel ariègeois : *"D'une certaine façon, nous répondons à des questions mondiales par une solution locale"* (21). *"Un Sel encourage la production locale et répond aux besoins locaux. Il permet de revitaliser l'économie locale sans apport de capitaux extérieurs. Il aide à prendre conscience des problèmes locaux, à rechercher des solutions pratiques, concrètes et réalistes. Il réduit les importations, le gaspillage et la pollution liés aux transports"* (22). Sans compter qu' *"Avec un grain de sel on ne peut pas faire des grains de sel"*, dit Louise, *c'est une grande différence*". Un autre saulnier plus incisif encore déclare : *"Nous avons perdu la bataille du GATT, nous gagnerons celle du troc, car il encourage la production locale et répond aux besoins locaux"* (23). Sans bruit et sans déclaration, les "informels" de Grand Yoff ne font pas autre chose. Les uns comme les autres mettent en œuvre le *"principe de subsidiarité du travail et de la production"* formulé par Yvonne et Michel Lefebvre, c'est-à-dire le principe de la priorité à l'échelon décentralisé (24). *"Toute production pouvant se faire à l'échelle locale pour des besoins locaux doit être réalisée localement. Ceci entraînera : toute prise de décision économique pouvant être prise à l'échelle locale doit être prise localement"*. Un tel principe repose sur le bon sens et non sur la rationalité économique. *"Qu'importe de gagner quelques francs, précisent les auteurs, sur un objet quand il faut contribuer de plusieurs milliers de francs, par des charges diverses, à la survie d'une fraction de la population qui ne peut plus, justement participer à la production de l'objet"*. Le jeu du "moins disant social" est inacceptable. Cela repose sur une éthique de "la bonne vie" qu'il me paraît raisonnable d'adopter. *"Une population ne peut pas vivre dans la dignité si elle ne produit pas, au moins en partie, même avec des défauts, les produits dont elle a un besoin essentiel"* (25). Le plus extraordinaire est que le règne de l'intégrisme libéral nous oblige à rappeler de telles évidences...

Serge LATOUCHE

(17) Arnel Heliot, "Reportage sur le Sel de l'Ariège", Le Figaro du 23 octobre 1995.

(18) "Le troc devant la loi", 50 millions de consommateurs, octobre 1995, n° 288, p. 73.

(19) Propos rapporté par Emmanuel Berretta, Chronique société du journal Le point du 14 octobre 1995, n° 1204, p. 110.

(20) Laurent Maruani, professeur à HEC "Les inventeurs de ces réseaux sont plus libéraux que les libéraux", Le monde du 28 septembre 1995, p. 10.

(21) Françoise Matricon, citée dans Le Figaro, op. cit.

(22) Alain Bertrand et autres, op. cit. p. 13.

(23) Cité par E. Berretta, op. cit. p. 106.

(24) Yvonne Mignot-Lefebvre et Michel Lefebvre, "Les patri-moines du futur, Les sociétés aux prises avec la mondialisation", L'Harmattan, Paris, 1995, P. 235.

(25) Ibidem, p. 138.



QUAND L'ARGENT RELIE LES HOMMES

De Sophie Pillods
Ed. FPH, 38 rue Saint Saubin,
75011 Paris
1996 - 110 p. - 35 F

On n'arrête pas de vous le répéter dans Silence : il existe maintenant une banque alternative en France. De simple association, la NEF, nouvelle économie fraternelle, s'est, en une dizaine d'années, transformée en



banque et offre aujourd'hui des prêts, des comptes-épargnes et des comptes-courants avec carnet de chèque tout ce qu'il y a de plus classique. L'originalité de la banque tient dans sa transparence : fonctionnant de manière coopérative, toute personne qui ouvre un compte doit entrer dans le capital (200 F minimum) et peut ensuite participer aux décisions de la banque sur le principe d'une voix par personne (que vous ayez mis 200 F ou 2 millions). Le taux d'intérêt peut être revu à la baisse en indiquant à quel secteur vous souhaitez que votre argent soit prêté (agri bio, environnement, social...) et la NEF rend public la destination de ses prêts. Si vous avez encore un doute, ce petit livre devrait vous permettre d'entrer au sein de la NEF, de découvrir qui sont les fondateurs (le mouvement

anthroposophe de Rudolf Steiner) et comment il a évolué. Et on espère que bientôt votre chèque de réabonnement nous parviendra sur un chèque de la NEF. MB

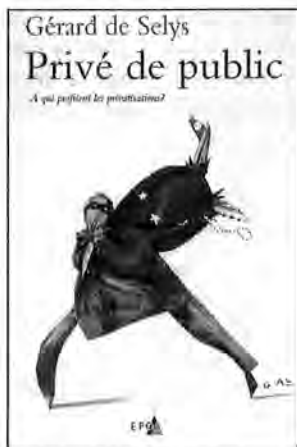
PRIVÉ DE PUBLIC

À qui profitent les privatisations ?
de Gérard de Selys
Ed. EPO (Belgique)
1995 - 208 p. - 125 F

Dans le débat actuel sur le choix entre les entreprises du secteur public ou privé, ce livre apporte une contribution dérangeante.

L'auteur qui avait déjà dirigé l'excellent livre collectif "Médiamentongue", aborde cette fois l'épineuse question des privatisations. Défenseur acharné du service public, il tente, à travers ces pages, grâce à des recherches poussées, d'alerter l'opinion sur les menaces engendrées par la libéralisation. Selon lui, celle-ci constitue une régression pour l'emploi, pour la qualité et la quantité des services offerts, elle permet aussi de s'attaquer aux syndicats, aux acquis sociaux, elle "constitue un véritable hold-up, provoquant un désastre social immédiat et une inévitable banqueroute économique générale à moyen terme." (p. 7).

Ces privatisations ne doivent rien au hasard, selon l'auteur, mais au contraire



ont été soigneusement préparées et imposées par de puissants groupes financiers dans le seul but de réaliser plus de profits, de permettre un enrichissement rapide des nantis. Il explique, documents et chiffres à l'appui, comment les mêmes entreprises qui, auparavant, poussaient à la nationalisation, ne croient plus qu'aux privatisations ; comment elles se servent des deniers de l'état pour leurs propres prospérités ; comment elles rendent le secteur public responsable de la présente crise économique et sociale. Il réfute de manière tout aussi convaincante, les arguments avancés par les libéraux, mais il n'épargne pas non plus le milieu syndical auquel il reproche d'avoir "intégré les critiques du patronat selon lesquelles les services publics fonctionnent mal, coûtent cher, sont peu "performants" et que seul le secteur privé peut rendre de meilleurs services à la société". (p.28)

Pour illustrer sa démonstration, de Selys détaille méthodiquement, dans une longue partie romancée mais racontée à partir de faits réels, le scénario hallucinant des stratégies utilisées par les libéraux pour faire main basse sur le secteur des télécommunications en Europe. Une dernière partie, enfin, aborde succinctement la situation du libéralisme dans les principaux pays européens occidentalisés et aux Etats-Unis. Elle fournit des données chiffrées utiles et nombreuses.

Même si, ici, le service public est idéalisé, ce livre est une plongée inquiétante et à contre courant, dans le monde complexe de l'entreprise. MJ

L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE SUR LE CHAMP

Actes des journées
"les communes
et l'économie solidaire".
Revue Territoires n°368
Mai 1996 - 66 p. - 43 F.

En février 96, le REAS (Réseau pour une Économie Alternative et Solidaire), organisait des journées sur le thème des communes et l'économie solidaire. Les intervenants ont débattu de l'économie solidaire comme solution aux problèmes économiques et sociaux. L'intention est de permettre à des projets citoyens impliquant les habitants des quartiers de voir le jour. Comme l'a rappelé Aline

Archimbault dans son discours, l'ambition de l'économie solidaire "est double : produire de la valeur d'une autre façon que l'économie de marché ; produire de la solidarité d'une autre façon que l'économie de traitement social. L'argent est un moyen et non une fin. Le but premier de ces initiatives est l'intérêt collectif et non le profit."

Des interventions inégales. Toutefois, ces expériences, ces analyses, ces points de vues et ces propositions, démontrent que cette forme de solidarité permet souvent de redynamiser un territoire, une collectivité. MJ.

ENFANTS

GOUTTE D'EAU, GOUTTE D'OR

de Priti Jazin,
dessins de Tapas Guha
Ed. Arcades (Poitiers)
1996 - 48 p. - 68 F

Ce livre a d'abord été réalisé par le Centre pour la Science et l'Environnement de New Delhi, en Inde. Il raconte une histoire vraie et est conçu pour apprendre aux enfants indiens des notions de base sur l'érosion des sols et le rôle de l'eau. Il est aujourd'hui diffusé dans le Nord par les associations de solidarité internationale (OXFAM-Magasins du Monde en Belgique, Déclaration de Berne en Suisse). Destiné à des enfants à partir de dix ans, il raconte l'histoire d'un village où le surpâturage et le déboisement ont provo-



qué une terrible érosion. Des années de travail d'agronomes puis des habitants du village vont permettre de redonner vie à la vallée et de découvrir comment faire bon usage de l'eau. Ce livre devrait être le premier d'une série écrite depuis le Sud. Une initiative à encourager. FV.

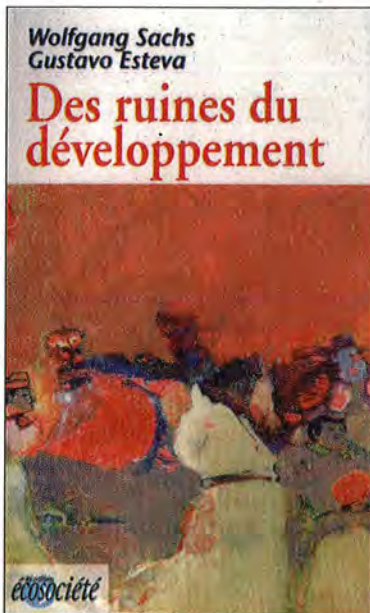
DES RUINES DU DEVELOPPEMENT

de Wolfgang Sachs et Gustavo Esteva
Ed. Ecosociété (diffusion Silence)
1996 - 138 p. - 65 F

Wolfgang Sachs, économiste allemand et Gustavo Esteva, économiste mexicain, ont souvent écrit ensemble, mais ici, il ne s'agit pas d'un texte commun, mais de deux parties écrites chacune par l'un d'eux. En huit parties, particulièrement percutantes et concises, Wolfgang Sachs démonte le mythe du développement et montre, dans un style littéraire fort agréable, comment derrière ce thème, on retrouve toujours la même volonté colonialiste de l'Occident.

Fouillant dans les ruines du développement, il nous rappelle comment la notion de "sous-développement" a été lancée après guerre. "Le développement sans la domination est comme une course sans direction : c'est pourquoi l'hégémonie occidentale était largement incluse dans la proclamation du développement" (p.17). "Le développement nous pousse à voir les autres mondes sous l'éclairage stigmatisant du déficit et nous empêche d'apercevoir la richesse des autres choix possibles" (p.21). "Les sociétés qui se considèrent comme civilisées tiennent pour non civilisés les peuples différents, tout comme le christianisme identifiait aux païens tout ce qui était en dehors de ses limites. Toute société impérialiste voit dans l'Autre la négation de l'idéal qu'elle s'efforce elle-même d'atteindre" (p.24). A partir de ce constat, il montre l'évolution du langage, le souci de l'environnement au niveau de la planète n'étant que la énième version de cette volonté de domination : "Les images satellites de la Terre montrant les récoltes, les pâturages et les surfaces boisées témoignent d'un faux universalisme. Il leur manque les êtres humains et ce que la nature signifie dans leur conception de la vie. La gestion mondiale des ressources a tendance à ignorer ces conceptions de la vie, un oubli qu'en des temps plus anciens on a appelé colonialisme" (p.55).

Le développement cache en fait le désir de tout contrôler. "La conception rationaliste de l'humanité unique cherche à supprimer les différences grâce à la civilisation au cours de l'accomplissement de l'Histoire. Comme l'atteste précisément la Charte de l'ONU, le développement reste dans la tradition qui conçoit le monde d'un point de vue évolutionniste. Certes les "sous-développés" ont remplacé les sauvages, mais l'ordonnement conceptuel reste le même : la



société mondiale pacifiée n'existe pas encore, mais le développement des peuples retardataires y conduira. L'altérité est perçue comme une menace qu'il faut dissoudre dans un ordre supérieur. L'unité du monde passe par son occidentalisation" (p.60). Et l'auteur d'insister sur la différence entre un monde unique et l'uniformisation. Dans ce contexte, le discours sur l'écologie globale peut faciliter cette tendance à la domination : "Une écocratie qui agit au nom de la Terre unique et qui sort le monde de sa routine criminelle peut devenir sans peine une menace pour les communautés locales et leurs modes de vie propres" (p.63). La pauvreté, en principe combattue par le dé-

veloppement, existe toujours. Un nouveau concept apparaît alors : elle menace la sécurité de l'Occident. "Après le spectacle de la guerre du Golfe, il est évident que les nations du monde ne sont pas unies sur une voie universelle, comme le laissait entendre l'idée de développement, mais qu'elles sont séparées les unes des autres dans une situation mondiale d'apartheid" (p.67). L'Autre devient un facteur de risque. "La nouvelle pensée de la sécurité est la conséquence tragique de l'arrogance opiniâtre du pouvoir" (p.71). Et l'auteur de montrer comment la société occidentale récupère les idées a priori humanistes pour en faire des objets : le souci de protéger la nature se transforme en contrôle écocratique de la planète.

La deuxième partie du livre, écrite donc par Gustavo Esteva, part du même constat : "Le développement produit en fait le contraire de ce qu'il promet, il ne fait que moderniser la pauvreté" (p.92). Dans un style très facile à lire, l'auteur de cette partie nous fait alors découvrir comment les "mécontents" du développement ont réagi au Mexique : reconquête d'autonomie, refus du progrès, désintérêt pour la politique classique, redéveloppement du sens communautaire et de la convivialité.

A l'aide d'exemples, il nous permet de comprendre comment certains en sont arrivés, début 1994, à former l'armée zapatiste de libération nationale, et combien ce mouvement qui a su se faire connaître du monde entier symbolise peut-être l'apparition d'une nouvelle forme de vie qui ne dépend plus de la domination des institutions. Vu du Nord ou vu du Sud, le développement apparaît effectivement en ruines et les auteurs remettent en cause le "penser globalement, agir localement" préférant le "penser et agir localement", qui n'empêche en rien les échanges entre les cultures.

Un livre qui rejoint les écrits des Ivan Illich, Serge Latouche, Philippe Paraire et bien d'autres et qui ouvre la porte sur de nouvelles formes de vie, une nouvelle forme de révolution : "la révolution des espaces communautaires et de la convivialité" (p.138). MB.

NOUS AVONS EGLEMENT REÇU

SECHER

LES PRODUITS ALIMENTAIRES
de Jean-François Rozis et coll.
Ed. Gret / "le Point sur" (Paris)
1995 - 344 p. - 175 F

Ce livre fait le point sur le séchage des aliments au Sud, principalement à partir de séchoirs solaires avec ou sans complément d'énergie fossile. Extrêmement fouillé, ce livre technique s'adresse à ceux qui veulent utiliser des séchoirs soit pour conserver les aliments, soit pour favoriser une activité d'exportation.

LE GPL

de Jean-Marc Carité
Ed. Utovie (Landes)
1996 - 32 p. - 22 F

Ce petit ouvrage présente les avantages et les inconvénients du GPL, gaz de pétrole liquéfié. Moins polluant, ce carburant automobile pourrait se développer en France et contribuer à diminuer la pollution de l'air. Quelques tableaux comparatifs entre les différentes formes de carburants pour choisir avant l'achat d'une automobile.

ARBRES DES CHAMPS

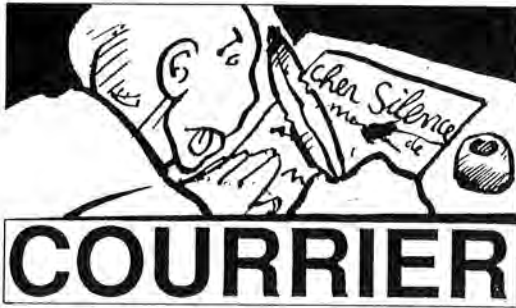
Haies, alignements, prés vergers ou l'art du bocage
de Ph. Pointereau et D. Bazile
Ed. Solagro (Toulouse)
1995 - 132 p. - 140 F

Si les forêts se développent en France, ce n'est pas le cas des arbres isolés : le remembrement qui se poursuit pour favoriser l'agriculture productiviste détruit des centaines de milliers de kilomètres de haies. Et pourtant, les haies ont bien des avantages. Ce livre recense tout ce qu'il faut savoir sur l'histoire des haies, sur les moyens d'en replanter, comment les entretenir... Beaucoup de techniques, mais aussi de nombreux exemples, de nombreuses sources d'information et une belle maquette.

L'AVENTURE INTERNATIONALISTE

Ouvrage collectif
Ed. CETIM (Genève)
1996 - 240 p. - 28 FS ou 110 FF

Dans les années 80, des militants européens partent au Nicaragua pour soutenir la révolution sandiniste. Parmi eux, Maurice Demierre, Yvan Leyvraz (suisse), Joël Fleux (français) et Berndt Koberstein (allemand) n'en reviendront pas : en 1986, ils seront tués par la contre-révolution. Ce livre, dix ans après, leur rend hommage. L'occasion de se pencher sur ce mouvement populaire, les raisons de son échec avec le retour de la droite libérale... De nombreuses photos témoignent de l'engagement des jeunes militants. Emouvant et plein d'enseignements.



LE DEBRE ZERO DE LA POLITIQUE

Jean-Louis Debré, en mal de médaille et d'éloges présidentielles, s'attaque au record mythique de l'immigration zéro, se dopant de chartes pour franchir les limites des lois scélérates de l'ancien recordman Charles Pasqua. Ignoble et... inutile ! L'immigration, aussi vieille que l'humanité, clandestine ou légale n'est que le résultat de conditions sociales, politiques ou économiques insupportables dans certains pays ou dans certaines périodes (dictateurs, sous-développement, pauvreté, guerres...). Le signal fort donné aux immigrés, que souhaite Chirac, devrait être celui de l'accueil des personnes menacées, de la solidarité entre les hommes, de l'intégration sociale, mais aussi de mesures d'aide aux pays sous-développés, à l'instauration de la démocratie, d'arrêt des ventes d'armes aux pays du Sud, de boycott des régimes dictatoriaux, d'abandon des soutiens aux régimes corrompus des pays-amis (surtout africains). Démocratie, développement, liberté sont les clés du bien-être des populations pour lesquelles, sans cela, l'immigration et des douleurs ne sont que l'ultime espoir. Bien sûr, cela sous-entend qu'il faut que l'on renonce à de juteux contrats d'armement, aux commissions occultes, au financement de certains partis politiques, au pré-carré de sociétés telles que Thomson, Bouygues, Elf, dans certains pays, mais aussi à des safaris ou autres séjours paradisiaques tous frais payés par les potentats locaux en mal de légitimité internationale.



La France renvoie, aujourd'hui, des gens qui furent, par incurie politique ou par intérêt (main d'œuvre bon marché pour industriels véreux) poussés à venir y chercher refuge, quand sous prétexte de lutte contre le travail clandestin, que M. Debré semble découvrir, on traque l'immigré plutôt que les employeurs. c'est un peu comme si pour éradiquer une épidémie, le docteur tuait le malade plutôt que le virus ! N'en déplaise à M. Debré, qui mérite bien d'arborer le mythique couvre-chef de son illustre papa, les immigrés rendent service à la France en lui rappelant son devoir de patrie des droits de l'homme, fière de sa devise : liberté, égalité, fraternité, un peu plus écornée chaque jour par ce gouvernement.

Vincent LAGUARRIGUE
Hauts-de-Seine
(Accessoirement papa de Réginald. 3 ans, haïtien, avec tous ses papiers et une belle peau d'ébène, n'en déplaise à M. Le Pen !)

VILAIN PETIT CANARD

J'apprécie Silence, ce vilain petit canard à la voix discordante. Car, au lieu d'observer les mouvements de la société, puis de les comprendre, afin de donner à certains ont bradé leur mission pour, au contraire, flatter le consensus, endormir la critique, accompagner les modes, voire les forger. Cela est

vrai en culture, comme en économie, en écologie ou en politique. Exercer sa critique, douter, ce n'est pas reposant, c'est souvent impopulaire. Silence fait partie de ceux qui osent lutter contre cette dictature insidieuse. Amitiés.
Pascal HAESSIG
Bas-Rhin

CHASSE : HOSTILITE SIMPLISTE

En toute simplicité, je vous dirai que je trouve votre revue (je suis une "vieille" abonnée) remarquable par la qualité - précision, variété, abondance - des informations qu'on y trouve et que nous répercutons, parfois, dans notre journal (Orzadar).

Mais il est un domaine où vos positions m'affligent : il s'agit de votre hostilité simpliste à la chasse qui, chez votre dessinateur Lasserpe, atteint le degré zéro de la réflexion. Votre position est purement affective, vous poussez un cri, comme dirait B. Bardot. Dans notre famille nous avons chats, chiens, hamster, cochon d'Inde... et nous les aimons. J'ai encore le cœur brisé quand je pense au dernier regard des très vieilles vaches laitières si paisibles et fidèles qu'il fallait bien, un jour, conduire à l'abattoir... Ceci pour vous dire que nous ne sommes pas des monstres, assoiffés de sang.

Nous sommes, mon mari et moi, des écologistes de terrain. Dans nos combats, nous avons souvent, à nos côtés, les chasseurs : contre un golf immobilier scandaleux, contre une route qui, violant le littoral, projette de massacrer la forêt et la dune (commune de Tarnos). Ce sont eux qui, jusqu'à présent, ont protégé les barthes de l'Adour, si fragiles et si menacées... Vous négligez une vérité première : il y a chasseurs et chasseurs : les gros cons... et les autres. Notre ami, Simon Charbonneau est à la fois fondateur de l'ANCER (association nationale pour une chasse écologiquement responsable) et vice-président de la SEPANSO (fédération de protection de la nature). Bernard, son père, que vous connaissez je pense, s'il ne fut pas chasseur, en raison de sa mauvaise vue, fut un pêcheur passionné, comme l'est mon mari.

Le mouvement écologique est fragile. Indépendamment du reste, la mort du Sauvage, de la Gueule Ouverte et, tout récemment, des Réalités de l'Écologie, nous le rappellerait, si besoin était. Vous avez, dans votre n°203, éreinté avec simplicité le livre de mon mari ("Très humble remontrance aux chasseurs, pêcheurs, écologistes qui se tirent dans les pattes et se volent dans les plumes"). Livre de bonne foi qui veut rassembler alors que vous divisez. Vous dites dans ce numéro 203 "les écologistes sont contre la chasse et pour limiter le plus possible la viande d'élevage". Mais, premièrement, vous n'avez pas le monopole de l'écologie, deuxièmement, il n'y a en France que

1 % de végétariens, les 99 % de mangeurs de viande peuvent bien fermer les yeux et les oreilles sur les réalités de l'abattoir... moi, personnellement, je ne range pas l'aveuglement volontaire parmi les vertus cardinales de l'Humanité. Je vous rappellerai que Bernard Charbonneau - qui vaut bien Lasserpe - préconisait, en juin 1973, dans "La Gueule Ouverte", une entente entre chasseurs, pêcheurs et écologistes : "N'oublions pas que l'agriculture qui transforme la nature la suppose, de même que la pêche et la chasse supposent la préservation du poisson et du gibier. C'est pourquoi, au lieu d'être l'adversaire des campagnards, des pêcheurs et des chasseurs, le mouvement écologiste doit les aider à retrouver un sens à la nature et les rassembler pour sa défense. Il mobilisera ainsi des forces autrement puissantes et passionnées qu'en s'adressant aux touristes qui ne voient dans la nature qu'un spectacle".
Même Yvette DUBOS
Landes

Silence : nous avons d'autant moins le monopole de l'écologie que nous publions régulièrement les listes des autres revues proches de nous et revendiquons ce foisonnement de petits titres contre la parole unique. Maintenant, de la même manière que le débat entre diesel ou GPL nous intéresse peu — nous préférons réfléchir aux alternatives à la voiture — nous n'avons aucune envie d'essayer de définir une "chasse soutenable". Si nous sommes très peu de végétariens en France (il n'y en a aucun à Silence !), cela n'est pas une fatalité : 25 % des Britanniques sont végétariens, 99 % des Indiens (d'Inde) le sont. Pour terminer, quelques différences avec l'abattoir : le boucher tue sa bête d'un coup, ne lui courre pas après pendant des heures en la terrorisant, ne prétend pas être un sportif (en 4x4 de préférence), ni être un amoureux de la nature.



PROGRES

(...) Le Progrès constitue-t-il une valeur globale indiscutable, ou bien y distingue-t-on des progrès secondaires, essentiels pour certains (le progrès des sciences pour un chercheur, par exemple), d'importance variable, d'une façon plus ou moins absolue, incontestable, applicable à tous (le progrès moral) ou d'une façon relative en tenant compte par exemple du moment et/ou du lieu où certains de ces progrès secondaires se manifestent ou sont bafoués (inquisition) ? Distinguons d'abord le **progrès moral** et culturel du progrès matériel : le désir d'être meilleur-e et la tolérance me semblent en être les qualités principales. Le précepte moral supérieur est "tu ne tueras point". On en déduit "tu ne violeras point, tu ne tortureras point, tu n'affameras point, tu ne mépriseras point"... entre autres. Mais ce précepte supérieur n'est pas impréscriptible : tu pourras tuer si tu juges ta défense légitime ou si une autorité t'en donne le droit sous certaines conditions (gendarmes, policiers, escadrons de la mort...). Reproche majeur : ce principe moral peut être nié, annulé : en temps de guerre, il devient pour des millions de guerriers, autrefois pacifiques : "tue, viole, torture, affame, méprise !". Et tant pis si tu assassines un peu plus d'humains qu'il n'était nécessaire. Le progrès moral, malgré ces trop grands manquements à l'honneur des individus, sera notable en temps de paix quand les forces sociales agiront conjointement dans un souci de mieux-être, de mieux-faire et de respect d'autrui. Il reste une addition de volontés individuelles qui ne s'inscrivent pas dans les gènes. A chaque naissance, il doit être recréé.

Le **progrès culturel** est tributaire de l'intelligence et du talent des individus, dons du hasard, plus que de l'éducation et du milieu familial et social : il ne peut s'exprimer que dans la liberté, dans la compréhension que les hommes doivent lui manifester. Les divers **progrès matériels** préexistent et se superposent au progrès moral et culturel : distinguons le progrès social, celui des sciences, celui des techniques.

Le **progrès social**, celui des hommes vivant en société est notable en temps de paix, quand les sociétés se développent d'une façon aussi harmonieuse que possible et que le travail y est réparti au maximum ; il dépend des progrès des techniques quand elles leurs sont favorables ; il ne doit rien au progrès des sciences, incontestable. Celui-ci s'inscrit d'une façon globale dans la mémoire des hommes, surtout à partir du moment où il donne naissance à des développements techniques, qui les servent ou les desservent.

Le **progrès technique** allège souvent la peine des hommes, mais il est porteur de contre-parties défavorables, par exemple quand il remplace une contrainte matérielle par une autre, plus insidieuse (travail à la chaîne) ou par un danger masqué (travail sous rayonnements ionisants), quand il entraîne le chômage, l'exclusion, des pollutions (nitrates).

Les historiens datent l'apparition des sociétés, ses progrès sociaux, moraux et culturels, des sciences et des techniques. Il n'est pas nécessaire de remonter au-delà d'un siècle pour juger la nôtre, tant la science de l'atome a bouleversé l'histoire. Elle débute par la découverte de la radioactivité naturelle. La science atomique apparaît exempte de reproches moraux ; au contraire, les premiers radiologues, rongés par les

rayons X y seront chantés comme des héros malheureux. Beaucoup plus facilement adoptées par les populations seront les nouvelles techniques de l'automobile et de l'aviation que l'hécatombe de 1914-1918 permettra de développer (tanks). Cependant, la science atomique, de son côté, se développera intensément dans les universités et les grandes écoles des principaux états du monde occidental.

C'est en 1934 qu'Irène et Frédéric Joliot inventèrent la radioactivité artificielle, premier maillon d'une chaîne technique conduisant à la guerre nucléaire (qui prendra le relais de la guerre prénucléaire avant sa conclusion), à l'irradiation des milieux environnants, parfois universelle (explosions nucléaires aériennes). Cette technoscience suprême n'aura cachée par la conduite secrète de la guerre. Quelle que soit l'importance des sciences et des techniques qui apparaîtront ensuite, la bio-génétique et ses manipulations, l'informatique, le vol sur la Lune, les vols cosmiques..., la technologie nucléaire les surpassera toujours : ses effets radioactifs menacent toute l'humanité pour l'éternité. **Il est urgent de stopper toute l'industrie nucléaire partout dans le monde.**

(...) Cette dure politique de sauvegarde de l'humanité nécessitera l'accord de tous les chefs d'Etat possédant une industrie nucléaire ou des armes nucléaires ; leur orgueil, la puissance énorme du lobby nucléaire, l'apathie des peuples manipulés empêcheront la réalisation d'un tel accord ; il n'y aura plus qu'à attendre le prochain Tchernobyl qui imposera dans une extrême précipitation les mesures de sauvegarde alors inutiles, refusées jusqu'ici. Qui ventera alors un quelconque Progrès ? Jean Pignero Seine-et-Marne.

anciens numéros

- 162 **La prison autrement.** Sompont. Forêts tropicales. Indonésie : développement destructeur. Yougoslavie. Malville. Argent et pouvoir comme drogues. Utopie verte 20 F
- 165 **Yougoslavie.** Sciences de la famine. GATT. Plantes comestibles sauvages. Politique : la proie pour l'ombre. Malville 20 F
- 169 **Délocalisation, chômage et solidarité.** Vêtements toxiques. Vallée d'Aspe. Ambiance bois. Reconversion des usines d'armement. Malville. Sciences de la famine. Verts 20 F
- 170 **Racisme et environnement.** Sompont. Péniche pour la paix. Chanvre. Télévision et violence. Le Bio-Lopin. L'AIEA. Energie solaire et barrages. L'emprise des logiques sociales 20 F
- 171 **Pollutions électromagnétiques.** Phébus. Malville. Inondations et aménagement doux. A.Carel. L'avenir du travail. Le système planétaire. 20 F
- 172 **Après Rio : un monde à venir.** Fleuille d'érable. Palestine-Israël. La dérive technologiste. Espérance. Malville. Inondations 20 F
- 173 **Mir Sada. ingérence méfiance.** Déchets toxiques suisses. Développement, environnement et aide. Malville. Sompont 20 F
- 174 **Vallée d'Aspe : alternative ferroviaire.** Arsenic. Barrages et nucléaire. Entre réduction ou ouverture (1) 20 F
- 175 **Eoliennes : le vent en poupe !** Co-voiturage. Entre réduction et ouverture (2) 20 F
- 176 **Superphénix : la marche en avant.** Nucléaire : la loi du silence Transports : suivons les Suisses ! Entre réduction et ouverture (3) 20 F
- 177 **Quelle écologie radicale ?** Héritage du nucléaire. Marche contre le chômage. Voile et intégrisme ? Sompont. Malville. Escroquerie du développement durable 20 F

- 178 **Comment démanteler ?** Citoyens pour la paix. Conscription. Service civil. Reconversion de l'industrie d'armement. L'Inesténe. Malville. Importations de déchets. Mac-do 20 F
- 181 **Energies douces au Sud (1) :** Mauritanie, Zimbabwe, Bénin. Malville. Libérons les boîtes aux lettres 23 F
- 182 **Energies douces au Sud (2) :** Burkina, Mali, Tunisie, Zaïre. Quel développement ? Artisans du Monde. Ville-monde et inertie sécuritaire 23 F
- 183 **Les centres écologiques.** Malville. Ecologie : quelle expression politique ? Bazar sans frontières. Le travail valeur d'échange ? 23 F
- 184 **Breton Wood : 50 ans ça suffit !** Le piège du gouvernement mondial. Une société équitaine en paix avec la planète. Maison de quartier de Neudorf. Energies renouvelables. Bhopal 23 F
- 185-186 **Amiante.** La fin du travail. Espère. Castors. Centre énergies renouvelables de Tarbes 35 F
- 187 **Prolifération nucléaire (1).** Israël. Asie. Marcher. Société informatico-policière 23 F
- 188 **Prolifération nucléaire (2).** Neve Shalom. Le solaire dans les régions froides. Matérialisme, mécanisme et impérialisme 23 F
- 189 **Autonomie toujours, Réseau Santé.** Cün du Larzac. Servas. Laine de verre cancérogène. Ecologistes : éloge de la différence 23 F
- 190 **Le Nicaragua face au marché mondial.** Brennels : démantèlement. Malville. La retraite : une solution au chômage ? 23 F
- 191 **Santé : vers l'autonomie (1).** Climat : compromis de Berlin. Champ d'action. La loi et les femmes. Yougoslavie. Verts Allemands 23 F
- 195 **Stop Essais :** Campagne contre la reprise. Fin de la dissuasion. La simulation alibi. Le nucléaire civilitaire... Israël : Vanunu. Sompont 23 F
- 196 **Canal Rhin-Rhône : non à l'eau-toroute !** Autoroute Grenoble-Sisteron. Santé et autonomie (4). Irlande. Les urnes ou la vie 23 F
- 197 **La défense par actions civiles (1).** La Hague. Grünen et non-violence. Essais nucléaires. Amiante Salsigne. Ozone. A51. Coface 23 F

- 198 **Ni décharges, ni incinérateurs.** Lobby des transports. Défense par actions civiles (2) 23 F
- 199-200 **Ecologie, à gauche, à droite, ailleurs ?** avec Anger, Archimbaud, Bégin, Clark, Cochet, Diericks, Fernex, Galland, Galtié, Lalande, Lipietz, Mongeau, Parkin, Waechter. Turquie sanglante. Santé et autonomie (5) 35 F
- 201 **Marée noire sur les droits de la personne.** Shell au Nigéria. Total en Birmanie. Monju. Loi de programmation militaire. Déficit Etat 23 F
- 202 **Soyons Réseau-nables,** la Maaform de Pantin, Primevère, L'Impatient, Cuiser solaire 23 F
- 203 **Sortir du nucléaire.** Mythes du nucléaire. Sites dangereux, déchets, Tchernobyl, Economies d'énergie, énergies renouvelables 23 F
- 204 **G7 : l'argent d'abord.** Les autres voix de la Planète. Femmes algériennes. Santé et autonomie (6). Nouvelle culture du travail 23 F
- 205 **Radios actives.** Méricux et le G7. Séchage solaire au Népal. Bouteilles plastiques. Médias face au mouvement social 23 F
- 206-207 **Face au G7, ouvrons-là !** Economie solidaire. Crise mexicaine. Les maîtres de l'Europe. Questions vaches. Presse différente. Antimilitaristes allemands. Combatte Internet. Santé et autonomie (7). Femmes et temps de travail 35 F
- 208 **Pour des villes sans voitures.** Exportation d'électricité. Tchernobyl n'a pas suffi ? Vallée d'Aspe. Bilan du Contre-G7 25 F
- 209 **Exit le service, reste l'armée.** Santé et autonomie (8). Eoliennes et coopératives. Sans-Papiers. Civilisation folle 25 F
- 210 **Les systèmes d'échanges locaux.** Santé et autonomie (9). Essais et désarmement. Ecologistes : fin de l'implosion ? 25 F

Prix franco de port.
Les numéros ne figurant plus sur cette liste ne sont plus disponibles.

Abonnement

- Particulier 12 n° 240 F
 - Dom-tom et étranger 12 n° 290 F
 - Institution 12 n° 480 F
 - Soutien 12 n° 300 F et +
 - Petit futé 24 n° 420 F
 - Groupés par 3 ex 3 x 12 n° 630 F
 - Groupés par 5 ex 5 x 12 n° 950 F
 - Petit budget 12 n° 190 F
- Attention ! 12 numéros ne correspondent pas à un an

Librairie

- Hors-série Silence**
- Paris Dakar : Pas d'accord 25 F
- La menace climatique 30 F
- Radioactivité, les faibles doses 30 F
- Energies renouvelables 30 F
- Les métiers de l'écologie 70 F
- Du chômage à l'autonomie conviviale 30 F
- Editions Silence**
- Où va le climat ? 40 F
- Le soleil à votre table 89 F
- La liberté de circuler 70 F
- Nucléaire ? Non merci 75 F
- Le nucléaire détrôné 30 F
- Séphastoche, mon premier cuisier 36 F
- Superphénix : le dossier 30 F
- Quelle écologie radicale ? 70 F
- Un cuisier solaire facile à faire 20 F
- Construire une cuisine solaire 20 F
- Cuisiers solaires pliables 20 F
- Diffusion Silence**
- Ed. Ecosystème (Montréal)**
- Pour un pays sans armée 65 F
- Pour que demain soit 65 F
- L'écophilosophie ou la sagesse de la nature 65 F
- Moi, ma santé 65 F
- L'écologie politique 65 F
- Entre Nous, rebâtir nos communautés 95 F
- Et si le Tiers-Monde s'auto-finançait 85 F
- Deux roues, un avenir 80 F
- La belle vie 65 F
- Parce que la paix n'est pas une utopie 65 F
- Des ruines du développement 65 F
- Ed. Lucien Somy (Limoges)**
- La dignité antinucléaire 50 F
- Ed. Atelier de Création Libertaire (Lyon)**
- Qu'est-ce que l'écologie sociale ? 35 F
- Sociobiologie ou écologie sociale 20 F
- Pour une écologie de la liberté 88 F
- Ecologie et politique de l'anarchisme 38 F
- Le rêve au quotidien 75 F
- Ed. Utopie (Londres)**
- La désobéissance civile 36 F
- Nous sommes peut-être frères 36 F
- L'homme qui plantait des arbres 36 F
- Ed. Alternatives (Paris)**
- Le catalogue des ressources 180 F
- Ed. Courrier du livre (Paris)**
- Le solaire pour tous 90 F
- Ed. Jouvence (Genève)**
- Les vraies richesses 96 F
- Dimension spirituelle de l'écologie politique 70 F
- Ed. Deleuran (Angers)**
- La dictature de la croissance 85 F
- Ed. Georg (Lausanne)**
- Additifs alimentaires 98 F
- Gestion des déchets 98 F
- Les sols 98 F
- L'eau 98 F
- La radioactivité 98 F
- L'alimentation 98 F
- La diversité biologique 98 F
- L'air 98 F
- Le bruit 98 F

Frais de port

- 1 ouvrage 15 F
- 2 ouvrages 28 F
- 3 ouvrages et plus 40 F

- Je souhaite recevoir une présentation plus détaillée des ouvrages ci-dessus
- Je commande les anciens numéros suivants :

Je règle un total de :

NOM

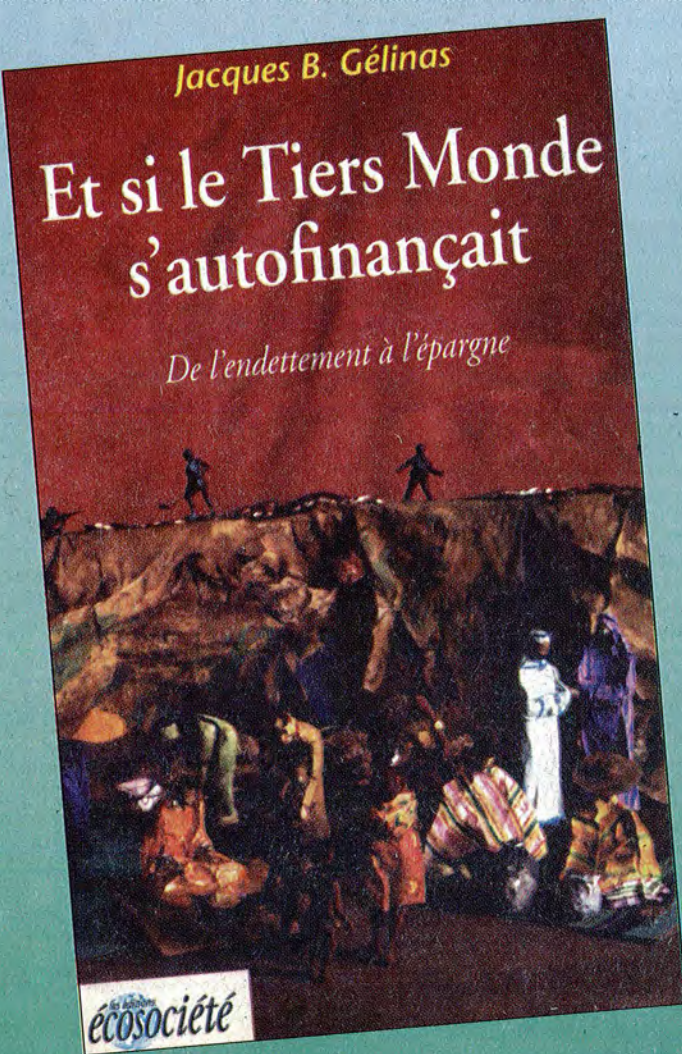
Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Règlement à l'ordre de Silence,
à retourner 9 rue Dumenge, 69004 Lyon



Et si le Tiers Monde s'autofinçait

Dans cet essai critique, l'auteur dresse d'abord un bilan de 50 ans d'aide publique au développement et de sous-développement. Il dénonce les effets pervers de l'"aide" dont le principal est d'avoir amorcé la pompe de l'endettement et engendré une terrible dépendance technologique et souvent alimentaire. A cette idéologie développementiste, Jacques B. Gélinas oppose une pratique à la fois ancienne et nouvelle, la seule qui ait réussi tout au long des siècles : l'épargne intérieure, investie de façon prioritaire dans l'agriculture vivrière.

Format 113 x 183 mm - 240 pages - 85 F
Bon de commande page précédente

Des ruines du développement

"L'idée de développement a déjà été un monument qui soulevait l'enthousiasme international. Aujourd'hui l'édifice s'effrite et menace de s'écrouler. Ses ruines immenses surplombent encore et bloquent la sortie. Il devient donc urgent d'enlever les décombres et d'ouvrir un nouvel espace".

Les auteurs dénoncent, 50 ans de "développementalisme". Tandis que l'un fouille le concept de développement à la manière des archéologues, l'autre illustre par des exemples concrets les effets dévastateurs de cette soi-disant politique d'"aide" aux pays sous-développés.

La réflexion de Wolfgang Sachs touche tous les aspects du développement : origine, discours, colonialisme déguisé, technologie "experts", récupération de l'idée d'environnement, rôle dans la disparition des cultures, mort lente et transformation. Gustavo Esteva témoigne, quant à lui, de son évolution personnelle et de la nouvelle réalité qui est apparue au Mexique, en dehors du cadre formel des institutions.

Format 113 x 183 mm - 140 pages - 65 F
Bon de commande page précédente

